

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2022

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1
FPG du marché monétaire BMO	6
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	37
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	55
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	71
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	87
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	103
FPG américain de croissance équilibré BMO	121
FPG canadien de croissance équilibré BMO	134
FPG canadien stratégie de revenu BMO	147
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	161
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	177
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	191
FPG de revenu mensuel BMO	207
FPG de l'allocation de l'actif BMO	226
FPG de dividendes BMO	244
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	260
FPG équilibré gestion tactique BMO	276
FPG mondial équilibré durable BMO	292
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	310
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	327
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	346
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	361
FPG FNB ESG Équilibré BMO	376
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	393



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Bay Adelaide Centre
333, rue Bay, Bureau 4600
Toronto (Ontario) M5H 2S5
Canada
Téléphone 416-777-8500
Télécopieur 416-777-8818

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux titulaires de contrats d'assurance individuelle à capital variable liés aux Fonds de placement garanti BMO :

FPG du marché monétaire BMO
FPG américain de croissance équilibré BMO
FPG canadien de croissance équilibré BMO
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO
FPG canadien stratégie de revenu BMO
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO
FPG Portefeuille FNB croissance BMO
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO
FPG de revenu mensuel BMO
FPG de l'allocation de l'actif BMO
FPG de dividendes BMO
FPG de revenu mensuel élevé II BMO
FPG équilibré gestion tactique BMO
FPG mondial équilibré durable BMO
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO
FPG Fonds d'actions mondiales à perspectives durables BMO
FPG FNB ESG Équilibré BMO
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO
(collectivement, les « Fonds ») :

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021,
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates ;
- les états de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police pour les exercices clos à ces dates ;



Page 2

- les tableaux des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date,
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- de l'information supplémentaire, des faits saillants financiers pour chacun des Fonds, contenue dans les états financiers annuels des Fonds de placement garanti BMO.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.



Page 3

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leur activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;



Page 5

- nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 24 avril 2023

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2022

FPG du marché monétaire BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	60 477	37 812
Placements		
Actifs financiers non dérivés	8 174	8 007
Souscriptions à recevoir	1	211
Total de l'actif	68 652	46 030
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	258	40
Charges à payer	231	19
Total du passif	489	59
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	68 163	45 971
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	21 049	14 370
Parts de catégorie A de l'option 75/100	31 541	21 314
Parts de catégorie A de l'option 100/100	15 360	9 967
Parts de catégorie F de l'option 75/75	16	15
Parts de catégorie F de l'option 75/100	187	295
Parts de catégorie F de l'option 100/100	10	10
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	10,18 \$	10,09 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	10,18 \$	10,09 \$
Parts de catégorie A de l'option 100/100	10,22 \$	10,13 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	10,32 \$	10,19 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	10,33 \$	10,18 \$
Parts de catégorie F de l'option 100/100	10,30 \$	10,17 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
REVENUS		
Revenus d'intérêts	990	66
Distributions reçues des fiducies de placement	167	20
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	1 157	86
Total des revenus	1 157	86
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	614	461
Frais d'administration fixes (note 7)	154	115
Charges d'exploitation absorbées par le gestionnaire	(176)	(510)
Total des charges	592	66
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	565	20
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	178	7
Parts de catégorie A de l'option 75/100	261	8
Parts de catégorie A de l'option 100/100	120	5
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0	0
Parts de catégorie F de l'option 75/100	6	0
Parts de catégorie F de l'option 100/100	0	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	0,11	0,01
Parts de catégorie A de l'option 75/100	0,10	0,01
Parts de catégorie A de l'option 100/100	0,10	0,01
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0,12	0,00
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0,13	0,00
Parts de catégorie F de l'option 100/100	0,13	0,00

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	14 370	13 185
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	178	7
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	26 865	19 550
Retrait des parts pouvant être retirées	(20 364)	(18 372)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	6 501	1 178
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	6 679	1 185
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	21 049	14 370
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	21 314	15 191
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	261	8
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	46 598	28 394
Retrait des parts pouvant être retirées	(36 632)	(22 279)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	9 966	6 115
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	10 227	6 123
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	31 541	21 314

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	9 967	8 413
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	120	5
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	11 801	8 502
Retrait des parts pouvant être retirées	(6 528)	(6 953)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	5 273	1 549
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 393	1 554
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	15 360	9 967
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	15	15
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	17	—
Retrait des parts pouvant être retirées	(16)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1	—
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	0
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	16	15

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	295	10
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	6	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5 328	805
Retrait des parts pouvant être retirées	(5 442)	(520)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(114)	285
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(108)	285
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	187	295
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	10	10
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	10	10

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	45 971	36 824
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	565	20
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	90 609	57 251
Retrait des parts pouvant être retirées	(68 982)	(48 124)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	21 627	9 127
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	22 192	9 147
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	68 163	45 971

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	565	20
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Augmentation des charges à payer	212	2
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(167)	(20)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	610	2
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	90 819	57 060
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(68 764)	(48 109)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	22 055	8 951
Augmentation nette de la trésorerie	22 665	8 953
Trésorerie à l'ouverture de la période	37 812	28 859
Trésorerie à la clôture de la période	60 477	37 812

Information supplémentaire :

Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	990	66
--	-----	----

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2022	Nombre de parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds du marché monétaire — 12,0 %			
BMO Fonds du marché monétaire, série I	8 173 770	8 174	8 174
Total du portefeuille de placements — 12,0 %		8 174	8 174
Autres actifs, moins les passifs — 88,0 %			59 989
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			68 163

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 19 avril 2023.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Sommaire des principales méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la

conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A et F des options 75/75, 75/100 et 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 75/100	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 100/100	2 décembre 2013
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 100/100	14 mai 2018

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie A de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 424	1 307
Émises contre trésorerie	2 657	1 938
Retirées au cours de la période	(2 014)	(1 821)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	2 067	1 424

Parts de catégorie A de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	2 112	1 506
Émises contre trésorerie	4 609	2 815
Retirées au cours de la période	(3 623)	(2 209)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	3 098	2 112

Parts de catégorie A de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	983	830
Émises contre trésorerie	1 163	840
Retirées au cours de la période	(644)	(687)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 502	983

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Émises contre trésorerie	2	—
Retirées au cours de la période	(2)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1	1

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	29	1
Émises contre trésorerie	519	79
Retirées au cours de la période	(530)	(51)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	18	29

Parts de catégorie F de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1	1

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2022

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	10
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	10
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	10

Au 31 décembre 2021

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	10
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	10
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	10

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds a pour objectif de préserver le capital investi, ainsi que d'offrir un revenu d'intérêt et un degré élevé de liquidité. Il investit principalement dans le BMO Fonds du marché monétaire (« fonds sous-jacent ») qui investit dans des instruments du marché monétaire de première qualité émis par des gouvernements et des sociétés du Canada.

Risque de change

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent, car ce dernier était principalement investi dans des titres canadiens.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent dont la sensibilité aux taux d'intérêt a été déterminée selon la durée pondérée du portefeuille qui n'était pas importante.

Autre risque de marché

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé à l'autre risque de marché, par son placement dans le fonds sous-jacent qui était pleinement investi dans des titres à revenu fixe.

Risque de crédit

Le tableau ci-après présente l'exposition du Fonds au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon les notations.

Notations	% de l'actif net aux	
	31 décembre 2022	31 décembre 2021
R-1 Élevé	1,2	8,5
R-1 Moyen	1,1	1,1
R-1 Faible	8,0	5,7
R-4	—	1,0
AAA	—	0,2
AA	0,4	0,6
A	0,4	0,2
Total	11,1	17,3

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	8 174	—	—	8 174

Au 31 décembre 2021

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	8 007	—	—	8 007

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2022 (aucun en 2021).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au	Au
	31 décembre 2022	31 décembre 2021
BMO Fonds du marché monétaire, série I	8 174	8 007

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

BMO Fonds du marché monétaire, série I	0,79 %	1,17 %
--	--------	--------

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
---------------------	------------------	------------------

Parts de catégorie A de l'option 75/75

Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	178	7
--	-----	---

Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 660	1 459
--	-------	-------

Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,11	0,01
--	------	------

Parts de catégorie A de l'option 75/100

Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	261	8
--	-----	---

Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	2 584	1 608
--	-------	-------

Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,10	0,01
--	------	------

Parts de catégorie A de l'option 100/100

Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	120	5
--	-----	---

Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 143	984
--	-------	-----

Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,10	0,01
--	------	------

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
--	---	---

Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	2	1
--	---	---

Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,12	0,00
--	------	------

FPG du marché monétaire BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	6	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	49	8
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1	1
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,13	0,00

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Titres du marché monétaire		
Provincial	0,2 %	0,4 %
Municipal	0,2 %	1,0 %
Sociétés	9,9 %	15,0 %
Obligations et débetures		
Obligations provinciales	0,3 %	0,1 %
Obligations et débetures de sociétés	0,5 %	0,9 %
Autres actifs, moins les passifs	88,9 %	82,6 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

FPG du marché monétaire BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie A de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 21 049	14 370	13 185	5 536	3 038
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,18	10,09	10,09	10,07	10,03
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	2 067	1 424	1 307	550	303
Frais de gestion	% 1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,07	0,16	0,40	1,40	1,26
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,40	1,40	1,40	1,40	1,41

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie A de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 31 541	21 314	15 191	4 465	5 195
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,18	10,09	10,08	10,07	10,03
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	3 098	2 112	1 506	443	518
Frais de gestion	% 1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,08	0,16	0,35	1,40	1,26
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,41	1,41	1,41	1,40	1,41

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie A de l'option 100/100	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 15 360	9 967	8 413	4 216	4 937
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,22	10,13	10,12	10,11	10,07
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 502	983	830	416	490
Frais de gestion	% 1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,09	0,16	0,44	1,41	1,24
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,42	1,42	1,41	1,41	1,40

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie F de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019	2018 ³⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 16	15	15	15	10
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,32	10,19	10,19	10,16	10,06
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1	1	1	1	1
Frais de gestion	% 0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 0,68	0,17	0,32	0,85	0,76
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 0,85	0,85	0,85	0,85	0,85

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie F de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019	2018 ³⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 187	295	10	10	10
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,33	10,18	10,17	10,15	10,05
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	18	29	1	1	1
Frais de gestion	% 0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 0,69	0,16	0,41	0,85	0,85
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 0,85	0,85	0,85	0,85	0,85

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie F de l'option 100/100	2022	2021	2020	2019	2018 ³⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 10	10	10	10	10
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,30	10,17	10,17	10,15	10,05
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1	1	1	1	1
Frais de gestion	% 0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 0,69	0,18	0,41	0,85	0,85
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 0,85	0,85	0,85	0,85	0,85

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 14 mai 2018 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2018.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2022

FPG Portefeuille FNB de revenu BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	654	798
Placements		
Actifs financiers non dérivés	42 336	42 370
Souscriptions à recevoir	68	146
Total de l'actif	43 058	43 314
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	76	142
Charges à payer	219	221
Total du passif	295	363
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	42 763	42 951
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	3 825	4 917
Parts de catégorie A de l'option 75/100	8 321	7 983
Parts de catégorie F de l'option 75/75	125	142
Parts de catégorie F de l'option 75/100	10	740
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	9 077	9 720
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	21 405	19 449
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	10,15 \$	11,65 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	10,02 \$	11,53 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	10,45 \$	11,85 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	10,35 \$	11,76 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	9,60 \$	10,99 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	9,55 \$	10,95 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
REVENUS		
Revenus d'intérêts	10	1
Distributions reçues des fiducies de placement	1 254	1 238
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
(Perte) gain net réalisé	(283)	188
Variation de la moins-value latente	(5 785)	(376)
(Perte) gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	(4 804)	1 051
Total des (pertes) revenus	(4 804)	1 051
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	564	536
Frais d'administration fixes (note 7)	110	104
Frais d'assurance (note 7)	193	181
Frais d'intérêts	0	0
Total des charges	867	821
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(5 671)	230
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(633)	15
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(1 037)	11
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(17)	0
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(50)	16
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(1 340)	(7)
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(2 594)	195
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(1,56)	0,03
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(1,46)	0,02
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(1,40)	0,09
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(3,13)	0,72
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(1,41)	(0,01)
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(1,39)	0,14

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	4 917	4 811
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(633)	15
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 884	4 701
Retrait des parts pouvant être retirées	(3 343)	(4 610)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(459)	91
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 092)	106
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 825	4 917
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	7 983	8 526
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 037)	11
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	11 675	13 535
Retrait des parts pouvant être retirées	(10 300)	(14 089)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 375	(554)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	338	(543)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	8 321	7 983

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	142	12
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(17)	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	130
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	—	130
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(17)	130
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	125	142
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	740	114
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(50)	16
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	610
Retrait des parts pouvant être retirées	(680)	—
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(680)	610
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(730)	626
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	10	740

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	9 720	9 369
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 340)	(7)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 093	3 135
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 396)	(2 777)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	697	358
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(643)	351
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 077	9 720
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	19 449	11 054
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 594)	195
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	8 610	11 354
Retrait des parts pouvant être retirées	(4 060)	(3 154)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	4 550	8 200
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 956	8 395
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	21 405	19 449

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	42 951	33 886
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(5 671)	230
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	25 262	33 465
Retrait des parts pouvant être retirées	(19 779)	(24 630)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	5 483	8 835
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(188)	9 065
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	42 763	42 951

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(5 671)	230
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (gain) net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	283	(188)
Variation de la moins-value latente sur les placements et les dérivés	5 785	376
(Diminution) augmentation des charges à payer	(2)	42
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(1 254)	(1 238)
Achats de placements	(9 940)	(12 951)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	5 160	5 050
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(5 639)	(8 679)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	14 543	18 792
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(9 048)	(9 955)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	5 495	8 837
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(144)	158
Trésorerie à l'ouverture de la période	798	640
Trésorerie à la clôture de la période	654	798
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	10	1
Frais d'intérêts payés*	0	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2022	Nombre de parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds à revenu fixe — 99,0 %			
BMO Portefeuille FNB de revenu, série I	4 097 684	46 474	42 336
Total du portefeuille de placements — 99,0 %		46 474	42 336
Autres actifs, moins les passifs — 1,0 %			427
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			42 763

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 19 avril 2023.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Sommaire des principales méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la

conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, F et Prestige des options 75/75 et 75/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 75/100	21 juin 2016
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie A de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	422	414
Émises contre trésorerie	267	409
Retirées au cours de la période	(312)	(401)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	377	422

Parts de catégorie A de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	693	741
Émises contre trésorerie	1 123	1 194
Retirées au cours de la période	(986)	(1 242)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	830	693

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	12	1
Émises contre trésorerie	—	11
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	12	12

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	63	10
Émises contre trésorerie	—	53
Retirées au cours de la période	(62)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1	63

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	884	856
Émises contre trésorerie	205	289
Retirées au cours de la période	(143)	(261)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	946	884

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 776	1 012
Émises contre trésorerie	868	1 056
Retirées au cours de la période	(402)	(292)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	2 242	1 776

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	10
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	10
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	1 000	10
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	1 000	10

Au 31 décembre 2021		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	12
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	12
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	1 000	11
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	1 000	11

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Portefeuille FNB de revenu (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement du fonds sous-jacent consiste à préserver le capital investi en faisant principalement des placements dans des fonds négociables en bourse qui investissent dans des titres à revenu fixe et en ayant une exposition moindre aux fonds négociables en bourse qui investissent dans des actions canadiennes, américaines et internationales. Il peut aussi investir dans d'autres fonds communs de placement ou investir directement dans des titres à revenu fixe, des actions et dans la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Risque de change

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds pouvait être indirectement exposé au risque de change si le fonds sous-jacent avait investi dans des instruments financiers libellés dans une autre monnaie que la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 75 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 10 % de l'indice composé S&P/TSX (rendement total) et à 15 % de l'indice MSCI Monde (CAD), si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 4 042 \$ (4 240 \$ au 31 décembre 2021). La corrélation historique n'est pas représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	42 336	—	—	42 336

Au 31 décembre 2021

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	42 370	—	—	42 370

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2022 (aucun en 2021).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
BMO Portefeuille FNB de revenu, série I	42 336	42 370

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

BMO Portefeuille FNB de revenu, série I	4,05 %	2,99 %
---	--------	--------

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(633)	15
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	405	430
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,56)	0,03
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 037)	11
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	711	735
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,46)	0,02
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(17)	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	12	5
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,40)	0,09
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(50)	16
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	16	22
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(3,13)	0,72

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 340)	(7)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	952	796
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,41)	(0,01)
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 594)	195
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 861	1 395
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,39)	0,14

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Titres du marché monétaire		
Fédéral	6,3 %	— %
Provincial	0,5 %	— %
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds d'actions canadiennes	8,6 %	7,6 %
Fonds à revenu fixe canadiens	37,6 %	54,1 %
Fonds d'actions des marchés émergents	0,8 %	2,1 %
Fonds à revenu fixe des marchés émergents	5,3 %	4,1 %
Fonds d'actions internationales	7,0 %	5,7 %
Fonds à revenu fixe internationaux	— %	0,4 %
Fonds d'actions américaines	8,3 %	9,2 %
Fonds à revenu fixe américains	22,8 %	13,6 %
Autres actifs, moins les passifs	2,8 %	3,2 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

FPG Portefeuille FNB de revenu BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie A de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3 825	4 917	4 811	4 358	4 771
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,15	11,65	11,61	10,89	10,10
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	377	422	414	400	473
Frais de gestion	% 1,40	1,40	1,40	1,40	1,40
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,19	2,20	2,19	2,20	2,23
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,19	2,20	2,19	2,20	2,23
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 12,99	13,76	14,37	4,37	28,38

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie A de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 8 321	7 983	8 526	5 668	6 342
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,02	11,53	11,51	10,81	10,04
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	830	693	741	524	632
Frais de gestion	% 1,40	1,40	1,40	1,40	1,40
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,42	2,42	2,42	2,43	2,44
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,42	2,42	2,42	2,43	2,44
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 12,99	13,76	14,37	4,37	28,38

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie F de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019	2018 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 125	142	12	11	10
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,45	11,85	11,69	10,84	9,94
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	12	12	1	1	1
Frais de gestion	% 0,40	0,40	0,40	0,40	0,40
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,03	1,10	1,10	1,10	1,10
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,03	1,10	1,10	1,10	1,10
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 12,99	13,76	14,37	4,37	28,38

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie F de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019	2018 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 10	740	114	11	10
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,35	11,76	11,63	10,80	9,92
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1	63	10	1	1
Frais de gestion	% 0,40	0,40	0,40	0,40	0,40
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,30	1,30	1,30	1,30	1,30
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,30	1,30	1,30	1,30	1,30
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 12,99	13,76	14,37	4,37	28,38

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 9 077	9 720	9 369	5 673
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,60	10,99	10,95	10,25
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	946	884	856	553
Frais de gestion	% 1,26	1,26	1,26	1,26
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,05	2,06	2,06	2,06
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,05	2,06	2,06	2,06
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 12,99	13,76	14,37	4,37

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG Portefeuille FNB de revenu BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019 ⁵⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 21 405	19 449	11 054	8 286
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,55	10,95	10,92	10,24
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	2 242	1 776	1 012	809
Frais de gestion	% 1,22	1,22	1,22 [†]	1,26
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,17	2,19	2,19	2,23
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,17	2,19	2,19	2,23
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 12,99	13,76	14,37	4,37

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 14 mai 2018 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2018.

⁵⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 6 mai 2019 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2019.

[†] Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,26 % à 1,22 %.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2022

FPG Portefeuille FNB équilibré BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	2 731	7 138
Placements		
Actifs financiers non dérivés	294 448	308 860
Souscriptions à recevoir	687	2 955
Total de l'actif	297 866	318 953
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	456	3 136
Charges à payer	1 857	1 891
Total du passif	2 313	5 027
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	295 553	313 926
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	24 436	28 348
Parts de catégorie A de l'option 75/100	54 544	59 041
Parts de catégorie A de l'option 100/100	44 771	49 858
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 737	587
Parts de catégorie F de l'option 75/100	7 427	6 359
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 985	1 987
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	25 202	29 435
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	78 551	77 819
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	56 900	60 492
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	12,06 \$	13,71 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	11,84 \$	13,50 \$
Parts de catégorie A de l'option 100/100	10,97 \$	12,56 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	11,54 \$	12,98 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	11,34 \$	12,78 \$
Parts de catégorie F de l'option 100/100	11,10 \$	12,57 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	10,44 \$	11,85 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	10,34 \$	11,76 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	11,24 \$	12,82 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
REVENUS		
Revenus d'intérêts	59	10
Distributions reçues des fiducies de placement	8 775	7 353
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	1 226	—
Variation de la (moins-value) plus-value latente	(41 913)	16 634
(Perte) gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	(31 853)	23 997
Total des (pertes) revenus	(31 853)	23 997
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	4 235	3 867
Frais d'administration fixes (note 7)	831	749
Frais d'assurance (note 7)	2 366	2 145
Frais d'intérêts	0	0
Total des charges	7 432	6 761
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(39 285)	17 236
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(3 407)	1 780
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(7 400)	3 162
Parts de catégorie A de l'option 100/100	(6 236)	2 748
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(129)	43
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(767)	326
Parts de catégorie F de l'option 100/100	(237)	112
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(3 671)	1 792
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(9 903)	4 000
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	(7 535)	3 273
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(1,66)	0,88
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(1,60)	0,81
Parts de catégorie A de l'option 100/100	(1,57)	0,73
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(1,42)	0,96
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(1,25)	1,00
Parts de catégorie F de l'option 100/100	(1,42)	0,88
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(1,45)	0,77
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(1,35)	0,76
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	(1,54)	0,77

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	28 348	25 174
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(3 407)	1 780
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	8 947	14 086
Retrait des parts pouvant être retirées	(9 452)	(12 692)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(505)	1 394
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(3 912)	3 174
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	24 436	28 348
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	59 041	43 959
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(7 400)	3 162
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	40 368	62 051
Retrait des parts pouvant être retirées	(37 465)	(50 131)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2 903	11 920
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(4 497)	15 082
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	54 544	59 041

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	49 858	42 679
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(6 236)	2 748
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	18 339	27 505
Retrait des parts pouvant être retirées	(17 190)	(23 074)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 149	4 431
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(5 087)	7 179
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	44 771	49 858
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	587	543
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(129)	43
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 285	2
Retrait des parts pouvant être retirées	(6)	(1)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 279	1
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 150	44
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 737	587

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	6 359	2 399
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(767)	326
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	6 129	4 171
Retrait des parts pouvant être retirées	(4 294)	(537)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 835	3 634
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 068	3 960
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	7 427	6 359
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	1 987	746
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(237)	112
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	303	1 138
Retrait des parts pouvant être retirées	(68)	(9)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	235	1 129
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2)	1 241
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 985	1 987

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	29 435	23 165
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(3 671)	1 792
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5 444	9 097
Retrait des parts pouvant être retirées	(6 006)	(4 619)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(562)	4 478
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(4 233)	6 270
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	25 202	29 435
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	77 819	46 601
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(9 903)	4 000
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	27 730	42 006
Retrait des parts pouvant être retirées	(17 095)	(14 788)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	10 635	27 218
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	732	31 218
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	78 551	77 819

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	60 492	45 239
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(7 535)	3 273
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	11 696	18 970
Retrait des parts pouvant être retirées	(7 753)	(6 990)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3 943	11 980
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(3 592)	15 253
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	56 900	60 492
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	313 926	230 505
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(39 285)	17 236
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	120 241	179 026
Retrait des parts pouvant être retirées	(99 329)	(112 841)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	20 912	66 185
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(18 373)	83 421
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	295 553	313 926

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(39 285)	17 236
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(1 226)	—
Variation de la moins-value (plus-value) latente sur les placements et les dérivés	41 913	(16 634)
(Diminution) augmentation des charges à payer	(34)	489
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(8 775)	(7 353)
Achats de placements	(45 000)	(57 250)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	27 500	—
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		
	(24 907)	(63 512)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	75 642	109 298
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(55 142)	(42 879)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		
	20 500	66 419
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(4 407)	2 907
Trésorerie à l'ouverture de la période	7 138	4 231
Trésorerie à la clôture de la période	2 731	7 138
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	59	10
Frais d'intérêts payés*	0	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2022	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds équilibré mondial — 99,6 %			
BMO Portefeuille FNB équilibré, série I	21 830 219	294 877	294 448
Total du portefeuille de placements — 99,6 %		294 877	294 448
Autres actifs, moins les passifs — 0,4 %			1 105
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			295 553

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 19 avril 2023.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Sommaire des principales méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiduciaires de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la

conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, F et Prestige des options 75/75, 75/100 et 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 75/100	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 100/100	9 janvier 2017
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 100/100	14 mai 2018
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	9 janvier 2017

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	2 067	1 960
Émises contre trésorerie	710	1 063
Retirées au cours de la période	(751)	(956)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	2 026	2 067
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	4 375	3 468
Émises contre trésorerie	3 295	4 739
Retirées au cours de la période	(3 061)	(3 832)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	4 609	4 375
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	3 969	3 603
Émises contre trésorerie	1 611	2 254
Retirées au cours de la période	(1 499)	(1 888)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	4 081	3 969
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	45	45
Émises contre trésorerie	106	0
Retirées au cours de la période	(1)	(0)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	150	45

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	498	202
Émises contre trésorerie	526	341
Retirées au cours de la période	(369)	(45)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	655	498

Parts de catégorie F de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	158	64
Émises contre trésorerie	27	95
Retirées au cours de la période	(6)	(1)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	179	158

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	2 485	2 092
Émises contre trésorerie	494	794
Retirées au cours de la période	(566)	(401)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	2 413	2 485

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	6 615	4 229
Émises contre trésorerie	2 591	3 691
Retirées au cours de la période	(1 612)	(1 305)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	7 594	6 615

Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	4 720	3 757
Émises contre trésorerie	1 003	1 523
Retirées au cours de la période	(659)	(560)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	5 064	4 720

FPG Portefeuille FNB équilibré BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2022

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	12
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	11
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	1 000	10
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	1 000	10

Au 31 décembre 2021		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	13
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	13
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	13
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	1 000	12
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	1 000	12

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Portefeuille FNB équilibré (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement du fonds sous-jacent est d'offrir un portefeuille équilibré en faisant des placements principalement dans des fonds négociables en bourse qui investissent dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens, américains et internationaux. Il peut aussi investir dans d'autres fonds communs de placement ou investir directement dans des titres à revenu fixe, des actions et dans la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Risque de change

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds pouvait être indirectement exposé au risque de change si le fonds sous-jacent avait investi dans des instruments financiers libellés dans une autre monnaie que la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 40 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 20 % de l'indice composé S&P/TSX (rendement total) et à 40 % de l'indice MSCI Monde (CAD), si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 27 533 \$ (28 793 \$ au 31 décembre 2021). La corrélation historique n'est pas représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2022				
Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	294 448	—	—	294 448

Au 31 décembre 2021				
Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	308 860	—	—	308 860

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2022 (aucun en 2021).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Valeur comptable		
BMO Portefeuille FNB équilibré, série I	294 448	308 860

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

BMO Portefeuille FNB équilibré, série I	4,70 %	4,62 %
---	--------	--------

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(3 407)	1 780
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	2 047	2 028
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,66)	0,88
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(7 400)	3 162
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	4 624	3 912
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,60)	0,81
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(6 236)	2 748
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	3 960	3 780
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,57)	0,73
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(129)	43
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	91	45
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,42)	0,96
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(767)	326
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	612	325
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,25)	1,00
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(237)	112
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	166	127
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,42)	0,88

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(3 671)	1 792
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	2 531	2 317
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,45)	0,77
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(9 903)	4 000
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	7 353	5 254
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,35)	0,76
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(7 535)	3 273
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	4 886	4 225
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,54)	0,77

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

<i>Aux</i>	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Titres du marché monétaire		
Fédéral	0,6 %	— %
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds d'actions canadiennes	20,0 %	17,9 %
Fonds à revenu fixe canadiens	22,3 %	26,0 %
Fonds d'actions des marchés émergents	2,6 %	5,0 %
Fonds à revenu fixe des marchés émergents	2,2 %	2,7 %
Fonds d'actions mondiales	0,8 %	— %
Fonds mondiaux de titres à revenu fixe	0,2 %	0,2 %
Fonds d'actions internationales	16,4 %	14,5 %
Fonds à revenu fixe internationaux	— %	0,2 %
Fonds du marché monétaire	0,2 %	— %
Fonds d'actions américaines	22,4 %	20,1 %
Fonds à revenu fixe américains	9,3 %	9,1 %
Autres actifs, moins les passifs	3,0 %	4,3 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie A de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 24 436	28 348	25 174	21 355	28 413
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,06	13,71	12,84	12,00	10,68
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	2 026	2 067	1 960	1 779	2 659
Frais de gestion	% 1,45	1,45	1,45	1,45	1,45
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,31	2,31	2,30	2,31	2,32
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,31	2,31	2,30	2,31	2,32
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 9,26	—	0,32	0,39	8,33

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie A de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 54 544	59 041	43 959	34 296	53 676
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,84	13,50	12,67	11,88	10,60
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	4 609	4 375	3 468	2 887	5 062
Frais de gestion	% 1,45	1,45	1,45	1,45	1,45
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,60	2,60	2,60	2,60	2,60
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,60	2,60	2,60	2,60	2,60
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 9,26	—	0,32	0,39	8,33

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie A de l'option 100/100	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 44 771	49 858	42 679	40 618	28 364
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,97	12,56	11,85	11,16	10,00
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	4 081	3 969	3 603	3 640	2 836
Frais de gestion	% 1,45	1,45	1,45	1,45	1,45
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 3,03	3,03	3,02	3,02	3,01
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 3,03	3,03	3,02	3,02	3,01
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 9,26	—	0,32	0,39	8,33

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie F de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019	2018 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 1 737	587	543	1 113	448
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,54	12,98	12,02	11,06	9,74
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	150	45	45	101	46
Frais de gestion	% 0,45	0,45	0,45	0,45	0,45
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,21	1,21	1,21	1,21	1,21
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,21	1,21	1,21	1,21	1,21
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 9,26	—	0,32	0,39	8,33

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie F de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019	2018 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 7 427	6 359	2 399	1 147	10
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,34	12,78	11,87	11,00	9,70
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	655	498	202	104	1
Frais de gestion	% 0,45	0,45	0,45	0,45	0,45
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,47	1,44	1,40	1,50	1,50
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,47	1,44	1,40	1,50	1,50
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 9,26	—	0,32	0,39	8,33

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie F de l'option 100/100	2022	2021	2020	2019	2018 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 1 985	1 987	746	183	124
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,10	12,57	11,72	10,92	9,68
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	179	158	64	17	13
Frais de gestion	% 0,45	0,45	0,45	0,45	0,45
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,88	1,92	1,92	1,92	1,92
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,88	1,92	1,92	1,92	1,92
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 9,26	—	0,32	0,39	8,33

FPG Portefeuille FNB équilibré BMO

Information supplémentaire (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022



Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾		2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 25 202	29 435	23 165	20 212	Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 56 900	60 492	45 239	36 746	25 192
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,44	11,85	11,07	10,33	Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,24	12,82	12,04	11,29	10,08
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	2 413	2 485	2 092	1 956	Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	5 064	4 720	3 757	3 254	2 500
Frais de gestion	% 1,27	1,27	1,27	1,27	Frais de gestion	% 1,10	1,10	1,10	1,10	1,10
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,10	2,10	2,10	2,11	Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,63	2,63	2,62	2,61	2,61
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,10	2,10	2,10	2,11	Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,63	2,63	2,62	2,61	2,61
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 9,26	—	0,32	0,39	Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 9,26	—	0,32	0,39	8,33

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre			
	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 78 551	77 819	46 601	31 562
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,34	11,76	11,02	10,31
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	7 594	6 615	4 229	3 061
Frais de gestion	% 1,22	1,22	1,22 [†]	1,27
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,34	2,34	2,36	2,40
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,34	2,34	2,36	2,40
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 9,26	—	0,32	0,39

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds. Pour la période close le 31 décembre 2021, le Fonds n'a effectué aucune vente de titres du portefeuille. Par conséquent, le taux de rotation des titres en portefeuille a été de zéro pour la période.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 14 mai 2018 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2018.

⁵⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 6 mai 2019 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2019.

[†] Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,27 % à 1,22 %.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2022

FPG Portefeuille FNB croissance BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	684	1 495
Placements		
Actifs financiers non dérivés	54 191	54 013
Souscriptions à recevoir	22	505
Total de l'actif	54 897	56 013
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	60	453
Charges à payer	346	318
Total du passif	406	771
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	54 491	55 242
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	11 879	11 639
Parts de catégorie A de l'option 75/100	17 189	18 096
Parts de catégorie F de l'option 75/75	143	56
Parts de catégorie F de l'option 75/100	494	328
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	8 309	8 005
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	16 477	17 118
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	13,33 \$	15,08 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	13,06 \$	14,82 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	12,09 \$	13,53 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	11,89 \$	13,35 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	10,97 \$	12,39 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	10,85 \$	12,29 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
REVENUS		
Revenus d'intérêts	9	1
Distributions reçues des fiducies de placement	1 542	1 079
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	251	29
Variation de la (moins-value) plus-value latente	(7 300)	4 560
(Perte) gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	(5 498)	5 669
Total des (pertes) revenus	(5 498)	5 669
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	819	650
Frais d'administration fixes (note 7)	154	122
Frais d'assurance (note 7)	403	310
Total des charges	1 376	1 082
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(6 874)	4 587
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(1 397)	1 103
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(2 305)	1 405
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(13)	6
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(31)	12
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(961)	730
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(2 167)	1 331
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(1,68)	1,53
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(1,69)	1,46
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(1,29)	1,52
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(1,00)	1,01
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(1,40)	1,28
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(1,36)	1,21

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	11 639	9 130
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 397)	1 103
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	4 553	4 208
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 916)	(2 802)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 637	1 406
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	240	2 509
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	11 879	11 639
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	18 096	11 306
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 305)	1 405
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	12 198	15 587
Retrait des parts pouvant être retirées	(10 800)	(10 202)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 398	5 385
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(907)	6 790
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	17 189	18 096

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	56	50
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(13)	6
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	100	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	100	—
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	87	6
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	143	56
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	328	12
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(31)	12
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	197	304
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	197	304
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	166	316
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	494	328

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	8 005	5 780
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(961)	730
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 628	1 841
Retrait des parts pouvant être retirées	(363)	(346)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 265	1 495
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	304	2 225
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	8 309	8 005
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	17 118	9 631
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 167)	1 331
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	7 223	8 883
Retrait des parts pouvant être retirées	(5 697)	(2 727)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 526	6 156
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(641)	7 487
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	16 477	17 118

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	55 242	35 909
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(6 874)	4 587
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	25 899	30 823
Retrait des parts pouvant être retirées	(19 776)	(16 077)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	6 123	14 746
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(751)	19 333
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	54 491	55 242

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(6 874)	4 587
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(251)	(29)
Variation de la moins-value (plus-value) latente sur les placements et les dérivés	7 300	(4 560)
Augmentation des charges à payer	28	105
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(1 542)	(1 079)
Achats de placements	(9 185)	(13 100)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	3 500	175
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(7 024)	(13 901)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	17 127	21 395
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(10 914)	(6 635)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	6 213	14 760
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(811)	859
Trésorerie à l'ouverture de la période	1 495	636
Trésorerie à la clôture de la période	684	1 495
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	9	1

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2022	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds équilibré mondial — 99,4 %			
BMO Portefeuille FNB croissance, série I	3 592 258	52 269	54 191
Total du portefeuille de placements — 99,4 %		52 269	54 191
Autres actifs, moins les passifs — 0,6 %			300
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			54 491

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 19 avril 2023.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Sommaire des principales méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la

conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, F et Prestige des options 75/75 et 75/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 75/100	21 juin 2016
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
--	------------------	------------------

Parts de catégorie A de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	772	675
Émises contre trésorerie	332	291
Retirées au cours de la période	(213)	(194)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	891	772

Parts de catégorie A de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 221	847
Émises contre trésorerie	894	1 090
Retirées au cours de la période	(798)	(716)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 317	1 221

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	4	4
Émises contre trésorerie	8	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	12	4

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	25	1
Émises contre trésorerie	16	24
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	41	25

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
--	------------------	------------------

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	646	521
Émises contre trésorerie	144	155
Retirées au cours de la période	(33)	(30)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	757	646

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 393	873
Émises contre trésorerie	641	750
Retirées au cours de la période	(516)	(230)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 518	1 393

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	12
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	12
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	1 000	11
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	1 000	11

Au 31 décembre 2021		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	14
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	13
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	1 000	12
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	1 000	12

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Portefeuille FNB croissance (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement du fonds sous-jacent est d'offrir une croissance à long terme surtout au moyen de placements dans des fonds négociables en bourse qui investissent dans des actions canadiennes, américaines et internationales et, dans une moindre mesure, dans des titres à revenu fixe. Il peut aussi investir dans d'autres fonds communs de placement ou investir directement dans des titres à revenu fixe, des actions et dans la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Risque de change

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds pouvait être indirectement exposé au risque de change si le fonds sous-jacent avait investi dans des instruments financiers libellés dans une autre monnaie que la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 20 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 25 % de l'indice composé S&P/TSX (rendement total) et à 55 % de l'indice MSCI Monde (CAD), si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 5 112 \$ (5 100 \$ au 31 décembre 2021). La corrélation historique n'est pas représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	54 191	—	—	54 191

Au 31 décembre 2021

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	54 013	—	—	54 013

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2022 (aucun en 2021).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
BMO Portefeuille FNB croissance, série I	54 191	54 013

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

BMO Portefeuille FNB croissance, série I	2,26 %	2,26 %
--	--------	--------

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 397)	1 103
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	830	721
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,68)	1,53
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 305)	1 405
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 367	960
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,69)	1,46
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(13)	6
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	10	4
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,29)	1,52
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(31)	12
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	32	12
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,00)	1,01

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(961)	730
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	685	569
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,40)	1,28
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 167)	1 331
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 594	1 097
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,36)	1,21

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Titres du marché monétaire		
Fédéral	2,0 %	— %
Provincial	0,2 %	— %
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds d'actions canadiennes	26,2 %	25,3 %
Fonds à revenu fixe canadiens	14,9 %	12,0 %
Fonds d'actions des marchés émergents	2,3 %	6,5 %
Fonds à revenu fixe des marchés émergents	1,6 %	0,4 %
Fonds d'actions mondiales	1,8 %	— %
Fonds d'actions internationales	17,6 %	19,7 %
Fonds à revenu fixe internationaux	— %	0,1 %
Fonds d'actions américaines	27,0 %	27,7 %
Fonds à revenu fixe américains	5,3 %	3,0 %
Autres actifs, moins les passifs	1,1 %	5,3 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

FPG Portefeuille FNB croissance BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie A de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 11 879	11 639	9 130	7 971	9 051
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 13,33	15,08	13,53	12,65	11,03
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	891	772	675	630	821
Frais de gestion	% 1,45	1,45	1,45	1,45	1,45
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,38	2,37	2,37	2,38	2,37
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,38	2,37	2,37	2,38	2,37
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 6,38	0,41	3,21	9,91	19,56

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie A de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 17 189	18 096	11 306	10 656	14 785
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 13,06	14,82	13,34	12,50	10,94
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 317	1 221	847	852	1 351
Frais de gestion	% 1,45	1,45	1,45	1,45	1,45
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,73	2,73	2,73	2,75	2,75
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,73	2,73	2,73	2,75	2,75
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 6,38	0,41	3,21	9,91	19,56

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie F de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019	2018 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 143	56	50	56	48
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,09	13,53	12,01	11,11	9,58
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	12	4	4	5	5
Frais de gestion	% 0,45	0,45	0,45	0,45	0,45
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,30	1,30	1,30	1,30	1,30
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,30	1,30	1,30	1,30	1,30
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 6,38	0,41	3,21	9,91	19,56

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie F de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019	2018 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 494	328	12	11	10
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,89	13,35	11,90	11,04	9,56
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	41	25	1	1	1
Frais de gestion	% 0,45	0,45	0,45	0,45	0,45
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,65	1,65	1,65	1,65	1,65
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,65	1,65	1,65	1,65	1,65
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 6,38	0,41	3,21	9,91	19,56

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 8 309	8 005	5 780	3 064
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,97	12,39	11,10	10,36
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	757	646	521	296
Frais de gestion	% 1,27	1,27	1,27	1,27
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,20	2,22	2,22	2,22
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,20	2,22	2,22	2,22
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 6,38	0,41	3,21	9,91

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG Portefeuille FNB croissance BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019 ⁵⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 16 477	17 118	9 631	7 637
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,85	12,29	11,03	10,34
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 518	1 393	873	739
Frais de gestion	% 1,18	1,18	1,18 [†]	1,27
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,45	2,45	2,48	2,54
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,45	2,45	2,48	2,54
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 6,38	0,41	3,21	9,91

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 14 mai 2018 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2018.

⁵⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 6 mai 2019 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2019.

[†] Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,27 % à 1,18 %.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2022

FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE*(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)*

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	469	356
Placements		
Actifs financiers non dérivés	38 565	38 910
Montant à recevoir pour la vente de placements	—	125
Souscriptions à recevoir	26	611
Total de l'actif	39 060	40 002
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	31	414
Charges à payer	247	243
Total du passif	278	657
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	38 782	39 345
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	8 801	9 104
Parts de catégorie A de l'option 75/100	13 100	14 535
Parts de catégorie F de l'option 75/75	46	51
Parts de catégorie F de l'option 75/100	173	248
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	4 630	4 827
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	12 032	10 580
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	14,62 \$	16,42 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	14,29 \$	16,11 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	12,54 \$	13,93 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	12,34 \$	13,76 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	11,46 \$	12,85 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	11,32 \$	12,73 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL*(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)*

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
REVENUS		
Revenus d'intérêts	5	0
Distributions reçues des fiducies de placement	1 102	810
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	124	175
Variation de la (moins-value) plus-value latente	(4 791)	4 563
(Perte) gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	(3 560)	5 548
Total des (pertes) revenus	(3 560)	5 548
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	593	533
Frais d'administration fixes (note 7)	106	95
Frais d'assurance (note 7)	278	248
Total des charges	977	876
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(4 537)	4 672
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(1 033)	1 107
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(1 659)	1 712
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(5)	6
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(28)	23
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(560)	549
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(1 252)	1 275
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(1,75)	2,13
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(1,78)	2,04
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(1,39)	1,93
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(1,79)	1,74
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(1,43)	1,66
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(1,29)	1,65

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	9 104	6 907
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 033)	1 107
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 854	4 010
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 124)	(2 920)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	730	1 090
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(303)	2 197
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	8 801	9 104
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	14 535	10 604
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 659)	1 712
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	8 809	10 088
Retrait des parts pouvant être retirées	(8 585)	(7 869)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	224	2 219
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 435)	3 931
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	13 100	14 535

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	51	32
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(5)	6
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	13
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	—	13
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(5)	19
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	46	51
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	248	113
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(28)	23
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	112
Retrait des parts pouvant être retirées	(47)	(0)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(47)	112
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(75)	135
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	173	248

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les 31 décembre 2022 31 décembre 2021

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	4 827	3 014
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(560)	549
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	894	1 736
Retrait des parts pouvant être retirées	(531)	(472)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	363	1 264
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(197)	1 813
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 630	4 827

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	10 580	7 717
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 252)	1 275
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5 150	4 367
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 446)	(2 779)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2 704	1 588
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 452	2 863
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	12 032	10 580

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les 31 décembre 2022 31 décembre 2021

Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	39 345	28 387
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(4 537)	4 672
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	17 707	20 326
Retrait des parts pouvant être retirées	(13 733)	(14 040)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées		6 286
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(563)	10 958
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	38 782	39 345

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(4 537)	4 672
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(124)	(175)
Variation de la moins-value (plus-value) latente sur les placements et les dérivés	4 791	(4 563)
Augmentation des charges à payer	4	73
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(1 102)	(810)
Achats de placements	(4 120)	(6 384)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	1 025	725
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(4 063)	(6 462)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	12 190	13 704
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(8 014)	(7 581)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	4 176	6 123
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	113	(339)
Trésorerie à l'ouverture de la période	356	695
Trésorerie à la clôture de la période	469	356
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	5	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2022	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions mondiales — 99,4 %			
BMO Portefeuille FNB actions de croissance, série I	2 240 381	34 888	38 565
Total du portefeuille de placements — 99,4 %		34 888	38 565
Autres actifs, moins les passifs — 0,6 %			217
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			38 782

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Notes complémentaires

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2022

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 19 avril 2023.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Sommaire des principales méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Notes complémentaires (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2022

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la

conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

Notes complémentaires (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2022

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Notes complémentaires

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, F et Prestige des options 75/75 et 75/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 75/100	21 juin 2016
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
--	------------------	------------------

Parts de catégorie A de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	554	484
Émises contre trésorerie	189	259
Retirées au cours de la période	(141)	(189)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	602	554

Parts de catégorie A de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	902	755
Émises contre trésorerie	596	665
Retirées au cours de la période	(581)	(518)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	917	902

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	4	3
Émises contre trésorerie	—	1
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	4	4

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	18	10
Émises contre trésorerie	—	8
Retirées au cours de la période	(4)	(0)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	14	18

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
--	------------------	------------------

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	376	270
Émises contre trésorerie	75	144
Retirées au cours de la période	(47)	(38)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	404	376

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	831	697
Émises contre trésorerie	442	365
Retirées au cours de la période	(210)	(231)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 063	831

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	13
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	12
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	1 000	11
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	1 000	11

Au 31 décembre 2021		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	14
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	14
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	1 000	13
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	1 000	13

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Portefeuille FNB actions de croissance (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement du fonds sous-jacent est d'offrir une croissance à long terme surtout par des placements dans des fonds négociables en bourse qui investissent dans des actions canadiennes, américaines et internationales. Il peut aussi investir dans d'autres fonds communs de placement ou investir directement dans des actions et dans la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Risque de change

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds pouvait être indirectement exposé au risque de change si le fonds sous-jacent avait investi dans des instruments financiers libellés dans une autre monnaie que la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2022

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 25 % de l'indice composé S&P/TSX (rendement total) et à 75 % de l'indice MSCI Monde (CAD), si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 3 530 \$ (3 580 \$ au 31 décembre 2021). La corrélation historique n'est pas représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hierarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	38 565	—	—	38 565

Au 31 décembre 2021

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	38 910	—	—	38 910

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2022 (aucun en 2021).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
BMO Portefeuille FNB actions de croissance, série I	38 565	38 910

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

BMO Portefeuille FNB actions de croissance, série I	3,98 %	4,02 %
---	--------	--------

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 033)	1 107
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	590	520
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,75)	2,13
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 659)	1 712
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	932	838
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,78)	2,04
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(5)	6
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	4	3
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,39)	1,93
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(28)	23
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	16	13
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,79)	1,74

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

<i>Périodes closes les</i>	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(559)	549
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	390	331
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,43)	1,66
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 252)	1 275
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	973	774
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,29)	1,65

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

<i>Aux</i>	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Titres du marché monétaire		
Fédéral	4,0 %	— %
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds d'actions canadiennes	32,2 %	31,0 %
Fonds d'actions des marchés émergents	2,9 %	7,2 %
Fonds d'actions mondiales	1,9 %	— %
Fonds d'actions internationales	24,7 %	24,6 %
Fonds d'actions américaines	33,0 %	33,3 %
Autres actifs, moins les passifs	1,3 %	3,9 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie A de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 8 801	9 104	6 907	5 858	5 143
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 14,62	16,42	14,26	13,33	11,43
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	602	554	484	439	450
Frais de gestion	% 1,50	1,50	1,50	1,50	1,50
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,43	2,42	2,43	2,44	2,45
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,43	2,42	2,43	2,44	2,45
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,37	2,54	1,19	11,28	6,07

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie A de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 13 100	14 535	10 604	9 298	14 472
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 14,29	16,11	14,05	13,17	11,32
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	917	902	755	706	1 278
Frais de gestion	% 1,50	1,50	1,50	1,50	1,50
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,79	2,79	2,78	2,79	2,80
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,79	2,79	2,78	2,79	2,80
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,37	2,54	1,19	11,28	6,07

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie F de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019	2018 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 46	51	32	29	10
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,54	13,93	11,98	11,08	9,39
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	4	4	3	3	1
Frais de gestion	% 0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,36	1,36	1,36	1,36	1,36
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,36	1,36	1,36	1,36	1,36
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,37	2,54	1,19	11,28	6,07

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie F de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019	2018 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 173	248	113	11	9
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,34	13,76	11,86	11,02	9,37
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	14	18	10	1	1
Frais de gestion	% 0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,71	1,71	1,71	1,71	1,71
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,71	1,71	1,71	1,71	1,71
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,37	2,54	1,19	11,28	6,07

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 4 630	4 827	3 014	1 410
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,46	12,85	11,14	10,41
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	404	376	270	135
Frais de gestion	% 1,32	1,32	1,32	1,32
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,24	2,24	2,27	2,28
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,24	2,24	2,27	2,28
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,37	2,54	1,19	11,28

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		2022	2021	2020	2019 ⁵⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$	12 032	10 580	7 717	4 604
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$	11,32	12,73	11,07	10,39
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾		1 063	831	697	443
Frais de gestion	%	1,23	1,23	1,23 [†]	1,32
Ratio des frais de gestion ²⁾	%	2,50	2,51	2,54	2,62
Ratio des frais de gestion avant renoncations	%	2,50	2,51	2,54	2,62
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	%	2,37	2,54	1,19	11,28

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 14 mai 2018 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2018.

⁵⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 6 mai 2019 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2019.

[†] Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,32 % à 1,23 %.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2022

FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	254	554
Placements		
Actifs financiers non dérivés	17 034	18 374
Souscriptions à recevoir	68	11
Total de l'actif	17 356	18 939
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	68	63
Charges à payer	80	98
Total du passif	148	161
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	17 208	18 778
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1 905	2 651
Parts de catégorie A de l'option 75/100	3 940	4 527
Parts de catégorie F de l'option 75/75	398	455
Parts de catégorie F de l'option 75/100	115	11
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	3 507	5 477
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	7 343	5 657
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	9,10 \$	10,54 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	8,98 \$	10,41 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	9,81 \$	11,24 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	9,75 \$	11,18 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	9,09 \$	10,52 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	8,98 \$	10,40 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
REVENUS		
Revenus d'intérêts	1	0
Distributions reçues des fiducies de placement	572	805
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Perte nette réalisée	(480)	(230)
Variation de la moins-value latente	(2 237)	(1 136)
Perte nette sur la juste valeur des placements et dérivés	(2 144)	(561)
Total des pertes	(2 144)	(561)
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	216	306
Frais d'administration fixes (note 7)	45	64
Frais d'assurance (note 7)	56	79
Frais d'intérêts	0	1
Total des charges	317	450
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 461)	(1 011)
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(349)	(133)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(582)	(213)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(57)	(10)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(1)	(1)
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(697)	(210)
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(775)	(444)
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(1,44)	(0,45)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(1,40)	(0,43)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(1,43)	(0,24)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(0,53)	(0,27)
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(1,61)	(0,34)
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(1,34)	(0,60)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2 651	3 809
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(349)	(133)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 132	2 563
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 529)	(3 588)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(397)	(1 025)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(746)	(1 158)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 905	2 651
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	4 527	6 064
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(582)	(213)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	4 114	2 882
Retrait des parts pouvant être retirées	(4 119)	(4 206)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(5)	(1 324)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(587)	(1 537)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 940	4 527

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	455	453
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(57)	(10)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	13
Retrait des parts pouvant être retirées	—	(1)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	—	12
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(57)	2
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	398	455
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	11	12
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)	(1)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	105	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	105	—
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	104	(1)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	115	11

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	5 477	5 759
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(697)	(210)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	817	2 261
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 090)	(2 333)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 273)	(72)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 970)	(282)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 507	5 477
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	5 657	11 160
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(775)	(444)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 519	2 656
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 058)	(7 715)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2 461	(5 059)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 686	(5 503)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	7 343	5 657

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	18 778	27 257
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 461)	(1 011)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	9 687	10 375
Retrait des parts pouvant être retirées	(8 796)	(17 843)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	891	(7 468)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 570)	(8 479)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	17 208	18 778

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 461)	(1 011)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte nette réalisée sur la vente de placements et de dérivés	480	230
Variation de la moins-value latente sur les placements et les dérivés	2 237	1 136
Diminution des charges à payer	(18)	(31)
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(572)	(805)
Achats de placements	(4 250)	(4 100)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	3 445	11 400
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(1 139)	6 819
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5 729	6 693
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(4 890)	(14 094)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	839	(7 401)
Diminution nette de la trésorerie	(300)	(582)
Trésorerie à l'ouverture de la période	554	1 136
Trésorerie à la clôture de la période	254	554
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	1	0
Frais d'intérêts payés*	0	1

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2022	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds à revenu fixe — 99,0 %			
BMO Portefeuille FNB à revenu fixe, série I	1 971 566	19 761	17 034
Total du portefeuille de placements — 99,0 %		19 761	17 034
Autres actifs, moins les passifs — 1,0 %			174
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			17 208

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 19 avril 2023.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Sommaire des principales méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la

conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, F et Prestige des options 75/75 et 75/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 75/100	21 juin 2016
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
--	------------------	------------------

Parts de catégorie A de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	252	350
Émises contre trésorerie	121	240
Retirées au cours de la période	(164)	(338)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	209	252

Parts de catégorie A de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	435	563
Émises contre trésorerie	448	275
Retirées au cours de la période	(444)	(403)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	439	435

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	41	39
Émises contre trésorerie	—	2
Retirées au cours de la période	—	(0)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	41	41

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Émises contre trésorerie	11	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	12	1

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
--	------------------	------------------

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	521	530
Émises contre trésorerie	89	213
Retirées au cours de la période	(224)	(222)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	386	521

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	544	1 039
Émises contre trésorerie	385	253
Retirées au cours de la période	(111)	(748)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	818	544

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	10
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	10
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	1 000	9
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	1 000	9

Au 31 décembre 2021		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	11
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	1 000	11
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	1 000	10

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Portefeuille FNB à revenu fixe (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement du fonds sous-jacent est de préserver le capital investi en faisant des placements principalement dans des fonds négociables en bourse qui investissent dans titres à revenu fixe canadiens, américains et internationaux. Il peut aussi investir dans d'autres fonds communs de placement ou investir directement dans des titres à revenu fixe, dans la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Risque de change

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds pouvait être indirectement exposé au risque de change si le fonds sous-jacent avait investi dans des instruments financiers libellés dans une autre monnaie que la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé à l'autre risque de marché, par son placement dans le fonds sous-jacent qui était investi dans des fonds sous-jacents qui investissent dans des titres à revenu fixe.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	17 034	—	—	17 034

Au 31 décembre 2021

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	18 374	—	—	18 374

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2022 (aucun en 2021).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
BMO Portefeuille FNB à revenu fixe, série I	17 034	18 374
Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent		
BMO Portefeuille FNB à revenu fixe, série I	7,96 %	6,82 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(349)	(133)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	242	298
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,44)	(0,45)
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(582)	(213)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	415	491
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,40)	(0,43)
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(57)	(10)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	41	40
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,43)	(0,24)
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)	(1)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	2	1
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,53)	(0,27)
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(697)	(210)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	432	615
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,61)	(0,34)
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(775)	(444)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	576	740
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,34)	(0,60)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2022

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

<i>Aux</i>	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Titres du marché monétaire		
Fédéral	5,5 %	— %
Provincial	3,2 %	— %
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds à revenu fixe canadiens	40,7 %	49,4 %
Fonds à revenu fixe des marchés émergents	9,4 %	6,0 %
Fonds à revenu fixe internationaux	— %	0,6 %
Fonds à revenu fixe américains	37,1 %	40,5 %
Autres actifs, moins les passifs	4,1 %	3,5 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie A de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 1 905	2 651	3 809	1 800	1 609
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,10	10,54	10,90	10,28	9,79
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	209	252	350	175	164
Frais de gestion	% 1,30	1,30	1,30	1,30	1,30
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,99	1,99	1,97	1,99	2,02
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,99	1,99	1,97	1,99	2,02
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 21,39	15,55	3,04	6,60	23,52

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie A de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3 940	4 527	6 064	2 543	2 076
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 8,98	10,41	10,78	10,20	9,77
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	439	435	563	249	213
Frais de gestion	% 1,30	1,30	1,30	1,30	1,30
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,12	2,12	2,11	2,14	2,11
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,12	2,12	2,11	2,14	2,11
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 21,39	15,55	3,04	6,60	23,52

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie F de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019	2018 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 398	455	453	444	10
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,81	11,24	11,49	10,75	10,12
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	41	41	39	41	1
Frais de gestion	% 0,30	0,30	0,30	0,30	0,30
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 0,90	0,90	0,89	0,89	0,89
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 0,90	0,90	0,89	0,89	0,89
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 21,39	15,55	3,04	6,60	23,52

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie F de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019	2018 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 115	11	12	11	10
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,75	11,18	11,46	10,73	10,11
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	12	1	1	1	1
Frais de gestion	% 0,30	0,30	0,30	0,30	0,30
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,04	1,05	1,04	1,04	1,04
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,04	1,05	1,04	1,04	1,04
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 21,39	15,55	3,04	6,60	23,52

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3 507	5 477	5 759	2 611
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,09	10,52	10,87	10,26
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	386	521	530	254
Frais de gestion	% 1,21	1,21	1,21	1,21
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,88	1,91	1,92	1,93
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,88	1,91	1,92	1,93
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 21,39	15,55	3,04	6,60

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		2022	2021	2020	2019 ⁵⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$	7 343	5 657	11 160	2 778
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$	8,98	10,40	10,74	10,16
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾		818	544	1 039	274
Frais de gestion	%	1,16	1,16	1,16 [†]	1,21
Ratio des frais de gestion ²⁾	%	2,00	1,94	1,99	2,06
Ratio des frais de gestion avant renoncations	%	2,00	1,94	1,99	2,06
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	%	21,39	15,55	3,04	6,60

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 14 mai 2018 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2018.

⁵⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 6 mai 2019 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2019.

[†] Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,21 % à 1,16 %.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2022

FPG Portefeuille FNB conservateur BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	1 170	2 542
Placements		
Actifs financiers non dérivés	112 967	125 031
Souscriptions à recevoir	487	317
Total de l'actif	114 624	127 890
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	296	160
Charges à payer	668	704
Total du passif	964	864
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	113 660	127 026
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	16 177	19 427
Parts de catégorie A de l'option 75/100	23 122	24 662
Parts de catégorie A de l'option 100/100	10 580	11 984
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 968	4 036
Parts de catégorie F de l'option 75/100	306	12
Parts de catégorie F de l'option 100/100	144	163
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	16 702	20 670
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	31 427	29 532
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	13 234	16 540
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	10,91 \$	12,47 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	10,74 \$	12,29 \$
Parts de catégorie A de l'option 100/100	10,15 \$	11,67 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	10,84 \$	12,25 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	10,73 \$	12,15 \$
Parts de catégorie F de l'option 100/100	10,54 \$	11,98 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	9,92 \$	11,31 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	9,87 \$	11,28 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	10,39 \$	11,90 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
REVENUS		
Revenus d'intérêts	20	4
Distributions reçues des fiducies de placement	3 572	3 224
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
(Perte) gain net réalisé	(197)	56
Variation de la (moins-value) plus-value latente	(16 786)	2 529
(Perte) gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	(13 391)	5 813
Total des (pertes) revenus	(13 391)	5 813
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	1 649	1 582
Frais d'administration fixes (note 7)	326	314
Frais d'assurance (note 7)	739	714
Frais d'intérêts	0	—
Total des charges	2 714	2 610
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(16 105)	3 203
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(2 398)	522
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(3 272)	585
Parts de catégorie A de l'option 100/100	(1 514)	233
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(385)	153
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(14)	0
Parts de catégorie F de l'option 100/100	(19)	1
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(2 524)	581
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(4 011)	751
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	(1 968)	377
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(1,58)	0,36
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(1,54)	0,32
Parts de catégorie A de l'option 100/100	(1,49)	0,23
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(1,72)	0,47
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(0,79)	0,43
Parts de catégorie F de l'option 100/100	(1,44)	0,14
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(1,45)	0,35
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(1,34)	0,34
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	(1,52)	0,31

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	19 427	16 486
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 398)	522
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	9 006	14 373
Retrait des parts pouvant être retirées	(9 858)	(11 954)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(852)	2 419
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(3 250)	2 941
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	16 177	19 427
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	24 662	20 079
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(3 272)	585
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	17 056	19 449
Retrait des parts pouvant être retirées	(15 324)	(15 451)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 732	3 998
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 540)	4 583
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	23 122	24 662

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	11 984	11 139
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 514)	233
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	4 493	6 468
Retrait des parts pouvant être retirées	(4 383)	(5 856)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	110	612
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 404)	845
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	10 580	11 984
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	4 036	2 341
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(385)	153
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	230	1 686
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 913)	(144)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 683)	1 542
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 068)	1 695
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 968	4 036

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	12	12
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(14)	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	418	—
Retrait des parts pouvant être retirées	(110)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	308	—
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	294	0
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	306	12
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	163	150
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(19)	1
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	149
Retrait des parts pouvant être retirées	—	(137)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	—	12
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(19)	13
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	144	163

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	20 670	15 193
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 524)	581
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	4 786	8 358
Retrait des parts pouvant être retirées	(6 230)	(3 462)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 444)	4 896
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(3 968)	5 477
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	16 702	20 670
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	29 532	21 197
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(4 011)	751
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	12 456	11 334
Retrait des parts pouvant être retirées	(6 550)	(3 750)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	5 906	7 584
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 895	8 335
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	31 427	29 532

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	16 540	13 145
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 968)	377
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 243	4 101
Retrait des parts pouvant être retirées	(3 581)	(1 083)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 338)	3 018
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(3 306)	3 395
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	13 234	16 540
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	127 026	99 742
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(16 105)	3 203
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	50 688	65 918
Retrait des parts pouvant être retirées	(47 949)	(41 837)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2 739	24 081
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(13 366)	27 284
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	113 660	127 026

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(16 105)	3 203
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (gain) net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	197	(56)
Variation de la moins-value (plus-value) latente sur les placements et les dérivés	16 786	(2 529)
(Diminution) augmentation des charges à payer	(36)	161
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(3 572)	(3 224)
Achats de placements	(19 322)	(22 100)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	17 975	750
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(4 077)	(23 795)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	30 637	42 039
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(27 932)	(18 128)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	2 705	23 911
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(1 372)	116
Trésorerie à l'ouverture de la période	2 542	2 426
Trésorerie à la clôture de la période	1 170	2 542
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	20	4
Frais d'intérêts payés*	0	—

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2022	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds équilibré mondial — 99,4 %			
BMO Portefeuille FNB conservateur, série I	9 809 801	119 991	112 967
Total du portefeuille de placements — 99,4 %		119 991	112 967
Autres actifs, moins les passifs — 0,6 %			693
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			113 660

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 19 avril 2023.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Sommaire des principales méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la

conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Notes complémentaires

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, F et Prestige des options 75/75, 75/100 et 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 75/100	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 100/100	9 janvier 2017
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 100/100	14 mai 2018
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	9 janvier 2017

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 558	1 358
Émises contre trésorerie	795	1 179
Retirées au cours de la période	(870)	(979)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 483	1 558
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	2 006	1 675
Émises contre trésorerie	1 515	1 613
Retirées au cours de la période	(1 367)	(1 282)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	2 154	2 006
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 027	975
Émises contre trésorerie	434	563
Retirées au cours de la période	(418)	(511)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 043	1 027
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	329	199
Émises contre trésorerie	21	142
Retirées au cours de la période	(168)	(12)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	182	329

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Émises contre trésorerie	38	—
Retirées au cours de la période	(10)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	29	1

Parts de catégorie F de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	14	13
Émises contre trésorerie	—	13
Retirées au cours de la période	—	(12)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	14	14

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 828	1 383
Émises contre trésorerie	464	756
Retirées au cours de la période	(608)	(311)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 684	1 828

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	2 619	1 932
Émises contre trésorerie	1 207	1 026
Retirées au cours de la période	(641)	(339)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	3 185	2 619

Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 390	1 133
Émises contre trésorerie	213	350
Retirées au cours de la période	(329)	(93)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 274	1 390

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	11
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	1 000	10
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	1 000	10

Au 31 décembre 2021		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	12
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	12
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	12
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	1 000	11
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	1 000	11

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Portefeuille FNB conservateur (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement du fonds sous-jacent est de préserver le capital investi et, dans une moindre mesure, d'offrir la possibilité d'une certaine plus-value en faisant des placements principalement dans des fonds négociables en bourse qui investissent dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens, américains et internationaux. Il peut aussi investir dans d'autres fonds communs de placement ou investir directement dans des titres à revenu fixe, des actions et dans la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Risque de change

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds pouvait être indirectement exposé au risque de change si le fonds sous-jacent avait investi dans des instruments financiers libellés dans une autre monnaie que la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 60 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 15 % de l'indice composé S&P/TSX (rendement total) et à 25 % de l'indice MSCI Monde (CAD), si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 10 471 \$ (11 729 \$ au 31 décembre 2021). La corrélation historique n'est pas représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

Risque de crédit

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2022				
Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	112 967	—	—	112 967

Au 31 décembre 2021				
Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	125 031	—	—	125 031

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2022 (aucun en 2021).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
BMO Portefeuille FNB conservateur, série I	112 967	125 031

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

BMO Portefeuille FNB conservateur, série I	5,65 %	5,17 %
--	--------	--------

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 398)	522
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 518	1 463
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,58)	0,36
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(3 272)	585
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	2 131	1 851
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,54)	0,32
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 514)	233
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 016	991
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,49)	0,23
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(385)	153
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	224	325
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,72)	0,47
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(14)	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	18	1
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,79)	0,43
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(19)	1
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	14	5
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,44)	0,14

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 524)	581
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 741	1 639
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,45)	0,35
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(4 011)	751
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	3 004	2 224
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,34)	0,34
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 968)	377
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 297	1 233
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,52)	0,31

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021.

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

<i>Aux</i>	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Titres du marché monétaire		
Fédéral	6,0 %	— %
Provincial	0,5 %	— %
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds d'actions canadiennes	11,8 %	12,1 %
Fonds à revenu fixe canadiens	37,7 %	41,1 %
Fonds d'actions des marchés émergents	1,1 %	3,5 %
Fonds à revenu fixe des marchés émergents	4,4 %	3,5 %
Fonds mondial de titres à revenu fixe	— %	0,5 %
Fonds d'actions internationales	9,7 %	9,3 %
Fonds à revenu fixe international	— %	0,2 %
Fonds d'actions américaines	12,3 %	13,0 %
Fonds à revenu fixe américains	14,4 %	12,3 %
Autres actifs, moins les passifs	2,1 %	4,5 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

FPG Portefeuille FNB conservateur BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie A de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 16 177	19 427	16 486	11 258	9 012
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,91	12,47	12,14	11,33	10,32
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 483	1 558	1 358	994	873
Frais de gestion	% 1,40	1,40	1,40	1,40	1,40
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,28	2,27	2,24	2,23	2,26
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,28	2,27	2,24	2,23	2,26
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 15,49	0,68	4,25	2,51	14,57

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie A de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 23 122	24 662	20 079	13 349	15 111
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,74	12,29	11,99	11,23	10,26
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	2 154	2 006	1 675	1 189	1 474
Frais de gestion	% 1,40	1,40	1,40	1,40	1,40
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,47	2,46	2,46	2,46	2,47
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,47	2,46	2,46	2,46	2,47
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 15,49	0,68	4,25	2,51	14,57

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie A de l'option 100/100	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 10 580	11 984	11 139	7 529	5 466
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,15	11,67	11,43	10,73	9,84
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 043	1 027	975	701	556
Frais de gestion	% 1,40	1,40	1,40	1,40	1,40
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,88	2,88	2,87	2,86	2,87
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,88	2,88	2,87	2,86	2,87
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 15,49	0,68	4,25	2,51	14,57

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie F de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019	2018 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 1 968	4 036	2 341	1 695	10
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,84	12,25	11,78	10,90	9,82
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	182	329	199	156	1
Frais de gestion	% 0,40	0,40	0,40	0,40	0,40
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,15	1,15	1,15	1,15	1,15
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,15	1,15	1,15	1,15	1,15
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 15,49	0,68	4,25	2,51	14,57

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie F de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019	2018 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 306	12	12	11	10
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,73	12,15	11,72	10,86	9,81
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	29	1	1	1	1
Frais de gestion	% 0,40	0,40	0,40	0,40	0,40
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,36	1,36	1,36	1,36	1,36
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,36	1,36	1,36	1,36	1,36
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 15,49	0,68	4,25	2,51	14,57

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie F de l'option 100/100	2022	2021	2020	2019	2018 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 144	163	150	11	10
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,54	11,98	11,60	10,79	9,78
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	14	14	13	1	1
Frais de gestion	% 0,40	0,40	0,40	0,40	0,40
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 15,49	0,68	4,25	2,51	14,57

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG Portefeuille FNB conservateur BMO

Information supplémentaire (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre			
	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 16 702	20 670	15 193	8 893
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,92	11,31	10,98	10,27
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 684	1 828	1 383	866
Frais de gestion	% 1,26	1,26	1,26	1,26
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,10	2,09	2,08	2,07
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,10	2,09	2,08	2,07
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 15,49	0,68	4,25	2,51

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 14 mai 2018 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2018.

⁵⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 6 mai 2019 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2019.

[†] Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,26 % à 1,22 %.

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre			
	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 31 427	29 532	21 197	10 163
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,87	11,28	10,97	10,26
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	3 185	2 619	1 932	991
Frais de gestion	% 1,22	1,22	1,22 [†]	1,26
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,25	2,24	2,24	2,27
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,25	2,24	2,24	2,27
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 15,49	0,68	4,25	2,51

Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 13 234	16 540	13 145	11 117	5 613
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,39	11,90	11,60	10,86	9,92
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 274	1 390	1 133	1 024	566
Frais de gestion	% 1,05	1,05	1,05	1,05	1,05
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,49	2,49	2,49	2,50	2,48
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,49	2,49	2,49	2,50	2,48
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 15,49	0,68	4,25	2,51	14,57

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2022

FPG américain de croissance équilibré BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	453	295
Placements		
Actifs financiers non dérivés	35 397	42 156
Souscriptions à recevoir	4	700
Distributions à recevoir des fiducies de placement	115	118
Total de l'actif	35 969	43 269
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Achats de placements à payer	86	—
Rachats à payer	21	677
Charges à payer	247	287
Total du passif	354	964
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	35 615	42 305
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	20 116	24 902
Parts de catégorie F de l'option 100/100	411	355
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	15 088	17 048
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	12,37 \$	14,61 \$
Parts de catégorie F de l'option 100/100	11,96 \$	13,97 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	12,18 \$	14,33 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
REVENUS		
Revenus d'intérêts	4	0
Distributions reçues des fiducies de placement	719	620
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	1 728	900
Variation de la (moins-value) plus-value latente	(7 753)	4 917
(Perte) gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	(5 302)	6 437
Total des (pertes) revenus	(5 302)	6 437
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	488	530
Frais d'administration fixes (note 7)	102	107
Frais d'assurance (note 7)	419	439
Frais d'intérêts	0	0
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 7)	24	7
Total des charges	1 033	1 083
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(6 335)	5 354
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	(3 696)	3 295
Parts de catégorie F de l'option 100/100	(67)	16
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	(2 572)	2 043
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	(2,27)	1,86
Parts de catégorie F de l'option 100/100	(1,96)	1,93
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	(2,12)	1,88

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	24 902	22 981
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(3 696)	3 295
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5 456	4 202
Retrait des parts pouvant être retirées	(6 546)	(5 576)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 090)	(1 374)
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(4 786)	1 921
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	20 116	24 902
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	355	89
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(67)	16
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	125	250
Retrait des parts pouvant être retirées	(2)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	123	250
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	56	266
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	411	355

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	17 048	13 146
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 572)	2 043
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 100	2 713
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 488)	(854)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	612	1 859
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 960)	3 902
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	15 088	17 048
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	42 305	36 216
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(6 335)	5 354
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	8 681	7 165
Retrait des parts pouvant être retirées	(9 036)	(6 430)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(355)	735
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(6 690)	6 089
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	35 615	42 305

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(6 335)	5 354
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(1 728)	(900)
Variation de la moins-value (plus-value) latente sur les placements et les dérivés	7 753	(4 917)
Diminution des distributions à recevoir des fiducies de placement	3	6
(Diminution) augmentation des charges à payer	(40)	37
Achats de placements	(28 871)	(10 294)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	29 691	9 960
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	473	(754)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	6 321	3 804
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(6 636)	(3 085)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(315)	719
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	158	(35)
Trésorerie à l'ouverture de la période	295	330
Trésorerie à la clôture de la période	453	295
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	4	0
Distributions reçues des fiducies de placement*	722	626
Frais d'intérêts payés*	0	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2022	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LES FOND D'INVESTISSEMENT			
Fonds à revenu fixe — 43,7 %			
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	348 980	5 395	5 050
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	655 180	10 093	9 331
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	69 100	1 247	1 161
		16 735	15 542
Fonds d'actions américaines — 55,7 %			
FINB BMO S&P 500	348 990	18 291	19 855
Total du portefeuille de placements — 99,4 %		35 026	35 397
Autres actifs, moins les passifs — 0,6 %			218
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			35 615

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 19 avril 2023.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Sommaire des principales méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la

conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, F et Prestige de l'option 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 100/100	2 décembre 2013
Parts de catégorie F de l'option 100/100	14 mai 2018
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	1 ^{er} octobre 2014

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 704	1 804
Émises contre trésorerie	420	312
Retirées au cours de la période	(498)	(412)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 626	1 704

Parts de catégorie F de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	25	7
Émises contre trésorerie	9	18
Retirées au cours de la période	(0)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	34	25

Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 190	1 056
Émises contre trésorerie	242	200
Retirées au cours de la période	(193)	(66)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 239	1 190

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	12

Au 31 décembre 2021		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	14

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds a comme objectif de réaliser une croissance à long terme du capital et du revenu. Le Fonds investit principalement dans des fonds négociables en bourse qui cherchent à offrir une large exposition à des sociétés américaines cotées en bourse, équilibrée par des titres à revenu fixe ou des équivalents de trésorerie de qualité élevée canadiens.

Risque lié aux instruments financiers des fonds sous-jacents

Le Fonds est indirectement exposé au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de marché et au risque de crédit du fait de son placement dans les fonds sous-jacents, dans la mesure où ceux-ci sont exposés à ces risques.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2022				
Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	35 397	—	—	35 397

Au 31 décembre 2021				
Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	42 156	—	—	42 156

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2022 (aucun en 2021).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	5 050	3 586
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	9 331	6 731
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	1 161	812
FINB BMO S&P 500	19 855	31 027
Total	35 397	42 156

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	1,02 %	0,35 %
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	0,93 %	2,30 %
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	0,04 %	0,04 %
FINB BMO S&P 500	0,16 %	0,22 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(3 696)	3 295
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 630	1 770
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(2,27)	1,86
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(67)	16
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	34	8
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,96)	1,93

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
---------------------	---------------------	---------------------

Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100

(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 572)	2 043
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 211	1 088
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(2,12)	1,88

Commissions de courtage

Périodes closes les	31 décembre 2022 (\$)	31 décembre 2021 (\$)
Total des commissions de courtage versées	24	7
Total des commissions de courtage versées à des parties liées	0	2

La Société peut choisir des courtiers avec lesquels elle conclut des « accords de paiement indirect » si elle estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Aucun montant au titre des accords de paiement indirect versé ou dû aux courtiers par le Fonds n'a été dûment constaté pour les périodes considérées.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds.

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds à revenu fixe	43,7 %	26,3 %
Fonds d'actions américaines	55,7 %	73,3 %
Autres actifs, moins les passifs	0,6 %	0,4 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

FPG américain de croissance équilibré BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie A de l'option 100/100	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 20 116	24 902	22 981	22 417	23 073
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,37	14,61	12,74	12,00	10,76
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 626	1 704	1 804	1 869	2 144
Frais de gestion	% 1,50	1,50	1,50	1,50	1,50
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 3,09	3,08	3,08	3,09	3,08
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 3,09	3,08	3,08	3,09	3,08
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 79,12	26,17	115,49	48,16	83,77

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie F de l'option 100/100	2022	2021	2020	2019	2018 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 411	355	89	283	187
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,96	13,97	12,05	11,23	9,96
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	34	25	7	25	19
Frais de gestion	% 0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,01	2,01	2,01	2,01	2,01
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,01	2,01	2,01	2,01	2,01
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 79,12	26,17	115,49	48,16	83,77

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 15 088	17 048	13 146	12 450	12 704
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,18	14,33	12,45	11,68	10,44
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 239	1 190	1 056	1 066	1 217
Frais de gestion	% 1,15	1,15	1,15	1,15	1,15
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,70	2,70	2,69	2,70	2,67
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,70	2,70	2,69	2,70	2,67
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 79,12	26,17	115,49	48,16	83,77

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 14 mai 2018 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2018.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2022

FPG canadien de croissance équilibré BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	142	98
Placements		
Actifs financiers non dérivés	16 307	16 340
Souscriptions à recevoir	0	(4)
Distributions à recevoir des fiducies de placement	94	84
Total de l'actif	16 543	16 518
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	20	28
Charges à payer	115	114
Total du passif	135	142
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	16 408	16 376
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	10 173	9 127
Parts de catégorie F de l'option 100/100	301	219
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	5 934	7 030
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	10,48 \$	11,82 \$
Parts de catégorie F de l'option 100/100	10,64 \$	11,88 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	10,15 \$	11,41 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
REVENUS		
Revenus d'intérêts	2	—
Distributions reçues des fiducies de placement	629	473
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	33	341
Variation de la (moins-value) plus-value latente	(2 224)	941
(Perte) gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	(1 560)	1 755
Total des (pertes) revenus	(1 560)	1 755
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	223	213
Frais d'administration fixes (note 7)	46	44
Frais d'assurance (note 7)	188	182
Frais d'intérêts	0	0
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 7)	15	4
Total des charges	472	443
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 032)	1 312
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	(1 224)	746
Parts de catégorie F de l'option 100/100	(35)	20
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	(773)	546
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	(1,34)	0,93
Parts de catégorie F de l'option 100/100	(1,25)	1,05
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	(1,30)	0,93

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	9 127	8 760
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 224)	746
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 999	1 334
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 729)	(1 713)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2 270	(379)
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 046	367
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	10 173	9 127
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	219	206
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(35)	20
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	125	—
Retrait des parts pouvant être retirées	(8)	(7)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	117	(7)
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	82	13
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	301	219

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	7 030	6 061
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(773)	546
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 227	798
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 550)	(375)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(323)	423
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 096)	969
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 934	7 030
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	16 376	15 027
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 032)	1 312
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5 351	2 132
Retrait des parts pouvant être retirées	(3 287)	(2 095)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2 064	37
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	32	1 349
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	16 408	16 376

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 032)	1 312
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(32)	(341)
Variation de la moins-value (plus-value) latente sur les placements et les dérivés	2 223	(941)
Augmentation des distributions à recevoir des fiducies de placement	(10)	(12)
Augmentation des charges à payer	1	11
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(156)	(57)
Achats de placements	(15 749)	(4 660)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	13 747	4 618
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(2 008)	(70)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	4 382	1 460
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(2 330)	(1 410)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	2 052	50
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	44	(20)
Trésorerie à l'ouverture de la période	98	118
Trésorerie à la clôture de la période	142	98

Information supplémentaire :

Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	2	—
Distributions reçues des fiducies de placement*	463	404
Frais d'intérêts payés*	0	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2022	Nombre de parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LES FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions canadiennes — 46,6 %			
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	294 570	7 594	7 645
Fonds à revenu fixe — 41,1 %			
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	151 250	2 261	2 189
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	285 070	4 300	4 060
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	30 140	535	506
		7 096	6 755
Fonds d'actions internationales — 4,7 %			
FINB BMO MSCI EAFE	40 290	751	762
Fonds d'actions américaines — 7,0 %			
FINB BMO S&P 500	20 130	1 082	1 145
Total du portefeuille de placements — 99,4 %		16 523	16 307
Autres actifs, moins les passifs — 0,6 %			101
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			16 408

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 19 avril 2023.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Sommaire des principales méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la

conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, F et Prestige de l'option 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 100/100	2 décembre 2013
Parts de catégorie F de l'option 100/100	14 mai 2018
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	1 ^{er} octobre 2014

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie A de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	772	804
Émises contre trésorerie	357	118
Retirées au cours de la période	(158)	(150)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	971	772

Parts de catégorie F de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	18	19
Émises contre trésorerie	11	—
Retirées au cours de la période	(1)	(1)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	28	18

Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	616	578
Émises contre trésorerie	114	72
Retirées au cours de la période	(146)	(34)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	584	616

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	11
Au 31 décembre 2021		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	12

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds a comme objectif de réaliser une croissance à long terme du capital et du revenu. Le Fonds investit principalement dans des fonds négociables en bourse qui investissent dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens.

Risque lié aux instruments financiers des fonds sous-jacents

Le Fonds est indirectement exposé au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de marché et au risque de crédit du fait de son placement dans les fonds sous-jacents, dans la mesure où ceux-ci sont exposés à ces risques.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	16 307	—	—	16 307

Au 31 décembre 2021

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	16 340	—	—	16 340

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2022 (aucun en 2021).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Valeur comptable		
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	2 189	1 900
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	4 060	3 556
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	506	430
FINB BMO MSCI EAFE	762	832
FINB BMO S&P 500	1 145	1 261
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	7 645	8 361
Total	16 307	16 340

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	0,44 %	0,19 %
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	0,40 %	1,22 %
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	0,02 %	0,02 %
FINB BMO MSCI EAFE	0,01 %	0,02 %
FINB BMO S&P 500	0,01 %	0,01 %
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	0,11 %	0,11 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 224)	746
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	913	804
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,34)	0,93
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(35)	20
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	28	19
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,25)	1,05
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(773)	546
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	597	590
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,30)	0,93

Commissions de courtage

Périodes closes les	31 décembre 2022 (\$)	31 décembre 2021 (\$)
Total des commissions de courtage versées	15	4
Total des commissions de courtage versées à des parties liées	0	1

La Société peut choisir des courtiers avec lesquels elle conclut des « accords de paiement indirect » si elle estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Aucun montant au titre des accords de paiement indirect versé ou dû aux courtiers par le Fonds n'a été dûment constaté pour les périodes considérées.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds.

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds d'actions canadiennes	46,6 %	51,1 %
Fonds à revenu fixe	41,1 %	35,9 %
Fonds d'actions internationales	4,7 %	5,1 %
Fonds d'actions américaines	7,0 %	7,7 %
Autres actifs, moins les passifs	0,6 %	0,2 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie A de l'option 100/100	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 10 173	9 127	8 760	9 612	9 259
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,48	11,82	10,90	10,87	9,86
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	971	772	804	884	938
Frais de gestion	% 1,50	1,50	1,50	1,50	1,50
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 3,09	3,09	3,08	3,08	3,08
Ratio des frais de gestion avant renonciations	% 3,09	3,09	3,08	3,08	3,08
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 83,92	29,52	73,41	35,07	39,73

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie F de l'option 100/100	2022	2021	2020	2019	2018 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 301	219	206	341	244
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,64	11,88	10,83	10,70	9,60
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	28	18	19	32	25
Frais de gestion	% 0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,01	2,01	2,01	2,01	2,01
Ratio des frais de gestion avant renonciations	% 2,01	2,01	2,01	2,01	2,01
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 83,92	29,52	73,41	35,07	39,73

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 5 934	7 030	6 061	5 784	6 476
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,15	11,41	10,48	10,42	9,42
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	584	616	578	556	689
Frais de gestion	% 1,15	1,15	1,15	1,15	1,15
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,70	2,70	2,69	2,68	2,64
Ratio des frais de gestion avant renonciations	% 2,70	2,70	2,69	2,68	2,64
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 83,92	29,52	73,41	35,07	39,73

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 14 mai 2018 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2018.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2022

FPG canadien stratégie de revenu BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	85	56
Placements		
Actifs financiers non dérivés	8 275	7 303
Souscriptions à recevoir	6	—
Distributions à recevoir des fiducies de placement	40	29
Total de l'actif	8 406	7 388
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	7	3
Charges à payer	53	47
Total du passif	60	50
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	8 346	7 338
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	5 109	4 740
Parts de catégorie F de l'option 100/100	12	13
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	3 225	2 585
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	11,10 \$	12,49 \$
Parts de catégorie F de l'option 100/100	11,70 \$	13,03 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	10,91 \$	12,23 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
REVENUS		
Revenus d'intérêts	1	—
Distributions reçues des fiducies de placement	325	221
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	87	186
Variation de la (moins-value) plus-value latente	(1 109)	547
(Perte) gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	(696)	954
Total des (pertes) revenus	(696)	954
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	115	102
Frais d'administration fixes (note 7)	21	19
Frais d'assurance (note 7)	67	60
Frais d'intérêts	0	0
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 7)	5	2
Total des charges	208	183
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(904)	771
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	(623)	491
Parts de catégorie F de l'option 100/100	(1)	2
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	(280)	278
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	(1,40)	1,31
Parts de catégorie F de l'option 100/100	(1,33)	1,49
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	(1,21)	1,33

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	4 740	4 133
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(623)	491
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 936	1 030
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 944)	(914)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	992	116
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	369	607
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 109	4 740
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	13	11
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)	2
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)	2
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	12	13
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2 585	2 450
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(280)	278
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 449	367
Retrait des parts pouvant être retirées	(529)	(510)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	920	(143)
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	640	135
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 225	2 585

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	7 338	6 594
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(904)	771
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	4 385	1 397
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 473)	(1 424)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 912	(27)
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 008	744
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	8 346	7 338

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(904)	771
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(87)	(186)
Variation de la moins-value (plus-value) latente sur les placements et les dérivés	1 109	(547)
Augmentation des distributions à recevoir des fiducies de placement	(11)	(2)
Augmentation des charges à payer	6	4
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(95)	(33)
Achats de placements	(5 383)	(1 943)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	3 485	1 950
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(1 880)	14
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 847	1 084
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(938)	(1 109)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	1 909	(25)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	29	(11)
Trésorerie à l'ouverture de la période	56	67
Trésorerie à la clôture de la période	85	56
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	1	—
Distributions reçues des fiducies de placement*	219	186
Frais d'intérêts payés*	0	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2022	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LES FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions canadiennes — 38,4 %			
FNB BMO canadien de dividendes	32 740	595	620
FINB BMO équilibré banques	10 905	352	366
FINB BMO équilibré de FPI	12 920	325	284
FINB BMO équilibré services aux collectivités	12 555	303	281
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	15 720	583	620
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	40 020	1 004	1 038
		3 162	3 209
Fonds à revenu fixe — 31,7 %			
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	59 570	915	862
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	111 410	1 717	1 587
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	11 830	216	199
		2 848	2 648
Fonds d'actions internationales — 10,1 %			
FINB BMO MSCI EAFE	44 390	832	839
Fonds d'actions privilégiées à revenu fixe — 3,8 %			
FINB BMO échelonné actions privilégiées	34 985	353	317
Fonds d'actions américaines — 15,1 %			
FINB BMO S&P 500	22 180	1 158	1 262
Total du portefeuille de placements — 99,1 %		8 353	8 275
Autres actifs, moins les passifs — 0,9 %			71
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			8 346

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 19 avril 2023.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Sommaire des principales méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la

conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, F et Prestige de l'option 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 100/100	2 décembre 2013
Parts de catégorie F de l'option 100/100	14 mai 2018
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	1 ^{er} octobre 2014

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	379	369
Émises contre trésorerie	254	87
Retirées au cours de la période	(173)	(77)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	460	379
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1	1
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	211	225
Émises contre trésorerie	131	31
Retirées au cours de la période	(46)	(45)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	296	211

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	12
Au 31 décembre 2021		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	13

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds a comme objectif de réaliser une croissance à long terme du capital et du revenu mensuel. Le Fonds investit principalement dans des fonds négociables en bourse qui investissent dans des titres canadiens qui génèrent un revenu : actions ordinaires versant des dividendes, actions privilégiées, fiducies de revenu, équilibrées par des titres à revenu fixe ou équivalents de trésorerie de qualité élevée.

Risque lié aux instruments financiers des fonds sous-jacents

Le Fonds est indirectement exposé au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de marché et au risque de crédit du fait de son placement dans les fonds sous-jacents, dans la mesure où ceux-ci sont exposés à ces risques.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	8 275	—	—	8 275

Au 31 décembre 2021

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	7 303	—	—	7 303

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2022 (aucun en 2021).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
FNB BMO canadien de dividendes	620	581
FINB BMO équilibré banques	366	358
FINB BMO équilibré de FPI	284	267
FINB BMO équilibré services aux collectivités	281	262
FINB BMO échelonné actions privilégiées	317	303
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	620	580
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	862	650
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	1 587	1 200
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	199	144
FINB BMO MSCI EAFE	839	791
FINB BMO S&P 500	1 262	1 188
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	1 038	979
Total	8 275	7 303

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

FNB BMO canadien de dividendes	0,06 %	0,07 %
FINB BMO équilibré banques	0,01 %	0,01 %
FINB BMO équilibré de FPI	0,05 %	0,03 %
FINB BMO équilibré services aux collectivités	0,07 %	0,05 %
FINB BMO échelonné actions privilégiées	0,02 %	0,01 %
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	0,02 %	0,02 %
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	0,17 %	0,06 %
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	0,16 %	0,41 %
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	0,01 %	0,01 %
FINB BMO MSCI EAFE	0,02 %	0,01 %
FINB BMO S&P 500	0,01 %	0,01 %
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	0,02 %	0,01 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(623)	491
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	444	375
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,40)	1,31
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)	2
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1	1
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,33)	1,49
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(280)	278
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	230	210
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,21)	1,33

Commissions de courtage

Périodes closes les	31 décembre 2022 (\$)	31 décembre 2021 (\$)
Total des commissions de courtage versées	4	2
Total des commissions de courtage versées à des parties liées	0	1

La Société peut choisir des courtiers avec lesquels elle conclut des « accords de paiement indirect » si elle estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Aucun montant au titre des accords de paiement indirect versé ou dû aux courtiers par le Fonds n'a été dûment constaté pour les périodes considérées.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds.

<i>Aux</i>	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds d'actions canadiennes	38,4 %	41,2 %
Fonds à revenu fixe	31,7 %	27,2 %
Fonds d'actions internationales	10,1 %	10,8 %
Fonds à revenu fixe d'actions privilégiées	3,8 %	4,1 %
Fonds d'actions américaines	15,1 %	16,2 %
Autres actifs, moins les passifs	0,9 %	0,5 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

FPG canadien stratégie de revenu BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie A de l'option 100/100	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 5 109	4 740	4 133	4 230	4 452
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,10	12,49	11,18	10,60	9,67
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	460	379	369	399	461
Frais de gestion	% 1,70	1,70	1,70	1,70	1,70
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 3,02	3,02	3,01	3,01	3,01
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 3,02	3,02	3,01	3,01	3,01
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 45,61	28,53	74,96	24,31	30,75

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie F de l'option 100/100	2022	2021	2020	2019	2018 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 12	13	11	11	10
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,70	13,03	11,54	10,82	9,77
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1	1	1	1	1
Frais de gestion	% 0,70	0,70	0,70	0,70	0,70
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,95	1,95	1,95	1,95	1,93
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,95	1,95	1,95	1,95	1,93
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 45,61	28,53	74,96	24,31	30,75

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3 225	2 585	2 450	2 043	1 739
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,91	12,23	10,91	10,30	9,37
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	296	211	225	198	186
Frais de gestion	% 1,35	1,35	1,35	1,35	1,35
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,67	2,67	2,67	2,67	2,64
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,67	2,67	2,67	2,67	2,64
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 45,61	28,53	74,96	24,31	30,75

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 14 mai 2018 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2018.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2022

FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	763	—
Placements		
Actifs financiers non dérivés	75 338	54 958
Montant à recevoir pour la vente de placements	—	174
Souscriptions à recevoir	970	485
Distributions à recevoir des fiducies de placement	432	251
Total de l'actif	77 503	55 868
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Dettes bancaires	—	6
Achats de placements à payer	270	—
Rachats à payer	418	310
Charges à payer	419	304
Total du passif	1 107	620
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	76 396	55 248
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	17 061	11 392
Parts de catégorie A de l'option 75/100	24 291	19 971
Parts de catégorie F de l'option 75/75	48	16
Parts de catégorie F de l'option 75/100	295	121
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	12 611	8 264
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	22 090	15 484
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	16,36 \$	15,49 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	16,00 \$	15,20 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	16,57 \$	15,52 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	16,28 \$	15,31 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	13,31 \$	12,59 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	13,19 \$	12,51 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
REVENUS		
Distributions reçues des fiducies de placement	2 747	3 682
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	246	602
Variation de la plus-value latente	2 375	5 218
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	5 368	9 502
Total des revenus	5 368	9 502
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	768	604
Frais d'administration fixes (note 7)	176	138
Frais d'assurance (note 7)	517	407
Frais d'intérêts	0	0
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 7)	4	3
Total des charges	1 465	1 152
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 903	8 350
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	857	1 734
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1 244	2 990
Parts de catégorie F de l'option 75/75	2	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	7	16
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	615	1 225
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	1 178	2 382
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1,03	2,38
Parts de catégorie A de l'option 75/100	0,87	2,26
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1,82	2,51
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1,15	2,57
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	0,83	2,01
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	0,79	1,92

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	11 392	9 357
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	857	1 734
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	12 174	3 864
Retrait des parts pouvant être retirées	(7 362)	(3 563)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	4 812	301
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 669	2 035
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	17 061	11 392
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	19 971	18 644
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 244	2 990
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	16 704	8 639
Retrait des parts pouvant être retirées	(13 628)	(10 302)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3 076	(1 663)
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 320	1 327
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	24 291	19 971

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	16	13
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2	3
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	30	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	30	—
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	32	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	48	16
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	121	61
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7	16
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	230	44
Retrait des parts pouvant être retirées	(63)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	167	44
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	174	60
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	295	121

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	8 264	5 857
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	615	1 225
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5 472	2 432
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 740)	(1 250)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3 732	1 182
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 347	2 407
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	12 611	8 264
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	15 484	13 353
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 178	2 382
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	9 890	4 698
Retrait des parts pouvant être retirées	(4 462)	(4 949)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	5 428	(251)
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	6 606	2 131
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	22 090	15 484

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	55 248	47 285
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 903	8 350
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	44 500	19 677
Retrait des parts pouvant être retirées	(27 255)	(20 064)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	17 245	(387)
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	21 148	7 963
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	76 396	55 248

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 903	8 350
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(246)	(602)
Variation de la plus-value latente sur les placements et les dérivés	(2 375)	(5 218)
Augmentation des distributions à recevoir des fiducies de placement	(181)	(8)
Augmentation des charges à payer	115	33
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(1 418)	(2 719)
Achats de placements	(17 454)	(5 128)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	1 556	5 821
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(16 100)	529
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	28 638	11 940
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(11 769)	(12 501)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	16 869	(561)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	769	(32)
Trésorerie et dette bancaire à l'ouverture de la période	(6)	26
Trésorerie et dette bancaire à la clôture de la période	763	(6)
Information supplémentaire :		
Distributions reçues des fiducies de placement*	1 148	955
Frais d'intérêts payés*	0	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2022	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions américaines — 98,6 %			
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité	1 547 070	65 420	75 338
Total du portefeuille de placements — 98,6 %		65 420	75 338
Autres actifs, moins les passifs — 1,4 %			1 058
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			76 396

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 19 avril 2023.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Sommaire des principales méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Notes complémentaires (suite)*(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)*

31 décembre 2022

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiduciaires de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la

conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
 31 décembre 2022

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, F et Prestige des options 75/75 et 75/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 75/100	21 juin 2016
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
--	------------------	------------------

Parts de catégorie A de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	736	713
Émises contre trésorerie	777	282
Retirées au cours de la période	(470)	(259)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 043	736

Parts de catégorie A de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 314	1 442
Émises contre trésorerie	1 097	631
Retirées au cours de la période	(892)	(759)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 519	1 314

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Émises contre trésorerie	2	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	3	1

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	8	5
Émises contre trésorerie	14	3
Retirées au cours de la période	(4)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	18	8

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
--	------------------	------------------

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	656	550
Émises contre trésorerie	430	218
Retirées au cours de la période	(139)	(112)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	947	656

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 238	1 259
Émises contre trésorerie	787	419
Retirées au cours de la période	(351)	(440)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 674	1 238

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	17
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	16
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	1 000	13
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	1 000	13

Au 31 décembre 2021		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	16
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	15
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	1 000	13
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	1 000	13

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif d'offrir une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions américaines offrant un potentiel de croissance du capital à long terme. Les titres sélectionnés proviennent d'un univers composé d'actions américaines de sociétés à grande capitalisation. Les titres qui démontrent la sensibilité la plus faible à la fluctuation des marchés (bêta) sont sélectionnés pour faire partie du portefeuille, lequel est pondéré de façon à ce que la pondération la plus importante soit attribuée aux titres dont le bêta est le plus faible, mais tout placement dans les titres d'un émetteur unique doit respecter les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables.

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2022

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non-monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar américain	592	75 226	—	75 818	99,2

Au 31 décembre 2021

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non-monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar américain	410	54 842	—	55 252	100,0

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 3 791 \$ (2 763 \$ au 31 décembre 2021). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement de son indice de référence, si l'indice S&P 500 (CAD) avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 5 698 \$ (4 594 \$ au 31 décembre 2021). La corrélation historique n'est pas représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	75 338	—	—	75 338

Au 31 décembre 2021

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	54 958	—	—	54 958

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2022 (aucun en 2021).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité	75 338	54 958

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité	4,54 %	2,66 %
---	--------	--------

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	857	1 734
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	830	729
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,03	2,38

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 244	2 990
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 423	1 323
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,87	2,26
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2	3
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1	1
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,82	2,51
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7	16
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	6	6
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,15	2,57
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	615	1 225
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	742	611
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,83	2,01
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 178	2 382
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 494	1 244
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,79	1,92

Commissions de courtage

Périodes closes les	31 décembre 2022 (\$)	31 décembre 2021 (\$)
Total des commissions de courtage versées	4	3
Total des commissions de courtage versées à des parties liées	0	1

La Société peut choisir des courtiers avec lesquels elle conclut des « accords de paiement indirect » si elle estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Aucun montant au titre des accords de paiement indirect versé ou dû aux courtiers par le Fonds n'a été dûment constaté pour les périodes considérées.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actions		
Services de communication	1,7 %	1,6 %
Consommation discrétionnaire	8,2 %	9,7 %
Consommation de base	21,5 %	19,2 %
Énergie	1,3 %	1,1 %
Finance	12,0 %	11,9 %
Soins de santé	17,0 %	14,7 %
Industries	7,2 %	7,1 %
Technologies de l'information	3,1 %	4,1 %
Matériaux	1,2 %	1,3 %
Immobilier	5,7 %	7,0 %
Services aux collectivités	19,6 %	21,6 %
Autres actifs, moins les passifs	1,5 %	0,7 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie A de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 17 061	11 392	9 357	7 268	6 619
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 16,36	15,49	13,12	13,16	11,19
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 043	736	713	552	592
Frais de gestion	% 1,50	1,50	1,50	1,50	1,50
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,54	2,54	2,53	2,54	2,55
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,54	2,54	2,53	2,54	2,55
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,20	10,48	7,95	4,51	11,54

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie A de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 24 291	19 971	18 644	15 406	11 678
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 16,00	15,20	12,93	13,01	11,10
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 519	1 314	1 442	1 184	1 052
Frais de gestion	% 1,50	1,50	1,50	1,50	1,50
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,89	2,90	2,89	2,89	2,90
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,89	2,90	2,89	2,89	2,90
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,20	10,48	7,95	4,51	11,54

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie F de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019	2018 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 48	16	13	13	11
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 16,57	15,52	13,01	12,91	10,85
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	3	1	1	1	1
Frais de gestion	% 0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,44	1,44	1,42	1,42	1,45
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,44	1,44	1,42	1,42	1,45
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,20	10,48	7,95	4,51	11,54

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie F de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019	2018 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 295	121	61	61	11
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 16,28	15,31	12,88	12,83	10,83
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	18	8	5	5	1
Frais de gestion	% 0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,80	1,80	1,80	1,80	1,81
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,80	1,80	1,80	1,80	1,81
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,20	10,48	7,95	4,51	11,54

Exercices clos les 31 décembre				
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 12 611	8 264	5 857	4 056
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 13,31	12,59	10,64	10,69
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	947	656	550	380
Frais de gestion	% 1,32	1,32	1,32	1,32
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,35	2,34	2,36	2,36
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,35	2,34	2,36	2,36
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,20	10,48	7,95	4,51

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019 ⁵⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 22 090	15 484	13 353	8 281
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 13,19	12,51	10,60	10,66
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 674	1 238	1 259	777
Frais de gestion	% 1,23	1,23	1,23 [†]	1,32
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,60	2,60	2,63	2,70
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,60	2,60	2,63	2,70
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,20	10,48	7,95	4,51

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 14 mai 2018 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2018.

⁵⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 6 mai 2019 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2019.

[†] Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,32 % à 1,23 %.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2022

FPG nord-américain stratégie de revenu BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE*(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)*

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	373	215
Placements		
Actifs financiers non dérivés	35 464	40 444
Souscriptions à recevoir	0	372
Distributions à recevoir des fiducies de placement	188	174
Total de l'actif	36 025	41 205
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	13	391
Charges à payer	226	253
Total du passif	239	644
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	35 786	40 561
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	19 255	21 839
Parts de catégorie F de l'option 100/100	11	12
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	16 520	18 710
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	11,56 \$	12,65 \$
Parts de catégorie F de l'option 100/100	11,35 \$	12,29 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	11,28 \$	12,29 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL*(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)*

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
REVENUS		
Revenus d'intérêts	3	0
Distributions reçues des fiducies de placement	1 469	1 426
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	273	736
Variation de la (moins-value) plus-value latente	(4 255)	2 863
(Perte) gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	(2 510)	5 025
Total des (pertes) revenus	(2 510)	5 025
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	530	583
Frais d'administration fixes (note 7)	103	112
Frais d'assurance (note 7)	300	328
Frais d'intérêts	0	0
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 7)	10	9
Total des charges	943	1 032
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(3 453)	3 993
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	(1 905)	2 232
Parts de catégorie F de l'option 100/100	(1)	1
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	(1 547)	1 760
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	(1,12)	1,17
Parts de catégorie F de l'option 100/100	(0,94)	1,25
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	(1,03)	1,16

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les 31 décembre 2022 31 décembre 2021

Parts de catégorie A de l'option 100/100

Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période 21 839 23 998

(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police (1 905) 2 232

Transactions sur parts pouvant être retirées

Produit de l'émission de parts pouvant être retirées 3 583 1 639

Retrait des parts pouvant être retirées (4 262) (6 030)

Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées (679) (4 391)

Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police (2 584) (2 159)

Actif net détenu au profit des propriétaires de police 19 255 21 839

Parts de catégorie F de l'option 100/100

Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période 12 11

(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police (1) 1

(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police (1) 1

Actif net détenu au profit des propriétaires de police 11 12

Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100

Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période 18 710 17 362

(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police (1 547) 1 760

Transactions sur parts pouvant être retirées

Produit de l'émission de parts pouvant être retirées 2 082 1 741

Retrait des parts pouvant être retirées (2 725) (2 153)

Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées (643) (412)

(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police (2 190) 1 348

Actif net détenu au profit des propriétaires de police 16 520 18 710

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les 31 décembre 2022 31 décembre 2021

Total du Fonds

Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période 40 561 41 371

(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police (3 453) 3 993

Transactions sur parts pouvant être retirées

Produit de l'émission de parts pouvant être retirées 5 665 3 380

Retrait des parts pouvant être retirées (6 987) (8 183)

Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées (1 322) (4 803)

Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police (4 775) (810)

Actif net détenu au profit des propriétaires de police 35 786 40 561

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(3 453)	3 993
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(273)	(736)
Variation de la moins-value (plus-value) latente sur les placements et les dérivés	4 255	(2 863)
(Augmentation) diminution des distributions à recevoir des fiducies de placement	(14)	1
Diminution des charges à payer	(27)	(6)
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(406)	(341)
Achats de placements	(9 343)	(7 540)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	10 747	12 129
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	1 486	4 637
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 846	1 195
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(5 174)	(5 988)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(1 328)	(4 793)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	158	(156)
Trésorerie à l'ouverture de la période	215	371
Trésorerie à la clôture de la période	373	215

Information supplémentaire :

Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	3	0
Distributions reçues des fiducies de placement*	1 049	1 086
Frais d'intérêts payés*	0	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2022	Nombre de parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LES FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions canadiennes — 30,5 %			
FNB BMO canadien de dividendes	161 810	2 791	3 066
FINB BMO équilibré de FPI	47 305	1 200	1 038
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	65 380	2 295	2 578
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	163 280	3 916	4 238
		10 202	10 920
Fonds à revenu fixe — 27,7 %			
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	222 440	3 542	3 219
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	416 620	6 800	5 933
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	44 400	881	746
		11 223	9 898
Fonds d'actions mondiales — 5,8 %			
FINB BMO infrastructures mondiales	47 030	1 855	2 060
Fonds d'actions internationales — 9,4 %			
FINB BMO MSCI EAFE	178 710	3 317	3 378
Fonds à revenu fixe d'actions privilégiées — 3,7 %			
FINB BMO échelonné actions privilégiées	145 510	1 474	1 320
Fonds d'actions américaines — 22,0 %			
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité	78 610	3 344	3 828
FINB BMO S&P 500	71 360	3 387	4 060
		6 731	7 888
Total du portefeuille de placements — 99,1 %		34 802	35 464
Autres actifs, moins les passifs — 0,9 %			322
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			35 786

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 19 avril 2023.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Sommaire des principales méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la

conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Notes complémentaires

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, F et Prestige de l'option 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 100/100	2 décembre 2013
Parts de catégorie F de l'option 100/100	14 mai 2018
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	1 ^{er} octobre 2014

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie A de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 727	2 091
Émises contre trésorerie	302	137
Retirées au cours de la période	(363)	(501)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 666	1 727

Parts de catégorie F de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1	1

Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 522	1 561
Émises contre trésorerie	181	146
Retirées au cours de la période	(238)	(185)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 465	1 522

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	11

Au 31 décembre 2021		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	12

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds a comme objectif de réaliser une croissance à long terme du capital et du revenu mensuel. Le Fonds investit principalement dans des fonds négociables en bourse qui investissent dans des titres canadiens et américains qui génèrent un revenu : actions ordinaires versant des dividendes, actions privilégiées, fiducies de revenu, ainsi que des titres à revenu fixe ou équivalents de trésorerie de qualité élevée canadiens.

Risque lié aux instruments financiers des fonds sous-jacents

Le Fonds est indirectement exposé au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de marché et au risque de crédit du fait de son placement dans les fonds sous-jacents, dans la mesure où ceux-ci sont exposés à ces risques.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	35 464	—	—	35 464

Au 31 décembre 2021

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	40 444	—	—	40 444

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2022 (aucun en 2021).

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
FNB BMO canadien de dividendes	3 066	3 485
FINB BMO équilibré de FPI	1 038	1 173
FINB BMO infrastructures mondiales	2 060	2 245
FINB BMO échelonné actions privilégiées	1 320	1 427
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	2 578	2 904
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité	3 828	4 225
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	3 219	3 845
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	5 933	7 091
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	746	849
FINB BMO MSCI EAFE	3 378	3 766
FINB BMO S&P 500	4 060	4 661
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	4 238	4 773
Total	35 464	40 444

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
FNB BMO canadien de dividendes	0,32 %	0,44 %
FINB BMO équilibré de FPI	0,18 %	0,14 %
FINB BMO infrastructures mondiales	0,35 %	0,58 %
FINB BMO échelonné actions privilégiées	0,08 %	0,06 %
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	0,09 %	0,10 %
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité	0,23 %	0,20 %
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	0,65 %	0,38 %
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	0,59 %	2,43 %
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	0,03 %	0,04 %
FINB BMO MSCI EAFE	0,06 %	0,07 %
FINB BMO S&P 500	0,03 %	0,03 %
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	0,06 %	0,06 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 905)	2 232
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 699	1 910
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,12)	1,17
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)	1
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1	1
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,94)	1,25
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 547)	1 760
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 498	1 518
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,03)	1,16

Commissions de courtage

Périodes closes les	31 décembre 2022 (\$)	31 décembre 2021 (\$)
Total des commissions de courtage versées	10	9
Total des commissions de courtage versées à des parties liées	0	3

La Société peut choisir des courtiers avec lesquels elle conclut des « accords de paiement indirect » si elle estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Aucun montant au titre des accords de paiement indirect versé ou dû aux courtiers par le Fonds n'a été dûment constaté pour les périodes considérées.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds.

<i>Aux</i>	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds d'actions canadiennes	30,5 %	30,4 %
Fonds à revenu fixe	27,7 %	29,1 %
Fonds d'actions mondiales	5,8 %	5,5 %
Fonds d'actions internationales	9,4 %	9,3 %
Fonds à revenu fixe d'actions privilégiées	3,7 %	3,5 %
Fonds d'actions américaines	22,0 %	21,9 %
Autres actifs, moins les passifs	0,9 %	0,3 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie A de l'option 100/100	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 19 255	21 839	23 998	27 209	27 548
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,56	12,65	11,48	11,63	10,48
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 666	1 726	2 091	2 340	2 628
Frais de gestion	% 1,70	1,70	1,70	1,70	1,70
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,95	2,95	2,96	2,95	2,95
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,95	2,95	2,96	2,95	2,95
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 25,13	18,74	75,49	20,70	18,43

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie F de l'option 100/100	2022	2021	2020	2019	2018 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 11	12	11	11	10
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,35	12,29	11,04	11,06	9,87
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1	1	1	1	1
Frais de gestion	% 0,70	0,70	0,70	0,70	0,70
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,89	1,89	1,89	1,89	1,89
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,89	1,89	1,89	1,89	1,89
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 25,13	18,74	75,49	20,70	18,43

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 16 520	18 710	17 362	17 339	16 496
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,28	12,29	11,12	11,22	10,08
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 465	1 522	1 561	1 546	1 637
Frais de gestion	% 1,35	1,35	1,35	1,35	1,35
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,58	2,58	2,56	2,56	2,55
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,58	2,58	2,56	2,56	2,55
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 25,13	18,74	75,49	20,70	18,43

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 14 mai 2018 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2018.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2022

FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	534	146
Placements		
Actifs financiers non dérivés	54 552	40 145
Souscriptions à recevoir	393	378
Distributions à recevoir des fiducies de placement	373	247
Total de l'actif	55 852	40 916
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Achats de placements à payer	135	—
Rachats à payer	200	257
Charges à payer	301	227
Total du passif	636	484
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	55 216	40 432
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	12 770	9 870
Parts de catégorie A de l'option 75/100	17 549	14 298
Parts de catégorie F de l'option 75/75	122	124
Parts de catégorie F de l'option 75/100	120	117
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	7 413	4 455
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	17 242	11 568
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	14,81 \$	15,20 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	14,43 \$	14,87 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14,33 \$	14,55 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14,07 \$	14,34 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	12,31 \$	12,62 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	12,17 \$	12,50 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
REVENUS		
Distributions reçues des fiducies de placement	2 215	1 998
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	227	281
Variation de la (moins-value) plus-value latente	(2 461)	5 154
(Perte) gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	(19)	7 433
Total des (pertes) revenus	(19)	7 433
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	566	453
Frais d'administration fixes (note 7)	130	103
Frais d'assurance (note 7)	372	291
Frais d'intérêts	—	0
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 7)	5	2
Total des charges	1 073	849
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 092)	6 584
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(224)	1 720
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(427)	2 397
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(2)	15
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(3)	15
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(84)	733
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(352)	1 704
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(0,31)	2,62
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(0,39)	2,46
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(0,22)	2,22
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(0,69)	2,25
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(0,19)	2,10
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(0,29)	2,02

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	9 870	8 596
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(224)	1 720
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	8 278	2 233
Retrait des parts pouvant être retirées	(5 154)	(2 679)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3 124	(446)
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 900	1 274
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	12 770	9 870
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	14 298	12 670
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(427)	2 397
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	15 186	4 534
Retrait des parts pouvant être retirées	(11 508)	(5 303)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3 678	(769)
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 251	1 628
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	17 549	14 298

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	124	59
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2)	15
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	50
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	—	50
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2)	65
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	122	124
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	117	59
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(3)	15
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	68	43
Retrait des parts pouvant être retirées	(62)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	6	43
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	58
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	120	117

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	4 455	3 593
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(84)	733
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 806	1 391
Retrait des parts pouvant être retirées	(764)	(1 262)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3 042	129
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 958	862
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	7 413	4 455
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	11 568	7 995
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(352)	1 704
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	9 258	3 155
Retrait des parts pouvant être retirées	(3 232)	(1 286)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	6 026	1 869
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 674	3 573
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	17 242	11 568

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	40 432	32 972
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 092)	6 584
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	36 596	11 406
Retrait des parts pouvant être retirées	(20 720)	(10 530)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	15 876	876
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	14 784	7 460
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	55 216	40 432

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 092)	6 584
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(227)	(281)
Variation de la moins-value (plus-value) latente sur les placements et les dérivés	2 461	(5 154)
Augmentation des distributions à recevoir des fiducies de placement	(126)	(15)
Augmentation des charges à payer	74	38
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(939)	(1 057)
Achats de placements	(17 201)	(3 365)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	1 634	2 585
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(15 416)	(665)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	23 612	6 472
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(7 808)	(5 730)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	15 804	742
Augmentation nette de la trésorerie	388	77
Trésorerie à l'ouverture de la période	146	69
Trésorerie à la clôture de la période	534	146
Information supplémentaire :		
Distributions reçues des fiducies de placement*	1 150	926
Frais d'intérêts payés*	—	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2022	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions canadiennes — 98,8 %			
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	1 383 635	50 625	54 552
Total du portefeuille de placements — 98,8 %		50 625	54 552
Autres actifs, moins les passifs — 1,2 %			664
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			55 216

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Notes complémentaires

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2022

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 19 avril 2023.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Sommaire des principales méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiduciaires de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la

conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Notes complémentaires

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, F et Prestige des options 75/75 et 75/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 75/100	21 juin 2016
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
--	------------------	------------------

Parts de catégorie A de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	649	680
Émises contre trésorerie	562	159
Retirées au cours de la période	(349)	(190)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	862	649

Parts de catégorie A de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	962	1 021
Émises contre trésorerie	1 045	326
Retirées au cours de la période	(790)	(385)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 217	962

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	9	5
Émises contre trésorerie	—	4
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	9	9

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	8	5
Émises contre trésorerie	5	3
Retirées au cours de la période	(4)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	9	8

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
--	------------------	------------------

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	353	343
Émises contre trésorerie	311	118
Retirées au cours de la période	(62)	(108)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	602	353

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	925	768
Émises contre trésorerie	755	270
Retirées au cours de la période	(263)	(113)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 417	925

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	14
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	14
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	1 000	12
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	1 000	12

Au 31 décembre 2021		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	15
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	14
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	1 000	13
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	1 000	13

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif d'offrir une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions canadiennes offrant un potentiel de croissance du capital à long terme. Les titres sélectionnés proviennent d'un univers composé des titres canadiens les plus importants et les plus liquides. Les titres qui démontrent la sensibilité la plus faible à la fluctuation des marchés (bêta) sont sélectionnés pour faire partie du portefeuille du fonds sous-jacent, lequel est pondéré de façon à ce que la pondération la plus importante soit attribuée aux titres dont le bêta pour un an est le plus faible, mais un placement dans les titres d'un émetteur doit respecter les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables.

Risque de change

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent, car ce dernier était principalement investi dans des titres canadiens.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement de son indice de référence, si l'indice composé plafonné S&P/TSX avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 4 266 \$ (3 288 \$ au 31 décembre 2021). La corrélation historique n'est pas représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hierarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	54 552	—	—	54 552

Au 31 décembre 2021

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	40 145	—	—	40 145

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2022 (aucun en 2021).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	54 552	40 145

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	1,94 %	1,34 %
--	--------	--------

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(224)	1 720
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	715	657
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,31)	2,62
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(427)	2 397
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 092	974
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,39)	2,46
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2)	15
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	9	7
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,22)	2,22
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(3)	15
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	4	7
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,69)	2,25

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(84)	733
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	439	349
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,19)	2,10
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(352)	1 704
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 214	842
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,29)	2,02

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

Commissions de courtage

Périodes closes les	31 décembre 2022 (\$)	31 décembre 2021 (\$)
Total des commissions de courtage versées	5	2
Total des commissions de courtage versées à des parties liées	0	0

La Société peut choisir des courtiers avec lesquels elle conclut des « accords de paiement indirect » si elle estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Aucun montant au titre des accords de paiement indirect versé ou dû aux courtiers par le Fonds n'a été dûment constaté pour les périodes considérées.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actions		
Services de communication	9,9 %	10,5 %
Consommation discrétionnaire	5,2 %	7,3 %
Consommation de base	15,5 %	14,7 %
Finance	19,4 %	24,7 %
Soins de santé	11,7 %	— %
Industries	— %	6,8 %
Technologies de l'information	3,5 %	3,4 %
Matériaux	9,7 %	7,5 %
Immobilier	7,3 %	9,0 %
Services aux collectivités	16,1 %	15,4 %
Autres actifs, moins les passifs	1,7 %	0,7 %
	100,0 %	100,0 %

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie A de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 12 770	9 870	8 596	8 403	5 381
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 14,81	15,20	12,64	12,72	10,68
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	862	649	680	661	504
Frais de gestion	% 1,55	1,55	1,55	1,55	1,55
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,52	2,53	2,54	2,55	2,55
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,52	2,53	2,54	2,55	2,55
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,51	7,01	9,67	4,49	12,94

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie A de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 17 549	14 298	12 670	11 294	9 929
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 14,43	14,87	12,41	12,54	10,57
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 217	962	1 021	901	939
Frais de gestion	% 1,55	1,55	1,55	1,55	1,55
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,93	2,94	2,94	2,95	2,96
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,93	2,94	2,94	2,95	2,96
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,51	7,01	9,67	4,49	12,94

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie F de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019	2018⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 122	124	59	59	49
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 14,33	14,55	11,97	11,92	9,90
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	9	9	5	5	5
Frais de gestion	% 0,55	0,55	0,55	0,55	0,55
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,44	1,44	1,44	1,44	1,43
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,44	1,44	1,44	1,44	1,43
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,51	7,01	9,67	4,49	12,94

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie F de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019	2018⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 120	117	59	59	10
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 14,07	14,34	11,84	11,84	9,87
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	9	8	5	5	1
Frais de gestion	% 0,55	0,55	0,55	0,55	0,55
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,85	1,85	1,85	1,85	1,83
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,85	1,85	1,85	1,85	1,83
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,51	7,01	9,67	4,49	12,94

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 7 413	4 455	3 593	2 931
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,31	12,62	10,47	10,52
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	602	353	343	279
Frais de gestion	% 1,37	1,37	1,37	1,37
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,34	2,34	2,35	2,34
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,34	2,34	2,35	2,34
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,51	7,01	9,67	4,49

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO

Information supplémentaire (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019 ⁵⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 17 242	11 568	7 995	6 958
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,17	12,50	10,41	10,49
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 417	925	768	663
Frais de gestion	% 1,28	1,28	1,28 [†]	1,37
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,64	2,65	2,69	2,75
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,64	2,65	2,69	2,75
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,51	7,01	9,67	4,49

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 14 mai 2018 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2018.

⁵⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 6 mai 2019 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2019.

[†] Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,37 % à 1,28 %.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2022

FPG de revenu mensuel BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	644	1 158
Placements		
Actifs financiers non dérivés	67 395	72 753
Souscriptions à recevoir	274	274
Total de l'actif	68 313	74 185
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	175	298
Charges à payer	481	500
Total du passif	656	798
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	67 657	73 387
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	3 790	4 235
Parts de catégorie A de l'option 75/100	9 109	11 869
Parts de catégorie A de l'option 100/100	17 073	18 300
Parts de catégorie F de l'option 75/75	18	20
Parts de catégorie F de l'option 75/100	164	72
Parts de catégorie F de l'option 100/100	251	250
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	4 892	3 511
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	9 187	12 651
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	23 173	22 479
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	11,70 \$	13,02 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	11,53 \$	12,87 \$
Parts de catégorie A de l'option 100/100	11,26 \$	12,62 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	11,90 \$	13,10 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	11,75 \$	12,97 \$
Parts de catégorie F de l'option 100/100	11,55 \$	12,79 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	10,72 \$	11,92 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	10,65 \$	11,86 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	11,55 \$	12,89 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
REVENUS		
Revenus d'intérêts	11	1
Distributions reçues des fiducies de placement	3 732	3 512
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	62	237
Variation de la (moins-value) plus-value latente	(9 468)	4 210
(Perte) gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	(5 663)	7 960
Total des (pertes) revenus	(5 663)	7 960
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	1 100	1 027
Frais d'administration fixes (note 7)	191	177
Frais d'assurance (note 7)	661	607
Frais d'intérêts	0	—
Total des charges	1 952	1 811
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(7 615)	6 149
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(435)	402
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(1 123)	1 132
Parts de catégorie A de l'option 100/100	(1 976)	1 608
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(2)	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(6)	6
Parts de catégorie F de l'option 100/100	(26)	25
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(389)	283
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(1 240)	887
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	(2 418)	1 803
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(1,30)	1,25
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(1,36)	1,20
Parts de catégorie A de l'option 100/100	(1,34)	1,12
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(1,20)	1,37
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(0,79)	1,35
Parts de catégorie F de l'option 100/100	(1,23)	1,27
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(1,17)	1,13
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(1,20)	1,12
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	(1,28)	1,19

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	4 235	3 825
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(435)	402
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 195	1 926
Retrait des parts pouvant être retirées	(3 205)	(1 918)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(10)	8
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(445)	410
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 790	4 235
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	11 869	12 307
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 123)	1 132
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5 808	12 495
Retrait des parts pouvant être retirées	(7 445)	(14 065)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 637)	(1 570)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 760)	(438)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 109	11 869

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	18 300	16 706
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 976)	1 608
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5 566	8 710
Retrait des parts pouvant être retirées	(4 817)	(8 724)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	749	(14)
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 227)	1 594
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	17 073	18 300
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	20	17
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2)	3
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2)	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	18	20
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	72	56
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(6)	6
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	98	10
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	98	10
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	92	16
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	164	72

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	250	225
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(26)	25
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	28	—
Retrait des parts pouvant être retirées	(1)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	27	—
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	25
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	251	250
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3 511	2 492
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(389)	283
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 262	912
Retrait des parts pouvant être retirées	(492)	(176)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 770	736
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 381	1 019
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 892	3 511

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	12 651	7 113
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 240)	887
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	4 334	8 637
Retrait des parts pouvant être retirées	(6 558)	(3 986)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(2 224)	4 651
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(3 464)	5 538
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 187	12 651
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	22 479	16 845
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 418)	1 803
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	4 657	6 479
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 545)	(2 648)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3 112	3 831
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	694	5 634
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	23 173	22 479

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	73 387	59 586
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(7 615)	6 149
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	25 948	39 169
Retrait des parts pouvant être retirées	(24 063)	(31 517)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 885	7 652
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(5 730)	13 801
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	67 657	73 387

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(7 615)	6 149
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(62)	(237)
Variation de la moins-value (plus-value) latente sur les placements et les dérivés	9 468	(4 210)
(Diminution) augmentation des charges à payer	(19)	70
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(3 732)	(3 512)
Achats de placements	(5 801)	(9 350)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	5 485	3 925
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(2 276)	(7 165)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	15 769	22 942
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(14 007)	(15 315)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	1 762	7 627
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(514)	462
Trésorerie à l'ouverture de la période	1 158	696
Trésorerie à la clôture de la période	644	1 158
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	11	1
Frais d'intérêts payés*	0	—

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2022	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds équilibré canadien — 99,6 %			
BMO Fonds de revenu mensuel, série I	7 605 425	70 724	67 395
Total du portefeuille de placements — 99,6 %		70 724	67 395
Autres actifs, moins les passifs — 0,4 %			262
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			67 657

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 19 avril 2023.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Sommaire des principales méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la

conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, F et Prestige des options 75/75, 75/100 et 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	6 janvier 2017
Parts de catégorie A de l'option 75/100	6 janvier 2017
Parts de catégorie A de l'option 100/100	6 janvier 2017
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 100/100	14 mai 2018
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	6 janvier 2017

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	325	325
Émises contre trésorerie	267	153
Retirées au cours de la période	(268)	(153)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	324	325
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	922	1 054
Émises contre trésorerie	488	1 008
Retirées au cours de la période	(620)	(1 140)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	790	922
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 451	1 454
Émises contre trésorerie	479	714
Retirées au cours de la période	(414)	(717)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 516	1 451
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1	1

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	6	5
Émises contre trésorerie	8	1
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	14	6

Parts de catégorie F de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	20	20
Émises contre trésorerie	2	—
Retirées au cours de la période	(0)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	22	20

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	295	231
Émises contre trésorerie	207	79
Retirées au cours de la période	(46)	(15)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	456	295

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 067	663
Émises contre trésorerie	394	757
Retirées au cours de la période	(598)	(353)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	863	1 067

Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 744	1 441
Émises contre trésorerie	390	518
Retirées au cours de la période	(128)	(215)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	2 006	1 744

FPG de revenu mensuel BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2022

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	12
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	12
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	12
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	1 000	11
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	1 000	11

Au 31 décembre 2021		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	13
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	13
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	13
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	1 000	12
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	1 000	12

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds de revenu mensuel (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement du fonds sous-jacent est de fournir des distributions mensuelles fixes et de préserver le capital investi. Le fonds sous-jacent investit surtout dans des titres à revenu fixe canadiens ayant un rendement supérieur à la moyenne, émis par le gouvernement fédéral ou d'une province, des organismes gouvernementaux et des sociétés, des actions ordinaires et privilégiées, des fonds de placement immobilier et des fiducies de redevances et d'autres placements à rendement élevé. Pour rehausser son rendement, le fonds sous-jacent peut aussi investir dans des titres canadiens ou étrangers à notation moins élevée ou non cotés, et dans des dérivés comme des options, des contrats à terme normalisés et des contrats à terme de gré à gré.

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2022					
Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non-monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar australien	0	—	—	0	0,0
Couronne danoise	1	—	—	1	0,0
Euro	1	—	—	1	0,0
Shekel israélien	0	—	—	0	0,0
Couronne norvégienne	0	—	—	0	0,0
Franc suisse	2	—	—	2	0,0
Dollar américain	166	6 196	(571)	5 791	8,6
Total	170	6 196	(571)	5 795	8,6

Au 31 décembre 2021					
Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non-monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar australien	0	—	—	0	0,0
Couronne danoise	1	—	—	1	0,0
Euro	1	—	—	1	0,0
Shekel israélien	0	—	—	0	0,0
Yen	(0)	—	—	(0)	(0,0)
Couronne norvégienne	0	—	—	0	0,0
Franc suisse	3	—	—	3	0,0
Dollar américain	17	10 611	(220)	10 408	14,2
Total	22	10 611	(220)	10 413	14,2

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 290 \$ (521 \$ au 31 décembre 2021). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon le terme à courir.

Nombre d'années	Exposition aux taux d'intérêt aux	
	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Moins de un an	5 976	1 999
De un à trois ans	5 592	5 649
De trois à cinq ans	3 089	6 123
De cinq à dix ans	8 230	10 319
Plus de dix ans	6 400	8 095
Total	29 287	32 185

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 1 664 \$ (2 369 \$ au 31 décembre 2021). La sensibilité du Fonds aux taux d'intérêt a été établie d'après la durée pondérée du portefeuille. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 50 % de l'indice composé S&P/TSX (rendement total) et à 50 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 6 420 \$ (6 978 \$ au 31 décembre 2021). La corrélation historique n'est pas représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Le tableau ci-après présente l'exposition du Fonds au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon les notations.

Notations	% de l'actif net aux	
	31 décembre 2022	31 décembre 2021
R-1 Élevé	6,6	2,2
R-1 Moyen	0,2	—
R-1 Faible	1,7	—
AAA	3,7	5,1
AA	5,1	6,8
A	14,4	16,1
BBB	10,4	12,9
BB	1,1	0,7
B	0,1	0,0
Total	43,3	43,8

Hierarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	67 395	—	—	67 395

Au 31 décembre 2021

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	72 753	—	—	72 753

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2022 (aucun en 2021).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au	Au
	31 décembre 2022	31 décembre 2021
BMO Fonds de revenu mensuel, série I	67 395	72 753

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

BMO Fonds de revenu mensuel, série I	1,42 %	1,43 %
--------------------------------------	--------	--------

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	Parts de catégorie A de l'option 75/75	
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(435)	402
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	336	322
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,30)	1,25

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 123)	1 132
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	826	942
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,36)	1,20
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 976)	1 608
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 473	1 432
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,34)	1,12
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2)	3
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1	1
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,20)	1,37
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(6)	6
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	7	5
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,79)	1,35
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(26)	25
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	22	20
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,23)	1,27
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(389)	283
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	334	250
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,17)	1,13
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 240)	887
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 036	792
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,20)	1,12

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 418)	1 803
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 887	1 512
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,28)	1,19

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Titres du marché monétaire		
Fédéral	6,6 %	2,2 %
Provincial	1,9 %	— %
Obligations et débetures canadiennes		
Obligations fédérales	3,8 %	5,2 %
Obligations provinciales	10,1 %	12,2 %
Obligations et débetures de sociétés	16,7 %	18,4 %
Titres adossés à des créances mobilières	0,0 %	0,0 %
Obligations et débetures étrangères		
Australie	0,4 %	0,4 %
France	0,1 %	0,1 %
Allemagne	— %	0,7 %
Royaume-Uni	0,5 %	0,6 %
États-Unis	3,3 %	4,0 %
Actions canadiennes		
Services de communication	3,9 %	3,9 %
Consommation de base	4,5 %	4,7 %
Énergie	3,2 %	2,2 %
Finance	8,9 %	8,1 %
Industries	3,2 %	2,6 %
Technologies de l'information	1,7 %	1,1 %
Matériaux	1,8 %	1,7 %
Immobilier	3,4 %	4,2 %
Services aux collectivités	4,4 %	4,3 %
Actions étrangères		
Royaume-Uni	0,0 %	— %
États-Unis	9,3 %	14,7 %

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG de revenu mensuel BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2022

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds d'actions canadiennes	3,7 %	5,6 %
Fonds d'actions des marchés émergents	1,4 %	— %
Fonds d'actions mondiales	2,9 %	— %
Fonds d'actions internationales	3,0 %	— %
Fonds d'actions américaines	— %	1,6 %
Swaps		
Swaps sur défaillance	0,0 %	— %
Autres actifs, moins les passifs	1,3 %	1,5 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

FPG de revenu mensuel BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie A de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3 790	4 235	3 825	3 774	4 657
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,70	13,02	11,79	11,41	10,12
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	324	325	325	331	460
Frais de gestion	% 1,60	1,60	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,57	2,57	2,57	2,59	2,61
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,57	2,57	2,57	2,59	2,61
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 7,97	6,25	5,46	5,64	6,71

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie A de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 9 109	11 869	12 307	9 791	5 910
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,53	12,87	11,68	11,34	10,08
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	790	922	1 054	863	586
Frais de gestion	% 1,60	1,60	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,83	2,84	2,83	2,83	2,78
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,83	2,84	2,83	2,83	2,78
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 7,97	6,25	5,46	5,64	6,71

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie A de l'option 100/100	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 17 073	18 300	16 706	14 961	11 397
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,26	12,62	11,49	11,20	10,00
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 516	1 451	1 454	1 335	1 140
Frais de gestion	% 1,60	1,60	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 3,22	3,22	3,23	3,21	3,20
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 3,22	3,22	3,23	3,21	3,20
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 7,97	6,25	5,46	5,64	6,71

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie F de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019	2018 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 18	20	17	17	15
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,90	13,10	11,73	11,24	9,85
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1	1	1	1	1
Frais de gestion	% 0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,47	1,47	1,47	1,47	1,47
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,47	1,47	1,47	1,47	1,47
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 7,97	6,25	5,46	5,64	6,71

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie F de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019	2018 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 164	72	56	44	10
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,75	12,97	11,64	11,18	9,83
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	14	6	5	4	1
Frais de gestion	% 0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 7,97	6,25	5,46	5,64	6,71

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie F de l'option 100/100	2022	2021	2020	2019	2018 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 251	250	225	217	10
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,55	12,79	11,53	11,12	9,81
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	22	20	20	20	1
Frais de gestion	% 0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,12	2,12	2,12	2,13	2,12
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,12	2,12	2,12	2,13	2,12
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 7,97	6,25	5,46	5,64	6,71

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG de revenu mensuel BMO

Information supplémentaire (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019 ⁵⁾		2022	2021	2020	2019	2018
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 4 892	3 511	2 492	1 660	Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 23 173	22 479	16 845	17 503	12 669
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,72	11,92	10,77	10,42	Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,55	12,89	11,69	11,35	10,08
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	456	295	231	159	Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	2 006	1 744	1 441	1 543	1 257
Frais de gestion	% 1,46	1,46	1,46	1,46	Frais de gestion	% 1,25	1,25	1,25	1,25	1,25
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,41	2,40	2,44	2,44	Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,79	2,79	2,80	2,79	2,77
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,41	2,40	2,44	2,44	Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,79	2,79	2,80	2,79	2,77
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 7,97	6,25	5,46	5,64	Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 7,97	6,25	5,46	5,64	6,71

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre			
	2022	2021	2020	2019 ⁵⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 9 187	12 651	7 113	3 597
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,65	11,86	10,73	10,40
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	863	1 067	663	346
Frais de gestion	% 1,37	1,37	1,37 [†]	1,46
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,58	2,59	2,66	2,72
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,58	2,59	2,66	2,72
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 7,97	6,25	5,46	5,64

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 14 mai 2018 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2018.

⁵⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 6 mai 2019 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2019.

[†] Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,46 % à 1,37 %.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2022

FPG de l'allocation de l'actif BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	304	457
Placements		
Actifs financiers non dérivés	19 389	16 208
Souscriptions à recevoir	444	11
Total de l'actif	20 137	16 676
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	236	8
Charges à payer	135	109
Total du passif	371	117
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	19 766	16 559
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1 522	1 386
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1 556	1 359
Parts de catégorie A de l'option 100/100	3 492	3 110
Parts de catégorie F de l'option 75/75	142	104
Parts de catégorie F de l'option 75/100	11	13
Parts de catégorie F de l'option 100/100	203	12
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	2 227	1 240
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	3 782	2 581
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	6 831	6 754
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	11,02 \$	12,49 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	10,83 \$	12,32 \$
Parts de catégorie A de l'option 100/100	10,63 \$	12,14 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	11,53 \$	12,94 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	11,40 \$	12,82 \$
Parts de catégorie F de l'option 100/100	11,19 \$	12,64 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	10,69 \$	12,09 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	10,63 \$	12,06 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	10,85 \$	12,35 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
REVENUS		
Revenus d'intérêts	11	0
Distributions reçues des fiducies de placement	1 578	578
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
(Perte) gain net réalisé	(10)	47
Variation de la (moins-value) plus-value latente	(3 287)	935
(Perte) gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	(1 708)	1 560
Total des (pertes) revenus	(1 708)	1 560
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	282	192
Frais d'administration fixes (note 7)	51	34
Frais d'assurance (note 7)	167	116
Frais d'intérêts	0	0
Total des charges	500	342
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 208)	1 218
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(170)	86
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(169)	124
Parts de catégorie A de l'option 100/100	(400)	213
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(11)	11
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(2)	2
Parts de catégorie F de l'option 100/100	(5)	2
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(161)	119
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(430)	166
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	(860)	495
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(1,40)	1,27
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(1,24)	1,21
Parts de catégorie A de l'option 100/100	(1,38)	1,08
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(1,41)	1,42
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(1,42)	1,37
Parts de catégorie F de l'option 100/100	(0,81)	1,14
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(1,03)	1,21
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(1,42)	1,13
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	(1,43)	1,14

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	1 386	493
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(170)	86
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 362	979
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 056)	(172)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	306	807
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	136	893
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 522	1 386
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	1 359	1 056
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(169)	124
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 430	2 221
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 064)	(2 042)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	366	179
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	197	303
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 556	1 359

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3 110	1 567
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(400)	213
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 047	5 102
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 265)	(3 772)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	782	1 330
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	382	1 543
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 492	3 110
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	104	78
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(11)	11
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	49	15
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	49	15
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	38	26
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	142	104

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	13	11
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2)	2
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2)	2
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	11	13
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	12	109
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(5)	2
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	196	—
Retrait des parts pouvant être retirées	(0)	(99)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	196	(99)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	191	(97)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	203	12

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	1 240	1 049
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(161)	119
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 826	136
Retrait des parts pouvant être retirées	(678)	(64)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 148	72
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	987	191
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 227	1 240
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2 581	834
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(430)	166
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 087	1 890
Retrait des parts pouvant être retirées	(456)	(309)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 631	1 581
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 201	1 747
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 782	2 581

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	6 754	2 764
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(860)	495
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 979	3 629
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 042)	(134)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	937	3 495
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	77	3 990
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	6 831	6 754
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	16 559	7 961
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 208)	1 218
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	13 976	13 972
Retrait des parts pouvant être retirées	(8 561)	(6 592)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	5 415	7 380
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 207	8 598
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	19 766	16 559

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 208)	1 218
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (gain) net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	10	(47)
Variation de la moins-value (plus-value) latente sur les placements et les dérivés	3 287	(935)
Augmentation des charges à payer	26	57
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(1 578)	(578)
Achats de placements	(5 850)	(7 360)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	950	480
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(5 363)	(7 165)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	7 933	8 349
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(2 723)	(930)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	5 210	7 419
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(153)	254
Trésorerie à l'ouverture de la période	457	203
Trésorerie à la clôture de la période	304	457
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	11	0
Frais d'intérêts payés*	0	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2022	Nombre de parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds équilibré canadien — 98,1 %			
BMO Fonds de l'allocation de l'actif, série I	1 419 267	21 205	19 389
Total du portefeuille de placements — 98,1 %		21 205	19 389
Autres actifs, moins les passifs — 1,9 %			377
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			19 766

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 19 avril 2023.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Sommaire des principales méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la

conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, F et Prestige des options 75/75, 75/100 et 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie A de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie A de l'option 100/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 100/100	14 mai 2018
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	14 mai 2018

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	111	44
Émises contre trésorerie	211	81
Retirées au cours de la période	(184)	(14)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	138	111
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	110	95
Émises contre trésorerie	212	189
Retirées au cours de la période	(178)	(174)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	144	110
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	256	143
Émises contre trésorerie	278	441
Retirées au cours de la période	(206)	(328)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	328	256
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	8	7
Émises contre trésorerie	4	1
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	12	8

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1	1

Parts de catégorie F de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	10
Émises contre trésorerie	17	—
Retirées au cours de la période	(0)	(9)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	18	1

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	103	96
Émises contre trésorerie	169	12
Retirées au cours de la période	(64)	(5)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	208	103

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	214	77
Émises contre trésorerie	184	164
Retirées au cours de la période	(42)	(27)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	356	214

Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	547	248
Émises contre trésorerie	176	310
Retirées au cours de la période	(94)	(11)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	629	547

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2022	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Catégorie		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	12
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	11
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	2 035	22
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	2 029	22
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	1 000	11

FPG de l'allocation de l'actif BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2022

Au 31 décembre 2021

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A de l'option 100/100	1 000	12
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	13
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	13
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	13
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	2 035	25
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	2 029	24
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	1 000	12

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds de l'allocation de l'actif (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif d'établir un équilibre entre la production d'un revenu et la croissance du capital investi à long terme. Le fonds sous-jacent investit dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens.

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2022

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non-monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar américain	53	443	(110)	386	2,0

Au 31 décembre 2021

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non-monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar américain	5	39	(39)	5	0,0

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 19 \$ (0 \$ au 31 décembre 2021). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon le terme à courtir.

Nombre d'années	Exposition aux taux d'intérêt aux	
	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Moins de un an	1 519	144
De un à trois ans	1 393	952
De trois à cinq ans	838	1 137
De cinq à dix ans	2 680	1 937
Plus de dix ans	2 020	1 573
Total	8 450	5 743

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 501 \$ (436 \$ au 31 décembre 2021). La sensibilité du Fonds aux taux d'intérêt a été établie d'après la durée pondérée du portefeuille. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 50 % de l'indice composé S&P/TSX (rendement total) et à 50 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 1 938 \$ (1 596 \$ au 31 décembre 2021). La corrélation historique n'est pas représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Le tableau ci-après présente l'exposition du Fonds au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon les notations.

Notations	% de l'actif net aux	
	31 décembre 2022	31 décembre 2021
R-1 Élevé	6,0	0,6
R-1 Faible	1,0	—
AAA	4,1	4,7
AA	4,9	5,0
A	12,3	10,8
BBB	13,6	12,8
BB	0,8	0,7
B	0,1	—
Total	42,8	34,6

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG de l'allocation de l'actif BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2022

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	19 389	—	—	19 389

Au 31 décembre 2021

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	16 208	—	—	16 208

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2022 (aucun en 2021).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
BMO Fonds de l'allocation de l'actif, série I	19 389	16 208

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

BMO Fonds de l'allocation de l'actif, série I	1,33 %	0,93 %
---	--------	--------

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 se calcule comme suit :

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
<i>Périodes closes les</i>		
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(170)	86
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	122	68
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,40)	1,27

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
<i>Périodes closes les</i>		
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(169)	124
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	135	102
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,24)	1,21
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(401)	213
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	292	198
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,38)	1,08
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(12)	11
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	8	8
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,41)	1,42
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)	2
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1	1
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,42)	1,37
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(6)	2
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	7	2
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,81)	1,14
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(160)	119
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	156	98
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,03)	1,21
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(429)	166
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	302	147
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,42)	1,13

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG de l'allocation de l'actif BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(860)	495
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	599	434
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,43)	1,14

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Titres du marché monétaire		
Fédéral	6,0 %	0,6 %
Provincial	1,0 %	— %
Obligations et débetures canadiennes		
Obligations fédérales	4,1 %	4,7 %
Obligations provinciales	10,0 %	9,9 %
Obligations et débetures de sociétés	17,4 %	15,4 %
Titres adossés à des créances mobilières	0,1 %	0,1 %
Obligations et débetures étrangères		
Australie	0,5 %	0,5 %
France	0,1 %	0,1 %
Royaume-Uni	0,4 %	0,4 %
États-Unis	3,1 %	3,0 %
Actions canadiennes		
Services de communication	0,9 %	0,7 %
Consommation discrétionnaire	0,7 %	1,3 %
Consommation de base	1,9 %	2,0 %
Énergie	6,0 %	4,6 %
Finance	11,3 %	11,6 %
Soins de santé	0,1 %	— %
Industries	4,3 %	3,6 %
Technologies de l'information	2,2 %	4,0 %
Matériaux	4,6 %	4,3 %
Immobilier	1,2 %	1,8 %
Services aux collectivités	2,6 %	2,2 %
Actions étrangères		
États-Unis	2,1 %	0,4 %

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds d'actions canadiennes	3,0 %	2,5 %
Fonds d'actions des marchés émergents	1,5 %	— %
Fonds d'actions mondiales	2,9 %	— %
Fonds d'actions internationales	3,1 %	6,9 %
Fonds d'actions américaines	6,0 %	16,8 %
Swaps		
Swaps sur défaillance	0,0 %	— %
Autres actifs, moins les passifs		
	2,9 %	2,6 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG de l'allocation de l'actif BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie A de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019	2018 ⁹
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 1 522	1 386	493	507	279
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,02	12,49	11,24	10,67	9,53
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	138	111	44	48	29
Frais de gestion	% 1,60	1,60	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,50	2,49	2,50	2,58	2,60
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,50	2,49	2,50	2,58	2,60
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 5,43	3,96	18,13	1,75	5,48

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie A de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019	2018 ⁹
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 1 556	1 359	1 056	696	397
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,83	12,32	11,13	10,60	9,49
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	144	110	95	66	42
Frais de gestion	% 1,60	1,60	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,81	2,80	2,81	2,84	2,84
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,81	2,80	2,81	2,84	2,84
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 5,43	3,96	18,13	1,75	5,48

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie A de l'option 100/100	2022	2021	2020	2019	2018 ⁹
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3 492	3 110	1 567	1 295	603
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,63	12,14	10,99	10,52	9,46
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	328	256	143	123	64
Frais de gestion	% 1,60	1,60	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 3,19	3,21	3,22	3,30	3,29
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 3,19	3,21	3,22	3,30	3,29
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 5,43	3,96	18,13	1,75	5,48

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie F de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019	2018 ⁹
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 142	104	78	73	10
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,53	12,94	11,53	10,84	9,57
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	12	8	7	7	1
Frais de gestion	% 0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,47	1,47	1,47	1,47	1,47
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,47	1,47	1,47	1,47	1,47
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 5,43	3,96	18,13	1,75	5,48

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie F de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019	2018 ⁹
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 11	13	11	11	10
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,40	12,82	11,46	10,79	9,56
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1	1	1	1	1
Frais de gestion	% 0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,72	1,72	1,72	1,72	1,72
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,72	1,72	1,72	1,72	1,72
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 5,43	3,96	18,13	1,75	5,48

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie F de l'option 100/100	2022	2021	2020	2019	2018 ⁹
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 203	12	109	11	9
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,19	12,64	11,34	10,72	9,53
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	18	1	10	1	1
Frais de gestion	% 0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,13	2,12	2,13	2,12	2,12
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,13	2,12	2,13	2,12	2,12
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 5,43	3,96	18,13	1,75	5,48

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG de l'allocation de l'actif BMO

Information supplémentaire (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre			
	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 2 227	1 240	1 049	915
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,69	12,09	10,88	10,32
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	208	103	96	89
Frais de gestion	% 1,46	1,46	1,46	1,46
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,43	2,43	2,45	2,45
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,43	2,43	2,45	2,45
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 5,43	3,96	18,13	1,75

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 14 mai 2018 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2018.

⁵⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 6 mai 2019 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2019.

[†] Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,46 % à 1,37 %.

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre			
	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3 782	2 581	834	504
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,63	12,06	10,86	10,31
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	356	214	77	49
Frais de gestion	% 1,37	1,37	1,37 [†]	1,46
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,57	2,49	2,52	2,57
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,57	2,49	2,52	2,57
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 5,43	3,96	18,13	1,75

Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 6 831	6 754	2 764	2 973	668
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,85	12,35	11,16	10,60	9,49
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	629	547	248	281	70
Frais de gestion	% 1,25	1,25	1,25	1,25	1,25
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,84	2,81	2,77	2,86	2,86
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,84	2,81	2,77	2,86	2,86
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 5,43	3,96	18,13	1,75	5,48

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2022

FPG de dividendes BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	669	1 334
Placements		
Actifs financiers non dérivés	64 262	55 540
Souscriptions à recevoir	479	1 067
Total de l'actif	65 410	57 941
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	297	702
Charges à payer	466	367
Total du passif	763	1 069
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	64 647	56 872
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	8 528	6 408
Parts de catégorie A de l'option 75/100	22 633	21 524
Parts de catégorie F de l'option 75/75	83	248
Parts de catégorie F de l'option 75/100	692	410
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	9 746	7 598
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	22 965	20 684
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	12,42 \$	13,78 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	12,20 \$	13,59 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	13,05 \$	14,31 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	12,84 \$	14,14 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	11,54 \$	12,78 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	11,41 \$	12,67 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
REVENUS		
Revenus d'intérêts	18	1
Distributions reçues des fiducies de placement	1 914	1 283
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	401	302
Variation de la (moins-value) plus-value latente	(7 278)	7 964
(Perte) gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	(4 945)	9 550
Total des (pertes) revenus	(4 945)	9 550
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	1 057	740
Frais d'administration fixes (note 7)	180	125
Frais d'assurance (note 7)	578	404
Total des charges	1 815	1 269
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(6 760)	8 281
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(822)	1 004
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(2 534)	3 431
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(13)	21
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(46)	41
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(885)	1 046
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(2 460)	2 738
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(1,33)	2,39
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(1,37)	2,35
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(1,33)	2,25
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(1,22)	2,58
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(1,25)	2,21
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(1,25)	2,14

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	6 408	4 119
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(822)	1 004
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	7 985	6 186
Retrait des parts pouvant être retirées	(5 043)	(4 901)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2 942	1 285
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 120	2 289
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	8 528	6 408
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	21 524	16 478
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 534)	3 431
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	25 000	23 155
Retrait des parts pouvant être retirées	(21 357)	(21 540)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3 643	1 615
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 109	5 046
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	22 633	21 524

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	248	59
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(13)	21
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	0	169
Retrait des parts pouvant être retirées	(152)	(1)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(152)	168
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(165)	189
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	83	248
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	410	11
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(46)	41
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	341	358
Retrait des parts pouvant être retirées	(13)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	328	358
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	282	399
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	692	410

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	7 598	4 111
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(885)	1 046
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 727	3 676
Retrait des parts pouvant être retirées	(694)	(1 235)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3 033	2 441
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 148	3 487
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 746	7 598
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	20 684	10 529
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 460)	2 738
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	13 653	13 382
Retrait des parts pouvant être retirées	(8 912)	(5 965)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	4 741	7 417
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 281	10 155
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	22 965	20 684

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	56 872	35 307
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(6 760)	8 281
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	50 706	46 926
Retrait des parts pouvant être retirées	(36 171)	(33 642)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	14 535	13 284
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7 775	21 565
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	64 647	56 872

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(6 760)	8 281
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(401)	(302)
Variation de la moins-value (plus-value) latente sur les placements et les dérivés	7 278	(7 964)
Augmentation des charges à payer	99	132
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(1 914)	(1 283)
Achats de placements	(17 725)	(13 000)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	4 040	1 950
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(15 383)	(12 186)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	33 819	29 450
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(19 101)	(16 507)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	14 718	12 943
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(665)	757
Trésorerie à l'ouverture de la période	1 334	577
Trésorerie à la clôture de la période	669	1 334
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	18	1

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2022	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions canadiennes — 99,4 %			
BMO Fonds de dividendes, série I	3 564 715	62 266	64 262
Total du portefeuille de placements — 99,4 %		62 266	64 262
Autres actifs, moins les passifs — 0,6 %			385
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			64 647

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG de dividendes BMO

Notes complémentaires

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2022

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 19 avril 2023.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Sommaire des principales méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la

conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

FPG de dividendes BMO

Notes complémentaires

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2022

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, F et Prestige des options 75/75 et 75/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie A de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie A de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	465	363
Émises contre trésorerie	609	480
Retirées au cours de la période	(387)	(378)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	687	465

Parts de catégorie A de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 584	1 465
Émises contre trésorerie	1 915	1 817
Retirées au cours de la période	(1 643)	(1 698)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 856	1 584

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	17	5
Émises contre trésorerie	0	12
Retirées au cours de la période	(11)	(0)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	6	17

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	29	1
Émises contre trésorerie	26	28
Retirées au cours de la période	(1)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	54	29

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	594	391
Émises contre trésorerie	308	309
Retirées au cours de la période	(57)	(106)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	845	594

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 632	1 007
Émises contre trésorerie	1 121	1 132
Retirées au cours de la période	(740)	(507)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	2 013	1 632

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	13
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	13
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	2 083	24
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	2 078	24

Au 31 décembre 2021		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	14
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	14
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	2 083	27
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	2 078	26

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds de dividendes (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif de produire un revenu après impôts élevé, comprenant un revenu de dividendes et des gains en capital tirés de la croissance de la valeur des placements. Le fonds sous-jacent investit surtout dans des actions ordinaires et des actions privilégiées donnant droit à des dividendes de sociétés canadiennes établies.

FPG de dividendes BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2022

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2022

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non-monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar américain	177	14 346	(9 263)	5 260	8,1

Au 31 décembre 2021

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non-monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar américain	131	12 154	(7 740)	4 545	8,0

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 263 \$ (227 \$ au 31 décembre 2021). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement de son indice de référence, si l'indice composé S&P/TSX (rendement total) avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 5 627 \$ (5 007 \$ au 31 décembre 2021). La corrélation historique n'est pas représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	64 262	—	—	64 262

Au 31 décembre 2021

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	55 540	—	—	55 540

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2022 (aucun en 2021).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
BMO Fonds de dividendes, série I	64 262	55 540

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

BMO Fonds de dividendes, série I	0,88 %	0,72 %
----------------------------------	--------	--------

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(822)	1 004
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	617	419
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,33)	2,39

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 534)	3 431
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 846	1 463
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,37)	2,35
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(13)	21
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	10	10
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,33)	2,25
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(46)	41
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	38	16
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,22)	2,58
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(885)	1 046
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	706	474
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,25)	2,21
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 460)	2 738
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 972	1 281
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,25)	2,14

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Titres du marché monétaire		
Fédéral	1,3 %	2,3 %
Provincial	0,9 %	0,1 %
Actions		
Services de communication	3,8 %	3,6 %
Consommation discrétionnaire	2,8 %	2,1 %
Consommation de base	3,7 %	2,1 %
Énergie	8,3 %	8,0 %
Finance	36,5 %	38,9 %
Soins de santé	1,4 %	1,2 %
Industries	15,4 %	11,8 %
Technologies de l'information	8,6 %	9,1 %
Matériaux	2,3 %	2,4 %
Immobilier	4,7 %	5,4 %
Services aux collectivités	10,1 %	10,4 %
Autres actifs, moins les passifs	0,2 %	2,6 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

FPG de dividendes BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie A de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019	2018 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 8 528	6 408	4 119	2 464	1 333
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,42	13,78	11,36	11,36	9,33
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	687	465	363	217	143
Frais de gestion	% 1,60	1,60	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,67	2,68	2,63	2,72	2,73
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,67	2,68	2,63	2,72	2,73
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 6,37	4,46	0,82	1,71	1,60

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie A de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019	2018 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 22 633	21 524	16 478	10 426	2 629
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,20	13,59	11,25	11,28	9,30
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 856	1 584	1 465	924	283
Frais de gestion	% 1,60	1,60	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 3,07	3,07	3,06	3,07	3,07
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 3,07	3,07	3,06	3,07	3,07
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 6,37	4,46	0,82	1,71	1,60

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie F de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019	2018 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 83	248	59	58	47
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 13,05	14,31	11,68	11,55	9,38
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	6	17	5	5	5
Frais de gestion	% 0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,53	1,62	1,62	1,62	1,62
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,53	1,62	1,62	1,62	1,62
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 6,37	4,46	0,82	1,71	1,60

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie F de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019	2018 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 692	410	11	11	9
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,84	14,14	11,58	11,49	9,37
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	54	29	1	1	1
Frais de gestion	% 0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,95	1,95	1,95	1,95	1,95
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,95	1,95	1,95	1,95	1,95
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 6,37	4,46	0,82	1,71	1,60

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 9 746	7 598	4 111	2 705
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,54	12,78	10,52	10,49
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	845	594	391	258
Frais de gestion	% 1,42	1,42	1,42	1,42
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,51	2,53	2,54	2,54
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,51	2,53	2,54	2,54
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 6,37	4,46	0,82	1,71

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG de dividendes BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019 ⁵⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 22 965	20 684	10 529	5 701
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,41	12,67	10,46	10,47
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	2 013	1 632	1 007	544
Frais de gestion	% 1,33	1,33	1,33 [†]	1,42
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,76	2,76	2,78	2,85
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,76	2,76	2,78	2,85
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 6,37	4,46	0,82	1,71

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 14 mai 2018 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2018.

⁵⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 6 mai 2019 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2019.

[†] Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,42 % à 1,33 %.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2022

FPG de revenu mensuel élevé II BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	922	240
Placements		
Actifs financiers non dérivés	23 485	14 309
Montant à recevoir pour la vente de placements	—	125
Souscriptions à recevoir	35	245
Total de l'actif	24 442	14 919
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Achats de placements à payer	150	—
Rachats à payer	43	5
Charges à payer	168	99
Total du passif	361	104
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	24 081	14 815
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	8 415	4 342
Parts de catégorie A de l'option 75/100	4 135	3 453
Parts de catégorie F de l'option 75/75	13	13
Parts de catégorie F de l'option 75/100	13	13
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	5 661	3 458
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	5 844	3 536
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	12,23 \$	12,37 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	12,09 \$	12,26 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	12,95 \$	12,94 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	12,75 \$	12,79 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	12,41 \$	12,52 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	12,24 \$	12,37 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
REVENUS		
Revenus d'intérêts	12	0
Distributions reçues des fiducies de placement	985	615
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	195	190
Variation de la (moins-value) plus-value latente	(1 193)	2 110
(Perte) gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	(1)	2 915
Total des (pertes) revenus	(1)	2 915
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	356	204
Frais d'administration fixes (note 7)	58	33
Frais d'assurance (note 7)	160	100
Frais d'intérêts	—	0
Total des charges	574	337
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(575)	2 578
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(199)	524
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(42)	1 025
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(0)	3
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(223)	380
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(111)	643
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(0,35)	2,21
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(0,15)	2,76
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0,00	2,92
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(0,04)	2,86
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(0,53)	2,22
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(0,32)	2,57

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	4 342	1 089
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(199)	524
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	10 637	5 210
Retrait des parts pouvant être retirées	(6 365)	(2 481)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	4 272	2 729
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 073	3 253
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	8 415	4 342
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3 453	4 150
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(42)	1 025
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5 566	3 129
Retrait des parts pouvant être retirées	(4 842)	(4 851)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	724	(1 722)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	682	(697)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 135	3 453
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	13	10
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	13	13

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	13	10
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(0)	3
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(0)	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	13	13
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3 458	754
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(223)	380
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	4 334	2 327
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 908)	(3)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2 426	2 324
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 203	2 704
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 661	3 458
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3 536	1 956
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(111)	643
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 768	2 071
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 349)	(1 134)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2 419	937
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 308	1 580
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 844	3 536

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	14 815	7 969
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(575)	2 578
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	24 305	12 737
Retrait des parts pouvant être retirées	(14 464)	(8 469)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	9 841	4 268
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 266	6 846
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	24 081	14 815

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(575)	2 578
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(195)	(190)
Variation de la moins-value (plus-value) latente sur les placements et les dérivés	1 193	(2 110)
Augmentation des charges à payer	69	44
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(985)	(615)
Achats de placements	(10 504)	(5 280)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	1 590	1 560
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(9 407)	(4 013)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	15 870	8 044
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(5 781)	(4 016)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	10 089	4 028
Augmentation nette de la trésorerie	682	15
Trésorerie à l'ouverture de la période	240	225
Trésorerie à la clôture de la période	922	240
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	12	0
Frais d'intérêts payés*	—	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2022	Nombre de parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions canadiennes — 97,5 %			
BMO Fonds de revenu mensuel élevé II, série I	1 156 337	22 849	23 485
Total du portefeuille de placements — 97,5 %		22 849	23 485
Autres actifs, moins les passifs — 2,5 %			596
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			24 081

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 19 avril 2023.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Sommaire des principales méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la

conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, F et Prestige des options 75/75 et 75/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie A de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie A de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	351	113
Émises contre trésorerie	832	453
Retirées au cours de la période	(495)	(215)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	688	351

Parts de catégorie A de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	282	431
Émises contre trésorerie	446	276
Retirées au cours de la période	(386)	(425)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	342	282

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1	1

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1	1

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	276	77
Émises contre trésorerie	329	199
Retirées au cours de la période	(149)	(0)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	456	276

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	286	202
Émises contre trésorerie	297	182
Retirées au cours de la période	(106)	(98)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	477	286

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	13
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	13
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	2 009	25
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	2 006	25

Au 31 décembre 2021		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	13
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	13
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	2 009	25
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	2 006	25

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds de revenu mensuel élevé II (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif de produire des distributions mensuelles élevées assorties d'une volatilité moyenne en investissant principalement dans un portefeuille composé de parts de fiducie, d'actions et de titres à revenu fixe.

Risque de change

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent, car ce dernier était principalement investi dans des titres canadiens.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement de son indice de référence, si l'indice composé plafonné S&P/TSX avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 2 342 \$ (1 467 \$ au 31 décembre 2021). La corrélation historique n'est pas représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hierarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	23 485	—	—	23 485

Au 31 décembre 2021

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	14 309	—	—	14 309

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2022 (aucun en 2021).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
BMO Fonds de revenu mensuel élevé II, série I	23 485	14 309

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

BMO Fonds de revenu mensuel élevé II, série I	2,98 %	1,79 %
---	--------	--------

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(199)	524
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	568	237
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,35)	2,21
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(42)	1 025
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	279	372
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,15)	2,76
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	3
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1	1
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,00	2,92
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(0)	3
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1	1
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,04)	2,86

FPG de revenu mensuel élevé II BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(223)	380
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	421	171
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,53)	2,22
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(111)	643
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	351	251
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,32)	2,57

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Titres du marché monétaire		
Fédéral	2,9 %	1,6 %
Actions		
Services de communication	4,6 %	5,8 %
Consommation discrétionnaire	3,5 %	4,1 %
Énergie	23,5 %	19,9 %
Finance	28,2 %	30,5 %
Soins de santé	2,9 %	4,1 %
Industries	6,1 %	4,4 %
Technologies de l'information	3,8 %	2,1 %
Matériaux	4,4 %	3,8 %
Immobilier	6,4 %	8,7 %
Services aux collectivités	10,9 %	11,4 %
Autres actifs, moins les passifs	2,8 %	3,6 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG de revenu mensuel élevé II BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie A de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019	2018 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 8 415	4 342	1 089	689	535
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,23	12,37	9,67	10,58	9,06
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	688	351	113	65	59
Frais de gestion	% 1,65	1,65	1,65	1,65	1,65
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,82	2,76	2,75	2,77	2,79
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,82	2,76	2,75	2,77	2,79
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 7,44	14,69	18,41	4,57	—

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie A de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019	2018 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 4 135	3 453	4 150	3 469	459
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,09	12,26	9,63	10,52	9,04
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	342	282	431	330	51
Frais de gestion	% 1,65	1,65	1,65	1,65	1,65
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 3,11	3,12	3,12	3,13	3,13
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 3,11	3,12	3,12	3,13	3,13
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 7,44	14,69	18,41	4,57	—

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie F de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019	2018 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 13	13	10	11	9
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,95	12,94	10,02	10,77	9,13
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1	1	1	1	1
Frais de gestion	% 0,65	0,65	0,65	0,65	0,65
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,67	1,67	1,67	1,67	1,67
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,67	1,67	1,67	1,67	1,67
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 7,44	14,69	18,41	4,57	—

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie F de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019	2018 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 13	13	10	11	9
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,75	12,79	9,93	10,71	9,11
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1	1	1	1	1
Frais de gestion	% 0,65	0,65	0,65	0,65	0,65
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,00	2,00	2,00	2,00	2,00
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,00	2,00	2,00	2,00	2,00
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 7,44	14,69	18,41	4,57	—

Exercices clos les 31 décembre				
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 5 661	3 458	754	655
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,41	12,52	9,77	10,50
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	456	276	77	62
Frais de gestion	% 1,47	1,47	1,47	1,47
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,60	2,50	2,50	2,50
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,60	2,50	2,50	2,50
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 7,44	14,69	18,41	4,57

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG de revenu mensuel élevé II BMO

Information supplémentaire (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019 ⁵⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 5 844	3 536	1 956	745
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,24	12,37	9,69	10,48
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	477	286	202	71
Frais de gestion	% 1,38	1,38	1,38 [†]	1,47
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,80	2,81	2,78	2,85
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,80	2,81	2,78	2,85
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 7,44	14,69	18,41	4,57

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds. Pour la période close le 31 décembre 2018, le Fonds n'a effectué aucune vente de titres du portefeuille. Par conséquent, le taux de rotation des titres en portefeuille a été de zéro pour la période.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 14 mai 2018 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2018.

⁵⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 6 mai 2019 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2019.

[†] Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,47 % à 1,38 %.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2022

FPG équilibré gestion tactique BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	425	980
Placements		
Actifs financiers non dérivés	23 160	29 900
Souscriptions à recevoir	6	161
Total de l'actif	23 591	31 041
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	15	207
Charges à payer	152	205
Total du passif	167	412
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	23 424	30 629
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	3 998	4 994
Parts de catégorie A de l'option 75/100	5 485	6 870
Parts de catégorie F de l'option 75/75	73	77
Parts de catégorie F de l'option 75/100	10	11
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	5 363	6 935
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	8 495	11 742
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	9,97 \$	10,62 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	9,83 \$	10,51 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	10,49 \$	11,05 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	10,33 \$	10,93 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	10,01 \$	10,66 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	9,96 \$	10,63 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
REVENUS		
Revenus d'intérêts	1	0
Distributions reçues des fiducies de placement	851	1 805
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
(Perte) gain net réalisé	(305)	406
Variation de la moins-value latente	(1 848)	(608)
(Perte) gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	(1 301)	1 603
Total des (pertes) revenus	(1 301)	1 603
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	428	531
Frais d'administration fixes (note 7)	72	90
Frais d'assurance (note 7)	179	222
Frais d'intérêts	1	1
Total des charges	680	844
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 981)	759
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(317)	120
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(427)	154
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(4)	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(1)	1
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(400)	199
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(832)	282
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(0,77)	0,24
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(0,73)	0,20
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(0,57)	0,41
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(0,59)	0,37
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(0,70)	0,32
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(0,82)	0,24

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Partis de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	4 994	5 914
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(317)	120
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 008	2 867
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 687)	(3 907)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(679)	(1 040)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(996)	(920)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 998	4 994
Partis de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	6 870	10 097
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(427)	154
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 094	2 644
Retrait des parts pouvant être retirées	(4 052)	(6 025)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(958)	(3 381)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 385)	(3 227)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 485	6 870
Partis de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	77	74
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(4)	3
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(4)	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	73	77

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Partis de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	11	10
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)	1
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)	1
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	10	11
Partis de catégorie Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	6 935	6 377
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(400)	199
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	426	1 695
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 598)	(1 336)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 172)	359
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 572)	558
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 363	6 935

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	11 742	13 257
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(832)	282
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 617	1 849
Retrait des parts pouvant être retirées	(5 032)	(3 646)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(2 415)	(1 797)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(3 247)	(1 515)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	8 495	11 742
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	30 629	35 729
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 981)	759
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	7 145	9 055
Retrait des parts pouvant être retirées	(12 369)	(14 914)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(5 224)	(5 859)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(7 205)	(5 100)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	23 424	30 629

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 981)	759
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (gain) net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	305	(406)
Variation de la moins-value latente sur les placements et les dérivés	1 848	608
Diminution des charges à payer	(53)	(29)
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(851)	(1 805)
Achats de placements	(1 627)	(2 074)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	7 065	9 535
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	4 706	6 588
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	4 384	5 466
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(9 645)	(11 089)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(5 261)	(5 623)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(555)	965
Trésorerie à l'ouverture de la période	980	15
Trésorerie à la clôture de la période	425	980
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	1	0
Frais d'intérêts payés*	1	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2022	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds équilibré mondial — 98,9 %			
BMO Fonds FNB équilibré gestion tactique, série I	2 414 229	24 504	23 160
Total du portefeuille de placements — 98,9 %		24 504	23 160
Autres actifs, moins les passifs — 1,1 %			264
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			23 424

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 19 avril 2023.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Sommaire des principales méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la

conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, F et Prestige des options 75/75 et 75/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie A de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
--	------------------	------------------

Parts de catégorie A de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	470	572
Émises contre trésorerie	99	279
Retirées au cours de la période	(168)	(381)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	401	470

Parts de catégorie A de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	654	984
Émises contre trésorerie	311	256
Retirées au cours de la période	(407)	(586)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	558	654

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	7	7
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	7	7

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1	1

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	650	615
Émises contre trésorerie	41	164
Retirées au cours de la période	(155)	(129)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	536	650

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
--	------------------	------------------

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 105	1 282
Émises contre trésorerie	259	177
Retirées au cours de la période	(512)	(354)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	852	1 105

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2022

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	10
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	10
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	1 998	20
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	1 995	20

Au 31 décembre 2021

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	11
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	1 998	21
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	1 995	21

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds FNB équilibré gestion tactique (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement du fonds sous-jacent consiste à offrir une plus-value du capital à long terme et à assurer la préservation du capital en investissant principalement dans un portefeuille diversifié de fonds négociables en bourse de titres à revenu fixe et d'actions mondiales.

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2022

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non-monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Euro	0	—	—	0	0,0
Dollar américain	281	14 510	(16 121)	(1 331)	(5,7)
Total	281	14 510	(16 121)	(1 331)	(5,7)

FPG équilibré gestion tactique BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2022

Au 31 décembre 2021

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non-monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Euro	(1 070)	6 721	(6 183)	(532)	(1,7)

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 67 \$ (27 \$ au 31 décembre 2021). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 40 % de l'indice Bloomberg Global Aggregate Bond Index (CAD) et à 60 % de l'indice MSCI Monde (CAD), si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 1 626 \$ (994 \$ au 31 décembre 2021). La corrélation historique n'est pas représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	23 160	—	—	23 160

Au 31 décembre 2021

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	29 900	—	—	29 900

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2022 (aucun en 2021).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
BMO Fonds FNB équilibré gestion tactique, série I	23 160	29 900

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

BMO Fonds FNB équilibré gestion tactique, série I	10,01 %	9,28 %
---	---------	--------

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(317)	120
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	414	498
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,77)	0,24
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(427)	154
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	584	766
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,73)	0,20

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(4)	3
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	7	7
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,57)	0,41
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)	1
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1	1
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,59)	0,37
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(400)	199
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	574	628
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,70)	0,32
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(832)	282
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 018	1 181
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,82)	0,24

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds à revenu fixe canadiens	— %	0,4 %
Fonds d'actions des marchés émergents	19,3 %	7,4 %
Fonds à revenu fixe des marchés émergents	11,2 %	6,9 %
Fonds d'actions mondiales	12,5 %	7,8 %
Fonds d'actions internationales	29,0 %	30,7 %
Fonds d'actions nord-américaines	— %	1,1 %
Fonds d'actions privilégiées à revenu fixe	— %	1,4 %
Fonds d'actions américaines	18,1 %	33,2 %
Fonds à revenu fixe américains	10,8 %	1,0 %

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Dérivés		
Contrats d'option de vente achetés	— %	1,5 %
Contrats de vente d'options de vente	— %	(0,7) %
Autres actifs, moins les passifs	(0,9) %	9,3 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

FPG équilibré gestion tactique BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie A de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019	2018 ⁽⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3 998	4 994	5 914	3 090	4 402
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,97	10,62	10,33	10,09	9,60
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	401	470	572	306	459
Frais de gestion	% 1,60	1,60	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,57	2,57	2,52	2,61	2,61
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,57	2,57	2,52	2,61	2,61
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 6,33	6,54	3,34	7,02	9,66

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie A de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019	2018 ⁽⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 5 485	6 870	10 097	5 562	6 384
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,83	10,51	10,26	10,05	9,58
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	558	654	984	554	666
Frais de gestion	% 1,60	1,60	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,87	2,87	2,86	2,93	2,93
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,87	2,87	2,86	2,93	2,93
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 6,33	6,54	3,34	7,02	9,66

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie F de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019	2018 ⁽⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 73	77	74	84	49
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,49	11,05	10,64	10,29	9,67
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	7	7	7	8	5
Frais de gestion	% 0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,47	1,47	1,47	1,47	1,47
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,47	1,47	1,47	1,47	1,47
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 6,33	6,54	3,34	7,02	9,66

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie F de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019	2018 ⁽⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 10	11	10	10	10
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,33	10,93	10,55	10,23	9,64
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1	1	1	1	1
Frais de gestion	% 0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,78	1,78	1,77	1,77	1,77
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,78	1,78	1,77	1,77	1,77
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 6,33	6,54	3,34	7,02	9,66

Exercices clos les 31 décembre				
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019 ⁽⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 5 363	6 935	6 377	4 655
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,01	10,66	10,37	10,12
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	536	650	615	460
Frais de gestion	% 1,46	1,46	1,46	1,46
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,46	2,45	2,46	2,46
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,46	2,45	2,46	2,46
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 6,33	6,54	3,34	7,02

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG équilibré gestion tactique BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		2022	2021	2020	2019 ⁵⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$	8 495	11 742	13 257	7 999
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$	9,96	10,63	10,34	10,11
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾		852	1 105	1 282	791
Frais de gestion	%	1,37	1,37	1,37 [†]	1,46
Ratio des frais de gestion ²⁾	%	2,63	2,60	2,60	2,67
Ratio des frais de gestion avant renoncations	%	2,63	2,60	2,60	2,67
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	%	6,33	6,54	3,34	7,02

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 14 mai 2018 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2018.

⁵⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 6 mai 2019 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2019.

[†] Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,46 % à 1,37 %.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2022

FPG mondial équilibré durable BMO
(auparavant, FPG Fonds mondial équilibré BMO)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	240	658
Placements		
Actifs financiers non dérivés	21 928	22 075
Souscriptions à recevoir	—	230
Total de l'actif	22 168	22 963
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	4	145
Charges à payer	154	149
Total du passif	158	294
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	22 010	22 669
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	957	1 149
Parts de catégorie A de l'option 75/100	4 199	5 217
Parts de catégorie A de l'option 100/100	3 035	3 284
Parts de catégorie F de l'option 75/75	10	12
Parts de catégorie F de l'option 75/100	226	274
Parts de catégorie F de l'option 100/100	10	12
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	2 030	1 369
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	7 030	7 119
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	4 513	4 233
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	9,76 \$	11,72 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	9,70 \$	11,66 \$
Parts de catégorie A de l'option 100/100	9,49 \$	11,46 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	10,17 \$	12,07 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	10,09 \$	11,99 \$
Parts de catégorie F de l'option 100/100	9,93 \$	11,86 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	9,83 \$	11,77 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	9,76 \$	11,70 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	9,79 \$	11,77 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
REVENUS		
Revenus d'intérêts	3	0
Distributions reçues des fiducies de placement	—	2 030
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
(Perte) gain net réalisé	(210)	39
Variation de la moins-value latente	(3 231)	(1 054)
(Perte) gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	(3 438)	1 015
Total des (pertes) revenus	(3 438)	1 015
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	361	262
Frais d'administration fixes (note 7)	61	44
Frais d'assurance (note 7)	188	136
Frais d'intérêts	0	—
Total des charges	610	442
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(4 048)	573
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(202)	35
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(884)	156
Parts de catégorie A de l'option 100/100	(610)	83
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(2)	1
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(43)	16
Parts de catégorie F de l'option 100/100	(2)	1
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(286)	13
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(1 260)	164
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	(759)	104
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(1,92)	0,45
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(1,99)	0,43
Parts de catégorie A de l'option 100/100	(1,92)	0,39
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(1,90)	0,72
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(1,91)	0,71
Parts de catégorie F de l'option 100/100	(1,93)	0,64
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(1,53)	0,23
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(1,81)	0,41
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	(1,71)	0,44

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

(suite)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	1 149	468
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(202)	35
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 564	2 056
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 554)	(1 410)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	10	646
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(192)	681
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	957	1 149
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	5 217	3 006
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(884)	156
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 552	8 253
Retrait des parts pouvant être retirées	(3 686)	(6 198)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(134)	2 055
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 018)	2 211
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 199	5 217

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3 284	1 459
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(610)	83
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 239	4 345
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 878)	(2 603)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	361	1 742
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(249)	1 825
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 035	3 284
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	12	11
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2)	1
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2)	1
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	10	12
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	274	261
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(43)	16
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Retrait des parts pouvant être retirées	(5)	(3)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(5)	(3)
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(48)	13
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	226	274

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

(suite)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	12	11
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2)	1
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2)	1
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	10	12
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	1 369	380
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(286)	13
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 219	1 163
Retrait des parts pouvant être retirées	(272)	(187)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	947	976
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	661	989
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 030	1 369
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	7 119	2 186
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 260)	164
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 733	5 455
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 562)	(686)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 171	4 769
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(89)	4 933
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	7 030	7 119

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	4 233	1 859
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(759)	104
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 431	2 591
Retrait des parts pouvant être retirées	(392)	(321)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 039	2 270
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	280	2 374
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 513	4 233
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	22 669	9 641
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(4 048)	573
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	12 738	23 863
Retrait des parts pouvant être retirées	(9 349)	(11 408)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3 389	12 455
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(659)	13 028
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	22 010	22 669

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG mondial équilibré durable BMO

(auparavant, FPG Fonds mondial équilibré BMO)

(suite)

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(4 048)	573
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (gain) net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	210	(39)
Variation de la moins-value latente sur les placements et les dérivés	3 231	1 054
Augmentation des charges à payer	5	87
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	—	(2 030)
Achats de placements	(4 745)	(12 079)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	1 450	500
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(3 897)	(11 934)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	12 969	15 226
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(9 490)	(2 806)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	3 479	12 420
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(418)	486
Trésorerie à l'ouverture de la période	658	172
Trésorerie à la clôture de la période	240	658
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	3	0
Frais d'intérêts payés*	0	—

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2022	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds équilibré mondial — 99,6 %			
BMO Fonds mondial équilibré durable, série I	1 953 213	25 544	21 928
Total du portefeuille de placements — 99,6 %		25 544	21 928
Autres actifs, moins les passifs — 0,4 %			82
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			22 010

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

FPG mondial équilibré durable BMO

Notes complémentaires

(auparavant, FPG Fonds mondial équilibré BMO)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2022

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 19 avril 2023.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Sommaire des principales méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la

conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

FPG mondial équilibré durable BMO

Notes complémentaires (suite)

(auparavant, FPG Fonds mondial équilibré BMO)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2022

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

FPG mondial équilibré durable BMO

Notes complémentaires

(auparavant, FPG Fonds mondial équilibré BMO)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Information sur le Fonds et les catégories, et événements importants

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, F et Prestige des options 75/75, 75/100 et 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie A de l'option 100/100	6 mai 2019
Parts de catégorie F de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie F de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie F de l'option 100/100	6 mai 2019
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	6 mai 2019

Changement de dénomination du Fonds

Le 13 juin 2022, le FPG Fonds mondial équilibré BMO a changé sa dénomination pour FPG mondial équilibré durable BMO.

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	98	42
Émises contre trésorerie	151	176
Retirées au cours de la période	(151)	(120)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	98	98
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	447	271
Émises contre trésorerie	350	713
Retirées au cours de la période	(364)	(537)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	433	447
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	287	133
Émises contre trésorerie	222	382
Retirées au cours de la période	(189)	(228)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	320	287

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1	1

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	23	23
Retirées au cours de la période	(1)	(0)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	22	23

Parts de catégorie F de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1	1

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	116	34
Émises contre trésorerie	118	98
Retirées au cours de la période	(27)	(16)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	207	116

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	608	197
Émises contre trésorerie	269	471
Retirées au cours de la période	(156)	(60)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	721	608

Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	360	166
Émises contre trésorerie	140	222
Retirées au cours de la période	(39)	(28)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	461	360

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG mondial équilibré durable BMO

Notes complémentaires (suite)

(auparavant, FPG Fonds mondial équilibré BMO)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022



Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A de l'option 100/100	1 000	9
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	10
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	10
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	10
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	1 000	10
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	1 000	10
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	1 000	10

Au 31 décembre 2021		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A de l'option 100/100	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	12
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	12
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	12
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	1 000	12
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	1 000	12
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	1 000	12

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds mondial équilibré durable (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif d'offrir une plus-value du capital à long terme qui est conforme au principe de préservation du capital en investissant principalement dans un portefeuille équilibré d'actions et de titres à revenu fixe mondiaux au moyen d'une méthode de placement responsable.

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2022					
Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non-monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar australien	12	357	—	369	1,7
Couronne danoise	9	335	—	344	1,6
Euro	43	3 231	(2 113)	1 161	5,3
Yen	47	1 936	(844)	1 139	5,2
Peso mexicain	4	395	(395)	3	0,0
Dollar néo-zélandais	0	—	—	0	0,0
Couronne norvégienne	0	—	—	0	0,0
Livre sterling	22	1 249	(755)	516	2,3
Rand sud-africain	1	91	(92)	—	—

Au 31 décembre 2022

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non-monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Won sud-coréen	0	—	—	0	0,0
Franc suisse	10	264	(34)	240	1,1
Dollar américain	261	12 562	(4 188)	8 636	39,2
Total	409	20 420	(8 421)	12 408	56,4

Au 31 décembre 2021

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non-monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar australien	(4)	547	(374)	169	0,7
Real brésilien	0	26	—	26	0,1
Couronne danoise	—	117	—	117	0,5
Euro	18	3 862	(2 944)	936	4,1
Dollar de Hong Kong	(1)	321	—	320	1,4
Yen	(1)	1 885	(1 131)	753	3,3
Peso mexicain	3	312	(315)	0	(0,0)
Dollar néo-zélandais	0	—	—	0	0,0
Couronne norvégienne	0	—	—	0	0,0
Livre sterling	9	1 259	(882)	386	1,7
Rand sud-africain	4	129	(129)	4	0,0
Won sud-coréen	(6)	221	—	215	0,9
Couronne suédoise	—	159	—	159	0,7
Franc suisse	4	193	(30)	167	0,7
Nouveau dollar de Taïwan	3	292	—	295	1,3
Baht thaïlandais	—	17	—	17	0,1
Livre turque	—	36	—	36	0,2
Dollar américain	(122)	10 895	(3 849)	6 924	30,5
Total	(93)	20 271	(9 654)	10 524	46,2

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 620 \$ (526 \$ au 31 décembre 2021). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

FPG mondial équilibré durable BMO

Notes complémentaires (suite)

(auparavant, FPG Fonds mondial équilibré BMO)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Risque de taux d'intérêt

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon le terme à courir.

Nombre d'années	Exposition aux taux d'intérêt aux	
	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Moins de un an	1 012	902
De un à trois ans	2 552	2 703
De trois à cinq ans	969	1 754
De cinq à dix ans	2 542	3 085
Plus de dix ans	1 515	1 710
Total	8 590	10 154

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 514 \$ (648 \$ au 31 décembre 2021). La sensibilité du Fonds aux taux d'intérêt a été établie d'après la duration pondérée du portefeuille. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 50 % de l'indice MSCI All Country World Index (CAD) et à 50 % de l'indice Bloomberg Global Aggregate Bond Index (couvert en CAD), si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 2 466 \$ (2 085 \$ au 31 décembre 2021). La corrélation historique n'est pas représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Le tableau ci-après présente l'exposition du Fonds au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon les notations.

Notations	% de l'actif net aux	
	31 décembre 2022	31 décembre 2021
AAA	17,0	19,0
AA	4,3	6,3
A	9,4	10,2
BBB	7,8	7,4
BB	0,6	0,8
Non noté	—	1,4
Total	39,1	45,1

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	21 928	—	—	21 928

Au 31 décembre 2021

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	22 075	—	—	22 075

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2022 (aucun en 2021).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au	Au
	31 décembre 2022	31 décembre 2021
BMO Fonds mondial équilibré durable, série I	21 928	22 075

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

BMO Fonds mondial équilibré durable, série I	33,93 %	25,66 %
--	---------	---------

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	Parts de catégorie A de l'option 75/75	
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(202)	35
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	105	77
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,92)	0,45

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG mondial équilibré durable BMO

Notes complémentaires (suite)

(auparavant, FPG Fonds mondial équilibré BMO)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(884)	156
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	443	360
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,99)	0,43
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(610)	83
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	319	215
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,92)	0,39
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2)	1
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1	1
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,90)	0,72
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(43)	16
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	23	23
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,91)	0,71
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2)	1
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1	1
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,93)	0,64
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(286)	13
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	186	57
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,53)	0,23
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 260)	164
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	695	396
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,81)	0,41

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(759)	104
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	444	236
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,71)	0,44

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Obligations et débetures étrangères		
Arménie	— %	0,3 %
Australie	0,0 %	1,7 %
Autriche	1,2 %	0,8 %
Belgique	0,7 %	0,1 %
Canada	1,8 %	2,5 %
Chine	1,0 %	1,1 %
Danemark	0,4 %	0,4 %
France	0,7 %	4,3 %
Allemagne	1,9 %	2,9 %
Italie	— %	0,9 %
Japon	3,8 %	4,9 %
Luxembourg	0,2 %	— %
Mexique	1,9 %	1,6 %
Pays-Bas	0,8 %	0,7 %
Portugal	0,1 %	0,1 %
Qatar	0,4 %	0,3 %
Afrique du Sud	0,4 %	0,6 %
Corée du Sud	0,6 %	0,5 %
Espagne	0,8 %	1,3 %
Supranationales	1,1 %	1,2 %
Suède	0,4 %	0,2 %
Suisse	0,6 %	0,5 %
Émirats arabes unis	1,0 %	0,4 %
Royaume-Uni	2,1 %	1,7 %
États-Unis	17,1 %	15,8 %

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG mondial équilibré durable BMO

Notes complémentaires (suite)

(auparavant, FPG Fonds mondial équilibré BMO)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actions étrangères		
Australie	1,6 %	1,3 %
Belgique	— %	0,1 %
Brésil	— %	0,6 %
Canada	1,2 %	1,9 %
Chine	— %	2,1 %
Danemark	1,5 %	0,5 %
Finlande	— %	0,1 %
France	0,9 %	0,9 %
Allemagne	0,6 %	1,7 %
Hong Kong	— %	0,1 %
Inde	1,9 %	— %
Irlande	1,8 %	0,1 %
Italie	— %	0,3 %
Japon	5,0 %	3,2 %
Pays-Bas	1,8 %	0,7 %
Corée du Sud	— %	1,0 %
Espagne	— %	0,5 %
Suède	— %	0,7 %
Suisse	1,1 %	1,0 %
Taiwan	1,1 %	1,3 %
Thaïlande	— %	0,1 %
Turquie	— %	0,2 %
Royaume-Uni	4,7 %	1,4 %
États-Unis	32,8 %	29,2 %
Autres actifs, moins les passifs	5,0 %	6,2 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG mondial équilibré durable BMO

(auparavant, FPG Fonds mondial équilibré BMO)

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

		Exercices clos les 31 décembre			
Parts de catégorie A de l'option 75/75		2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$	957	1 149	468	180
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$	9,76	11,72	11,13	10,40
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾		98	98	42	17
Frais de gestion	%	1,65	1,65	1,65	1,65
Ratio des frais de gestion ²⁾	%	2,65	2,66	2,67	2,67
Ratio des frais de gestion avant renoncations	%	2,65	2,66	2,67	2,67
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	%	6,71	3,24	8,93	2,31

		Exercices clos les 31 décembre			
Parts de catégorie A de l'option 75/100		2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$	4 199	5 217	3 006	950
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$	9,70	11,66	11,11	10,41
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾		433	447	271	91
Frais de gestion	%	1,65	1,65	1,65	1,65
Ratio des frais de gestion ²⁾	%	2,87	2,87	2,88	2,88
Ratio des frais de gestion avant renoncations	%	2,87	2,87	2,88	2,88
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	%	6,71	3,24	8,93	2,31

		Exercices clos les 31 décembre			
Parts de catégorie A de l'option 100/100		2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$	3 035	3 284	1 459	972
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$	9,49	11,46	10,94	10,36
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾		320	287	133	94
Frais de gestion	%	1,65	1,65	1,65	1,65
Ratio des frais de gestion ²⁾	%	3,28	3,30	3,31	3,32
Ratio des frais de gestion avant renoncations	%	3,28	3,30	3,31	3,32
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	%	6,71	3,24	8,93	2,31

Exercices clos les 31 décembre

		Exercices clos les 31 décembre			
Parts de catégorie F de l'option 75/75		2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$	10	12	11	11
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$	10,17	12,07	11,34	10,48
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾		1	1	1	1
Frais de gestion	%	0,65	0,65	0,65	0,65
Ratio des frais de gestion ²⁾	%	1,53	1,53	1,53	1,53
Ratio des frais de gestion avant renoncations	%	1,53	1,53	1,53	1,53
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	%	6,71	3,24	8,93	2,31

Exercices clos les 31 décembre

		Exercices clos les 31 décembre			
Parts de catégorie F de l'option 75/100		2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$	226	274	261	143
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$	10,09	11,99	11,29	10,46
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾		22	23	23	14
Frais de gestion	%	0,65	0,65	0,65	0,65
Ratio des frais de gestion ²⁾	%	1,67	1,66	1,79	1,79
Ratio des frais de gestion avant renoncations	%	1,67	1,66	1,79	1,79
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	%	6,71	3,24	8,93	2,31

Exercices clos les 31 décembre

		Exercices clos les 31 décembre			
Parts de catégorie F de l'option 100/100		2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$	10	12	11	10
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$	9,93	11,86	11,22	10,44
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾		1	1	1	1
Frais de gestion	%	0,65	0,65	0,65	0,65
Ratio des frais de gestion ²⁾	%	2,18	2,18	2,18	2,18
Ratio des frais de gestion avant renoncations	%	2,18	2,18	2,18	2,18
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	%	6,71	3,24	8,93	2,31

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG mondial équilibré durable BMO

(auparavant, FPG Fonds mondial équilibré BMO)

Information supplémentaire (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022



Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre			
	2022	2021	2020	2019 ⁴⁾		2022	2021	2020	2019 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 2 030	1 369	380	73	Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 4 513	4 233	1 859	292
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,83	11,77	11,16	10,42	Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,79	11,77	11,23	10,38
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	207	116	34	7	Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	461	360	166	28
Frais de gestion	% 1,47	1,47	1,47	1,47	Frais de gestion	% 1,30	1,30	1,30	1,30
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,42	2,42	2,45	2,45	Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,86	2,92	2,92	2,95
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,42	2,42	2,45	2,45	Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,86	2,92	2,92	2,95
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 6,71	3,24	8,93	2,31	Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 6,71	3,24	8,93	2,31

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre			
	2022	2021	2020	2019 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 7 030	7 119	2 186	1 036
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,76	11,70	11,12	10,40
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	721	608	197	100
Frais de gestion	% 1,42	1,42	1,42 [†]	1,47
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,59	2,60	2,68	2,72
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,59	2,60	2,68	2,72
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 6,71	3,24	8,93	2,31

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 6 mai 2019 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2019.

[†] Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,47 % à 1,42 %.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2022

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	156	179
Placements		
Actifs financiers non dérivés	8 169	8 605
Souscriptions à recevoir	5	77
Distributions à recevoir des fiducies de placement	59	54
Total de l'actif	8 389	8 915
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	12	1
Charges à payer	46	47
Total du passif	58	48
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	8 331	8 867
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	2 058	2 434
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1 554	1 735
Parts de catégorie F de l'option 75/75	9	10
Parts de catégorie F de l'option 75/100	19	10
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	1 499	2 433
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	3 192	2 245
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	9,02 \$	10,16 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	8,94 \$	10,08 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	9,41 \$	10,47 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	9,29 \$	10,37 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	9,10 \$	10,22 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	9,00 \$	10,14 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
REVENUS		
Revenus d'intérêts	0	—
Distributions reçues des fiducies de placement	229	176
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
(Perte) gain net réalisé	(73)	3
Variation de la (moins-value) plus-value latente	(960)	95
(Perte) gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	(804)	274
Total des (pertes) revenus	(804)	274
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	99	79
Frais d'administration fixes (note 7)	23	18
Frais d'assurance (note 7)	63	51
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 7)	1	2
Total des charges	186	150
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(990)	124
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(283)	46
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(199)	28
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(1)	0
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(1)	0
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(304)	15
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(202)	35
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(1,20)	0,26
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(1,12)	0,19
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(1,07)	0,37
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(1,14)	0,33
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(1,42)	0,10
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(0,74)	0,19

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

(suite)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2 434	955
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(283)	46
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 166	3 435
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 259)	(2 002)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(93)	1 433
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(376)	1 479
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 058	2 434
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	1 735	1 436
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(199)	28
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 627	1 332
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 609)	(1 061)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	18	271
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(181)	299
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 554	1 735

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	10	10
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)	0
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)	0
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	9	10
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	10	10
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	10	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	10	—
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	9	0
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	19	10
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2 433	673
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(304)	15
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	693	1 976
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 323)	(231)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(630)	1 745
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(934)	1 760
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 499	2 433

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

(suite)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2 245	1 589
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(202)	35
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 454	862
Retrait des parts pouvant être retirées	(305)	(241)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 149	621
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	947	656
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 192	2 245
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	8 867	4 673
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(990)	124
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	4 950	7 605
Retrait des parts pouvant être retirées	(4 496)	(3 535)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	454	4 070
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(536)	4 194
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	8 331	8 867

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

(suite)

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(990)	124
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (gain) net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	73	(3)
Variation de la moins-value (plus-value) latente sur les placements et les dérivés	960	(95)
Augmentation des distributions à recevoir des fiducies de placement	(5)	(25)
(Diminution) augmentation des charges à payer	(1)	23
Achats de placements	(1 357)	(4 426)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	760	384
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(560)	(4 018)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 603	4 795
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(2 066)	(790)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	537	4 005
Diminution nette de la trésorerie	(23)	(13)
Trésorerie à l'ouverture de la période	179	192
Trésorerie à la clôture de la période	156	179

Information supplémentaire :

Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	0	—
Distributions reçues des fiducies de placement*	224	151

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2022	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions internationales — 98,1 %			
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité	369 323	9 001	8 169
Total du portefeuille de placements — 98,1 %		9 001	8 169
Autres actifs, moins les passifs — 1,9 %			162
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			8 331

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

Notes complémentaires

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2022

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 19 avril 2023.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Sommaire des principales méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

Notes complémentaires (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2022

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débetures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Notes complémentaires (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2022

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constataion des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

Notes complémentaires (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2022

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

Notes complémentaires (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2022

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la

conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

Notes complémentaires (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2022

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

Notes complémentaires

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2022

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, F et Prestige des options 75/75 et 75/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie F de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie F de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie A de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	239	96
Émises contre trésorerie	128	340
Retirées au cours de la période	(139)	(197)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	228	239

Parts de catégorie A de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	172	146
Émises contre trésorerie	187	132
Retirées au cours de la période	(185)	(106)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	174	172

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1	1

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Émises contre trésorerie	1	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	2	1

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	238	68
Émises contre trésorerie	75	193
Retirées au cours de la période	(148)	(23)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	165	238

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	221	161
Émises contre trésorerie	167	85
Retirées au cours de la période	(34)	(25)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	354	221

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	9
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	9
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	1 000	9
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	1 000	9

Au 31 décembre 2021		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	10
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	10
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	1 000	10
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	1 000	10

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif d'offrir une exposition à un portefeuille pondéré bêta plus faible d'actions internationales de pays développés hors Amérique du Nord. Le facteur bêta mesure la sensibilité du titre aux fluctuations du marché. Le fonds sous-jacent utilise une méthode fondée sur des règles pour sélectionner un portefeuille d'actions moins sensibles au marché parmi un univers d'actions de sociétés internationales à grande capitalisation. Le portefeuille sous-jacent est rééquilibré en juin et reconstitué en décembre.

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2022

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2022

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar australien	—	0	(5)	(5)	(0,1)
Couronne danoise	—	0	(4)	(4)	0,0
Livre égyptienne	—	1	12	13	0,2
Euro	—	0	1	1	0,0
Yen	—	1	(6)	(5)	(0,1)
Livre sterling	—	1	(12)	(11)	(0,1)
Dollar de Singapour	—	0	—	0	0,0
Rand sud-africain	—	0	—	0	0,0
Couronne suédoise	—	0	0	0	0,0
Franc suisse	—	0	1	1	0,0
Dollar américain	—	0	(5)	(5)	(0,1)
Total	—	3	(18)	(15)	(0,2)

Au 31 décembre 2021

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non-monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar australien	1	643	—	644	7,3
Couronne danoise	1	186	—	187	2,1
Euro	22	4 356	—	4 378	49,4
Dollar de Hong Kong	2	519	—	521	5,9
Yen	11	1 290	—	1 301	14,7
Livre sterling	8	976	—	984	11,1
Dollar de Singapour	0	—	—	0	0,0
Couronne suédoise	0	175	—	175	2,0
Franc suisse	2	434	—	436	4,9
Dollar américain	0	34	—	34	0,4
Total	47	8 613	—	8 660	97,8

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 1 \$ (433 \$ au 31 décembre 2021). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement de son indice de référence, si l'indice MSCI EAFE avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 662 \$ (675 \$ au 31 décembre 2021). La corrélation historique n'est pas représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	8 169	—	—	8 169

Au 31 décembre 2021

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	8 605	—	—	8 605

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2022 (aucun en 2021).

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2022

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité	8 169	8 605

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité	2,26 %	1,69 %
--	--------	--------

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(283)	46
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	236	176
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,20)	0,26
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(199)	28
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	178	147
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,12)	0,19
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1	1
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,07)	0,37
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1	1
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,14)	0,33

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(304)	15
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	215	147
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,42)	0,10
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(202)	35
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	275	183
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,74)	0,19

Commissions de courtage

Périodes closes les	31 décembre 2022 (\$)	31 décembre 2021 (\$)
Total des commissions de courtage versées	1	2
Total des commissions de courtage versées à des parties liées	—	1

La Société peut choisir des courtiers avec lesquels elle conclut des « accords de paiement indirect » si elle estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Aucun montant au titre des accords de paiement indirect versé ou dû aux courtiers par le Fonds n'a été dûment constaté pour les périodes considérées.

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2022

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

<i>Aux</i>	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actions étrangères		
Australie	6,1 %	7,3 %
Belgique	2,3 %	3,0 %
Colombie	2,6 %	— %
Danemark	1,3 %	2,1 %
Finlande	12,1 %	1,0 %
France	10,8 %	12,4 %
Allemagne	4,7 %	15,9 %
Hong Kong	— %	6,2 %
Irlande	1,1 %	1,1 %
Israël	1,0 %	— %
Italie	4,1 %	4,0 %
Japon	18,9 %	14,5 %
Luxembourg	— %	1,1 %
Macao	1,2 %	— %
Pays-Bas	3,8 %	3,6 %
Espagne	4,3 %	5,5 %
Suède	1,0 %	1,9 %
Suisse	5,5 %	4,9 %
Royaume-Uni	15,6 %	11,0 %
États-Unis	1,2 %	1,6 %
Autres actifs, moins les passifs	2,4 %	2,9 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Exercices clos les 31 décembre				
Parts de catégorie A de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 2 058	2 434	955	310
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,02	10,16	9,91	10,14
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	228	239	96	31
Frais de gestion	% 1,60	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,70	2,68	2,68	2,68
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,70	2,68	2,68	2,68
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 9,62	5,98	14,37	0,60

Exercices clos les 31 décembre				
Parts de catégorie A de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 1 554	1 735	1 436	528
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 8,94	10,08	9,86	10,12
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	174	172	146	52
Frais de gestion	% 1,60	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 3,00	2,99	2,95	2,94
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 3,00	2,99	2,95	2,94
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 9,62	5,98	14,37	0,60

Exercices clos les 31 décembre				
Parts de catégorie F de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 9	10	10	10
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,41	10,47	10,10	10,22
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1	1	1	1
Frais de gestion	% 0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,55	1,57	1,48	1,53
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,55	1,57	1,48	1,53
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 9,62	5,98	14,37	0,60

Exercices clos les 31 décembre				
Parts de catégorie F de l'option 75/100	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 19	10	10	10
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,29	10,38	10,04	10,19
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	2	1	1	1
Frais de gestion	% 0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,91	1,92	1,82	1,88
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,91	1,92	1,82	1,88
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 9,62	5,98	14,37	0,60

Exercices clos les 31 décembre				
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 1 499	2 433	673	282
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,10	10,22	9,94	10,16
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	165	238	68	28
Frais de gestion	% 1,42	1,42	1,42	1,42
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,50	2,43	2,44	2,42
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,50	2,43	2,44	2,42
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 9,62	5,98	14,37	0,60

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		2022	2021	2020	2019 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$	3 192	2 245	1 589	1 080
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$	9,00	10,14	9,89	10,13
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾		354	221	161	107
Frais de gestion	%	1,33	1,33	1,33 [†]	1,42
Ratio des frais de gestion ²⁾	%	2,72	2,70	2,71	2,76
Ratio des frais de gestion avant renoncations	%	2,72	2,70	2,71	2,76
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	%	9,62	5,98	14,37	0,60

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 6 mai 2019 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2019.

[†] Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,42 % à 1,33 %.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2022

FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	1 274	1 272
Placements		
Actifs financiers non dérivés	67 787	69 276
Souscriptions à recevoir	33	476
Total de l'actif	69 094	71 024
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	56	332
Charges à payer	458	444
Total du passif	514	776
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	68 580	70 248
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	5 663	6 119
Parts de catégorie A de l'option 75/100	9 825	9 719
Parts de catégorie A de l'option 100/100	9 686	9 376
Parts de catégorie F de l'option 75/75	752	812
Parts de catégorie F de l'option 75/100	404	660
Parts de catégorie F de l'option 100/100	213	18
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	7 771	9 376
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	17 208	15 874
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	17 058	18 294
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	9,74 \$	11,33 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	9,69 \$	11,30 \$
Parts de catégorie A de l'option 100/100	9,60 \$	11,24 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	10,04 \$	11,55 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	9,98 \$	11,50 \$
Parts de catégorie F de l'option 100/100	9,87 \$	11,43 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	9,81 \$	11,39 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	9,75 \$	11,34 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	9,69 \$	11,30 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
REVENUS		
Revenus d'intérêts	22	2
Distributions reçues des fiducies de placement	1 210	787
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
(Perte) gain net réalisé	(282)	53
Variation de la (moins-value) plus-value latente	(9 227)	4 633
(Perte) gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	(8 277)	5 475
Total des (pertes) revenus	(8 277)	5 475
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	1 056	787
Frais d'administration fixes (note 7)	180	134
Frais d'assurance (note 7)	539	397
Frais d'intérêts	0	—
Total des charges	1 775	1 318
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(10 052)	4 157
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(873)	366
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(1 467)	610
Parts de catégorie A de l'option 100/100	(1 335)	510
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(105)	59
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(91)	50
Parts de catégorie F de l'option 100/100	(1)	1
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(1 380)	559
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(2 192)	933
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	(2 608)	1 069
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(1,54)	0,89
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(1,51)	0,87
Parts de catégorie A de l'option 100/100	(1,45)	0,88
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(1,48)	1,48
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(1,60)	0,86
Parts de catégorie F de l'option 100/100	(0,11)	0,89
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(1,74)	0,95
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(1,44)	0,96
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	(1,54)	0,93

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	6 119	2 506
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(873)	366
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 777	9 078
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 360)	(5 831)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	417	3 247
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(456)	3 613
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 663	6 119
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	9 719	3 962
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 467)	610
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	8 957	16 927
Retrait des parts pouvant être retirées	(7 384)	(11 780)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 573	5 147
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	106	5 757
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 825	9 719

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	9 376	2 976
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 335)	510
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	6 885	19 256
Retrait des parts pouvant être retirées	(5 240)	(13 366)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 645	5 890
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	310	6 400
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 686	9 376
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	812	3
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(105)	59
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	45	750
Retrait des parts pouvant être retirées	(0)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	45	750
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(60)	809
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	752	812

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	660	629
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(91)	50
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	103	—
Retrait des parts pouvant être retirées	(268)	(19)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(165)	(19)
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(256)	31
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	404	660
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	18	3
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)	1
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	196	14
Retrait des parts pouvant être retirées	(0)	(0)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	196	14
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	195	15
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	213	18

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	9 376	3 858
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 380)	559
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 253	5 611
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 478)	(652)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(225)	4 959
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 605)	5 518
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	7 771	9 376
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	15 874	4 088
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 192)	933
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	6 564	12 023
Retrait des parts pouvant être retirées	(3 038)	(1 170)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3 526	10 853
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 334	11 786
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	17 208	15 874

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	18 294	4 869
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 608)	1 069
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	4 309	13 259
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 937)	(903)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 372	12 356
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 236)	13 425
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	17 058	18 294
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	70 248	22 894
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(10 052)	4 157
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	32 089	76 918
Retrait des parts pouvant être retirées	(23 705)	(33 721)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	8 384	43 197
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 668)	47 354
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	68 580	70 248

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(10 052)	4 157
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (gain) net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	282	(53)
Variation de la moins-value (plus-value) latente sur les placements et les dérivés	9 227	(4 633)
Augmentation des charges à payer	14	334
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(1 210)	(787)
Achats de placements	(10 710)	(43 400)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	3 900	800
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(8 549)	(43 582)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	19 853	49 113
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(11 302)	(5 693)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	8 551	43 420
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	2	(162)
Trésorerie à l'ouverture de la période	1 272	1 434
Trésorerie à la clôture de la période	1 274	1 272
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	22	2
Frais d'intérêts payés*	0	—

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2022	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds équilibré mondial — 98,8 %			
BMO Fonds concentré mondial équilibré, série I	6 857 799	71 853	67 787
Total du portefeuille de placements — 98,8 %		71 853	67 787
Autres actifs, moins les passifs — 1,2 %			793
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			68 580

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 19 avril 2023.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Sommaire des principales méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la

conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Notes complémentaires

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, F et Prestige des options 75/75, 75/100 et 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	8 mai 2020
Parts de catégorie A de l'option 75/100	8 mai 2020
Parts de catégorie A de l'option 100/100	8 mai 2020
Parts de catégorie F de l'option 75/75	8 mai 2020
Parts de catégorie F de l'option 75/100	8 mai 2020
Parts de catégorie F de l'option 100/100	8 mai 2020
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	8 mai 2020
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	8 mai 2020
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	8 mai 2020

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	540	237
Émises contre trésorerie	276	846
Retirées au cours de la période	(235)	(543)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	581	540
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	860	375
Émises contre trésorerie	906	1 583
Retirées au cours de la période	(752)	(1 098)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 014	860
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	834	282
Émises contre trésorerie	714	1 806
Retirées au cours de la période	(539)	(1 254)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 009	834
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	70	0
Émises contre trésorerie	5	70
Retirées au cours de la période	(0)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	75	70

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	57	59
Émises contre trésorerie	10	—
Retirées au cours de la période	(27)	(2)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	40	57

Parts de catégorie F de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	2	0
Émises contre trésorerie	20	2
Retirées au cours de la période	(0)	(0)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	22	2

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	823	364
Émises contre trésorerie	226	520
Retirées au cours de la période	(257)	(61)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	792	823

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 400	387
Émises contre trésorerie	669	1 121
Retirées au cours de la période	(304)	(108)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 765	1 400

Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 619	461
Émises contre trésorerie	441	1 240
Retirées au cours de la période	(300)	(82)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 760	1 619

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2022

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	2
Parts de catégorie A de l'option 75/100	250	2
Parts de catégorie A de l'option 100/100	250	2
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	250	2
Parts de catégorie F de l'option 100/100	250	2
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	250	2
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	250	2
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	250	2

Au 31 décembre 2021

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie A de l'option 100/100	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie F de l'option 100/100	250	3
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds concentré mondial équilibré (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement fondamental du fonds sous-jacent est de produire un taux de rendement total concurrentiel composé de gains en capital et de revenus d'intérêts et de dividendes, tout en maintenant une volatilité inférieure à celle des fonds composés exclusivement d'actions, en plaçant son actif principalement dans un portefeuille diversifié d'actions et de titres à revenu fixe canadiens et étrangers, sans restriction aucune quant à la capitalisation boursière des émetteurs.

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2022

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non-monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Couronne danoise	23	5 771	—	5 794	8,4
Euro	59	7 724	(3 504)	4 279	6,2
Yen	—	1 756	—	1 756	2,6
Couronne norvégienne	0	—	—	0	0,0
Livre sterling	23	3 976	(2 001)	1 998	2,9
Rand sud-africain	2	79	(81)	—	—
Franc suisse	26	1 607	—	1 633	2,4
Dollar américain	124	26 795	(2 142)	24 777	36,1
Total	257	47 708	(7 728)	40 237	58,6

Au 31 décembre 2021

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non-monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Couronne danoise	10	5 272	—	5 282	7,5
Euro	5	4 499	—	4 504	6,4
Yen	—	2 231	—	2 231	3,2
Couronne norvégienne	0	—	—	0	0,0
Livre sterling	—	2 404	—	2 404	3,4
Franc suisse	15	1 682	—	1 697	2,4
Dollar américain	55	26 342	—	26 397	37,6
Total	85	42 430	—	42 515	60,5

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 2 012 \$ (2 126 \$ au 31 décembre 2021). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2022

Risque de taux d'intérêt

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon le terme à courir.

Nombre d'années	Exposition aux taux d'intérêt aux	
	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Moins de un an	1 311	986
De un à trois ans	5 993	3 341
De trois à cinq ans	5 163	6 680
De cinq à dix ans	9 806	7 967
Plus de dix ans	5 204	7 347
Total	27 477	26 321

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 1 866 \$ (2 316 \$ au 31 décembre 2021). La sensibilité du Fonds aux taux d'intérêt a été établie d'après la durée pondérée du portefeuille. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 40 % de l'indice des obligations gouvernementales FTSE Canada et à 60 % de l'indice MSCI Monde (CAD), si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 5 874 \$ (5 458 \$ au 31 décembre 2021). La corrélation historique n'est pas représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Le tableau ci-après présente l'exposition du Fonds au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon les notations.

Notations	% de l'actif net aux	
	31 décembre 2022	31 décembre 2021
R-1 Élevé	1,4	0,9
AAA	8,3	10,7
AA	8,3	11,0
A	12,8	14,9
BBB	4,7	—
BB	2,7	—
B	1,3	—
Non noté	0,5	—
Total	40,0	37,5

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	67 787	—	—	67 787

Au 31 décembre 2021

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	69 276	—	—	69 276

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2022 (aucun en 2021).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au	Au
	31 décembre 2022	31 décembre 2021
BMO Fonds concentré mondial équilibré, série I	67 787	69 276

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

BMO Fonds concentré mondial équilibré, série I	17,55 %	9,48 %
--	---------	--------

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	Parts de catégorie A de l'option 75/75	
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(873)	366
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	568	412
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,54)	0,89

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 467)	610
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	969	702
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,51)	0,87
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 335)	510
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	918	583
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,45)	0,88
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(105)	59
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	71	40
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,48)	1,48
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(91)	50
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	57	58
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,60)	0,86
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)	1
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	8	1
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,11)	0,89
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 380)	559
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	793	589
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,74)	0,95
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 192)	933
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 522	972
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,44)	0,96

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 608)	1 069
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 694	1 152
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,54)	0,93

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Titres du marché monétaire		
Fédéral	1,4 %	0,9 %
Obligations et débetures canadiennes		
Obligations fédérales	8,2 %	10,6 %
Obligations provinciales	19,4 %	25,8 %
Obligations et débetures de sociétés	0,2 %	— %
Obligations et débetures étrangères		
Australie	0,1 %	— %
Belgique	0,2 %	— %
Bésil	0,0 %	— %
Chine	0,1 %	— %
Danemark	0,2 %	— %
République dominicaine	0,1 %	— %
Finlande	0,1 %	— %
France	1,1 %	— %
Allemagne	0,4 %	— %
Inde	0,2 %	— %
Irlande	0,3 %	— %
Italie	0,3 %	— %
Japon	0,1 %	— %
Luxembourg	0,3 %	— %
Mexique	0,1 %	— %
Norvège	0,1 %	— %
Pays-Bas	0,6 %	— %
Qatar	0,1 %	— %
Afrique du Sud	0,2 %	— %
Espagne	0,5 %	— %
Supranationales	0,1 %	— %
Suède	0,1 %	— %
Suisse	0,1 %	— %

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

<i>Aux</i>	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Émirats arabes unis	0,2 %	— %
Royaume-Uni	2,0 %	— %
États-Unis	3,3 %	— %
Actions canadiennes		
Matériaux	0,1 %	0,1 %
Actions étrangères		
Chine	2,9 %	2,3 %
Danemark	8,3 %	7,5 %
France	6,2 %	6,4 %
Japon	2,6 %	3,2 %
Suisse	2,4 %	2,4 %
Royaume-Uni	3,0 %	3,5 %
États-Unis	33,1 %	35,3 %
Autres actifs, moins les passifs	1,3 %	2,0 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

	Exercices clos les 31 décembre		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	2022	2021	2020 ⁽⁴⁾
Actif net (en milliers) ⁽¹⁾	\$ 5 663	6 119	2 506
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾	\$ 9,74	11,33	10,57
Parts émises et en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	581	540	237
Frais de gestion	% 1,65	1,65	1,65
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾	% 2,61	2,63	2,62
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,61	2,63	2,62
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁽³⁾	% 6,04	1,71	—

	Exercices clos les 31 décembre		
Parts de catégorie A de l'option 75/100	2022	2021	2020 ⁽⁴⁾
Actif net (en milliers) ⁽¹⁾	\$ 9 825	9 719	3 962
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾	\$ 9,69	11,30	10,56
Parts émises et en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	1 014	860	375
Frais de gestion	% 1,65	1,65	1,65
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾	% 2,85	2,89	2,88
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,85	2,89	2,88
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁽³⁾	% 6,04	1,71	—

	Exercices clos les 31 décembre		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	2022	2021	2020 ⁽⁴⁾
Actif net (en milliers) ⁽¹⁾	\$ 9 686	9 376	2 976
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾	\$ 9,60	11,24	10,54
Parts émises et en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	1 009	834	282
Frais de gestion	% 1,65	1,65	1,65
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾	% 3,25	3,22	3,19
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 3,25	3,22	3,19
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁽³⁾	% 6,04	1,71	—

	Exercices clos les 31 décembre		
Parts de catégorie F de l'option 75/75	2022	2021	2020 ⁽⁴⁾
Actif net (en milliers) ⁽¹⁾	\$ 752	812	3
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾	\$ 10,04	11,55	10,66
Parts émises et en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	75	70	0
Frais de gestion	% 0,65	0,65	0,65
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾	% 1,50	1,50	1,50
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,50	1,50	1,50
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁽³⁾	% 6,04	1,71	—

	Exercices clos les 31 décembre		
Parts de catégorie F de l'option 75/100	2022	2021	2020 ⁽⁴⁾
Actif net (en milliers) ⁽¹⁾	\$ 404	660	629
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾	\$ 9,98	11,50	10,63
Parts émises et en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	40	57	59
Frais de gestion	% 0,65	0,65	0,65
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾	% 1,76	1,76	1,76
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,76	1,76	1,76
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁽³⁾	% 6,04	1,71	—

	Exercices clos les 31 décembre		
Parts de catégorie F de l'option 100/100	2022	2021	2020 ⁽⁴⁾
Actif net (en milliers) ⁽¹⁾	\$ 213	18	3
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾	\$ 9,87	11,43	10,61
Parts émises et en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	22	2	0
Frais de gestion	% 0,65	0,65	0,65
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾	% 2,16	2,16	2,16
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,16	2,16	2,16
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁽³⁾	% 6,04	1,71	—

	Exercices clos les 31 décembre		
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	2022	2021	2020 ⁽⁴⁾
Actif net (en milliers) ⁽¹⁾	\$ 7 771	9 376	3 858
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾	\$ 9,81	11,39	10,60
Parts émises et en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	792	823	364
Frais de gestion	% 1,47	1,47	1,47
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾	% 2,38	2,37	2,38
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,38	2,37	2,38
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁽³⁾	% 6,04	1,71	—

	Exercices clos les 31 décembre		
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	2022	2021	2020 ⁽⁴⁾
Actif net (en milliers) ⁽¹⁾	\$ 17 208	15 874	4 088
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾	\$ 9,75	11,34	10,58
Parts émises et en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	1 765	1 400	387
Frais de gestion	% 1,42	1,42	1,42
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾	% 2,59	2,64	2,63
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,59	2,64	2,63
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁽³⁾	% 6,04	1,71	—

FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO

Information supplémentaire (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	2022	2021	2020 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 17 058	18 294	4 869
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,69	11,30	10,56
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 760	1 619	461
Frais de gestion	% 1,30	1,30	1,30
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,85	2,79	2,78
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,85	2,79	2,78
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 6,04	1,71	—

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds. Pour la période close le 31 décembre 2020, le Fonds n'a effectué aucune vente de titres du portefeuille. Par conséquent, le taux de rotation des titres en portefeuille a été de zéro pour la période.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 8 mai 2020 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2020.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2022

FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE*(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)*

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	487	946
Placements		
Actifs financiers non dérivés	47 174	46 969
Souscriptions à recevoir	57	442
Total de l'actif	47 718	48 357
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	93	584
Charges à payer	353	345
Total du passif	446	929
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	47 272	47 428
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	7 614	6 561
Parts de catégorie A de l'option 75/100	13 730	14 628
Parts de catégorie F de l'option 75/75	52	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	260	360
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	9 687	9 106
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	15 929	16 770
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	11,48 \$	13,36 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	11,41 \$	13,32 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	11,80 \$	13,59 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	11,70 \$	13,52 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	11,53 \$	13,39 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	11,46 \$	13,34 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL*(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)*

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
REVENUS		
Revenus d'intérêts	11	1
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	82	199
Variation de la (moins-value) plus-value latente	(5 397)	6 778
(Perte) gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	(5 304)	6 978
Total des (pertes) revenus	(5 304)	6 978
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	799	652
Frais d'administration fixes (note 7)	124	101
Frais d'assurance (note 7)	423	346
Total des charges	1 346	1 099
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(6 650)	5 879
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(928)	808
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(2 019)	1 826
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(0)	0
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(53)	44
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(1 278)	1 098
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(2 372)	2 103
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(1,58)	2,00
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(1,73)	1,96
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(0,01)	2,03
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(2,18)	1,73
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(1,68)	1,94
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(1,70)	2,12

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	6 561	2 711
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(928)	808
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5 877	8 552
Retrait des parts pouvant être retirées	(3 896)	(5 510)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 981	3 042
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 053	3 850
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	7 614	6 561
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	14 628	6 286
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 019)	1 826
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	11 086	18 415
Retrait des parts pouvant être retirées	(9 965)	(11 899)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 121	6 516
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(898)	8 342
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	13 730	14 628

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3	3
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(0)	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	49	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	49	—
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	49	0
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	52	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	360	3
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(53)	44
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	758
Retrait des parts pouvant être retirées	(47)	(445)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(47)	313
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(100)	357
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	260	360

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	9 106	3 576
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 278)	1 098
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 046	5 405
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 187)	(973)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 859	4 432
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	581	5 530
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 687	9 106
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	16 770	5 489
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 372)	2 103
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5 909	13 526
Retrait des parts pouvant être retirées	(4 378)	(4 348)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 531	9 178
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(841)	11 281
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	15 929	16 770

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	47 428	18 068
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(6 650)	5 879
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	25 967	46 656
Retrait des parts pouvant être retirées	(19 473)	(23 175)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	6 494	23 481
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(156)	29 360
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	47 272	47 428

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(6 650)	5 879
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(82)	(199)
Variation de la moins-value (plus-value) latente sur les placements et les dérivés	5 397	(6 778)
Augmentation des charges à payer	8	259
Achats de placements	(7 720)	(25 150)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	2 200	1 625
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(6 847)	(24 364)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	16 602	32 719
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(10 214)	(8 353)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	6 388	24 366
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(459)	2
Trésorerie à l'ouverture de la période	946	944
Trésorerie à la clôture de la période	487	946

Information supplémentaire :

Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	11	1
--	----	---

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2022	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions mondiales — 99,8 %			
BMO Fonds concentré d'actions mondiales, série I	3 050 652	44 922	47 174
Total du portefeuille de placements — 99,8 %		44 922	47 174
Autres actifs, moins les passifs — 0,2 %			98
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			47 272

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Notes complémentaires

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2022

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 19 avril 2023.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Sommaire des principales méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Notes complémentaires (suite)*(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)*

31 décembre 2022

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la

conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Notes complémentaires

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2022

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, F et Prestige des options 75/75 et 75/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	8 mai 2020
Parts de catégorie A de l'option 75/100	8 mai 2020
Parts de catégorie F de l'option 75/75	8 mai 2020
Parts de catégorie F de l'option 75/100	8 mai 2020
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	8 mai 2020
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	8 mai 2020

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
--	------------------	------------------

Parts de catégorie A de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	491	236
Émises contre trésorerie	510	707
Retirées au cours de la période	(338)	(452)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	663	491

Parts de catégorie A de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 098	547
Émises contre trésorerie	964	1 526
Retirées au cours de la période	(858)	(975)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 204	1 098

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	0
Émises contre trésorerie	4	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	4	0

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	27	0
Émises contre trésorerie	—	65
Retirées au cours de la période	(5)	(38)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	22	27

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
--	------------------	------------------

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	680	311
Émises contre trésorerie	264	445
Retirées au cours de la période	(104)	(76)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	840	680

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 257	478
Émises contre trésorerie	513	1 128
Retirées au cours de la période	(379)	(349)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 391	1 257

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2022	Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
	Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	3
	Parts de catégorie A de l'option 75/100	250	3
	Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
	Parts de catégorie F de l'option 75/100	250	3
	Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	250	3
	Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	250	3

Au 31 décembre 2021	Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
	Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	3
	Parts de catégorie A de l'option 75/100	250	3
	Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
	Parts de catégorie F de l'option 75/100	250	3
	Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	250	3
	Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds concentré d'actions mondiales (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement fondamental du fonds sous-jacent est d'offrir une plus-value du capital à long terme en investissant dans un portefeuille d'actions et de titres apparentés à des actions de bonne qualité d'émetteurs du monde entier. Le gestionnaire de portefeuille investit surtout dans des actions de sociétés qui sont négociées à des bourses de valeurs reconnues partout dans le monde.

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2022

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2022

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non-monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Couronne danoise	56	6 121	—	6 177	13,1
Euro	33	4 479	—	4 512	9,5
Yen	31	2 041	—	2 072	4,4
Livre sterling	23	2 431	—	2 454	5,2
Franc suisse	37	2 009	—	2 046	4,3
Dollar américain	171	29 569	—	29 740	62,9
Total	351	46 650	—	47 001	99,4

Au 31 décembre 2021

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non-monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Couronne danoise	12	5 674	—	5 686	12,0
Euro	7	4 790	—	4 797	10,1
Yen	370	2 685	—	3 055	6,4
Livre sterling	9	2 595	—	2 604	5,5
Franc suisse	15	1 738	—	1 753	3,7
Dollar américain	(287)	28 899	—	28 612	60,3
Total	126	46 381	—	46 507	98,0

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 2 350 \$ (2 325 \$ au 31 décembre 2021). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement de son indice de référence, si l'indice MSCI Monde (rendement total) (net, CAD) avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant

constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 4 184 \$ (4 018 \$ au 31 décembre 2021). La corrélation historique n'est pas représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hierarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	47 174	—	—	47 174

Au 31 décembre 2021

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	46 969	—	—	46 969

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2022 (aucun en 2021).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
BMO Fonds concentré d'actions mondiales, série I	47 174	46 969

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
BMO Fonds concentré d'actions mondiales, série I	2,42 %	1,30 %

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(928)	808
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	587	405
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,58)	2,00
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 019)	1 826
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 164	933
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,73)	1,96
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(0)	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	0
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,01)	2,03
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(53)	44
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	24	26
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(2,18)	1,73
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 278)	1 098
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	759	565
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,68)	1,94
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 372)	2 103
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 397	993
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,70)	2,12

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Titres du marché monétaire		
Fédéral	0,8 %	1,3 %
Actions étrangères		
Chine	4,8 %	4,6 %
Danemark	13,0 %	12,0 %
France	9,5 %	10,1 %
Japon	4,3 %	5,6 %
Suisse	4,3 %	3,7 %
Royaume-Uni	5,2 %	5,5 %
États-Unis	57,6 %	56,3 %
Autres actifs, moins les passifs	0,5 %	0,9 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

	Exercices clos les 31 décembre		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	2022	2021	2020 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 7 614	6 561	2 711
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,48	13,36	11,49
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	663	491	236
Frais de gestion	% 1,75	1,75	1,75
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,98	3,00	3,01
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,98	3,00	3,01
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 4,94	4,68	4,61

	Exercices clos les 31 décembre		
Parts de catégorie A de l'option 75/100	2022	2021	2020 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 13 730	14 628	6 286
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,41	13,32	11,50
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 204	1 098	547
Frais de gestion	% 1,75	1,75	1,75
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 3,30	3,32	3,32
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 3,30	3,32	3,32
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 4,94	4,68	4,61

	Exercices clos les 31 décembre		
Parts de catégorie F de l'option 75/75	2022	2021	2020 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 52	3	3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,80	13,59	11,57
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	4	0	0
Frais de gestion	% 0,75	0,75	0,75
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,89	1,89	1,89
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,89	1,89	1,89
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 4,94	4,68	4,61

	Exercices clos les 31 décembre		
Parts de catégorie F de l'option 75/100	2022	2021	2020 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 260	360	3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,70	13,52	11,54
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	22	27	0
Frais de gestion	% 0,75	0,75	0,75
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,20	2,20	2,21
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,20	2,20	2,21
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 4,94	4,68	4,61

	Exercices clos les 31 décembre		
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	2022	2021	2020 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 9 687	9 106	3 576
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,53	13,39	11,50
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	840	680	311
Frais de gestion	% 1,57	1,57	1,57
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,78	2,81	2,81
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,78	2,81	2,81
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 4,94	4,68	4,61

	Exercices clos les 31 décembre		
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	2022	2021	2020 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 15 929	16 770	5 489
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,46	13,34	11,48
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 391	1 257	478
Frais de gestion	% 1,48	1,48	1,48
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,96	3,03	3,04
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,96	3,03	3,04
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 4,94	4,68	4,61

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 8 mai 2020 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2020.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2022

FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	187	484
Placements		
Actifs financiers non dérivés	9 160	7 061
Souscriptions à recevoir	66	9
Total de l'actif	9 413	7 554
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Achats de placements à payer	—	350
Rachats à payer	59	9
Charges à payer	69	36
Total du passif	128	395
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 285	7 159
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1 379	1 424
Parts de catégorie A de l'option 75/100	2 003	1 239
Parts de catégorie F de l'option 75/75	2	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	2	3
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	2 188	2 208
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	3 711	2 282
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	8,92 \$	11,12 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	8,87 \$	11,10 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	9,07 \$	11,19 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	9,02 \$	11,17 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	8,95 \$	11,13 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	8,90 \$	11,11 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
REVENUS		
Revenus d'intérêts	1	—
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Perte nette réalisée	(18)	(0)
Variation de la (moins-value) plus-value latente	(1 283)	129
(Perte) gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	(1 300)	129
Total des (pertes) revenus	(1 300)	129
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	145	31
Frais d'administration fixes (note 7)	23	5
Frais d'assurance (note 7)	73	15
Total des charges	241	51
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 541)	78
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(306)	15
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(315)	6
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(1)	0
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(1)	0
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(428)	31
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(490)	26
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(1,99)	0,31
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(1,51)	0,12
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(2,13)	1,19
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(2,15)	1,17
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(2,00)	0,36
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(1,45)	0,38

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	1 424	—
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(306)	15
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 117	3 355
Retrait des parts pouvant être retirées	(856)	(1 946)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	261	1 409
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(45)	1 424
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 379	1 424
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	1 239	—
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(315)	6
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 413	3 379
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 334)	(2 146)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 079	1 233
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	764	1 239
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 003	1 239

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3	—
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	3
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	—	3
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3	—
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	3
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	—	3
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2	3

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2 208	—
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(428)	31
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	718	2 177
Retrait des parts pouvant être retirées	(310)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	408	2 177
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(20)	2 208
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 188	2 208

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100

Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2 282	—
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(490)	26
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 346	2 256
Retrait des parts pouvant être retirées	(427)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 919	2 256
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 429	2 282
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 711	2 282

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	7 159	—
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 541)	78
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	7 594	11 173
Retrait des parts pouvant être retirées	(3 927)	(4 092)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3 667	7 081
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 126	7 159
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 285	7 159

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 541)	78
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte nette réalisée sur la vente de placements et de dérivés	17	0
Variation de la moins-value (plus-value) latente sur les placements et les dérivés	1 284	(129)
Augmentation des charges à payer	33	36
Achats de placements	(3 900)	(6 602)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	150	20
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(3 957)	(6 597)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	4 515	7 124
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(855)	(43)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	3 660	7 081
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(297)	484
Trésorerie à l'ouverture de la période	484	—
Trésorerie à la clôture de la période	187	484
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	1	—

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2022	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions mondiales — 98,7 %			
BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	558 338	10 314	9 160
Total du portefeuille de placements — 98,7 %		10 314	9 160
Autres actifs, moins les passifs — 1,3 %			125
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			9 285

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 19 avril 2023.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Sommaire des principales méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiduciaires de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la

conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Notes complémentaires

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, F et Prestige des options 75/75 et 75/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	7 mai 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/100	7 mai 2021
Parts de catégorie F de l'option 75/75	7 mai 2021
Parts de catégorie F de l'option 75/100	7 mai 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	7 mai 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	7 mai 2021

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
--	------------------	------------------

Parts de catégorie A de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	128	—
Émises contre trésorerie	121	305
Retirées au cours de la période	(94)	(177)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	155	128

Parts de catégorie A de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	112	—
Émises contre trésorerie	373	307
Retirées au cours de la période	(259)	(195)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	226	112

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	—	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	0

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	—	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	0

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
--	------------------	------------------

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	198	—
Émises contre trésorerie	79	198
Retirées au cours de la période	(32)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	245	198

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	205	—
Émises contre trésorerie	259	205
Retirées au cours de la période	(47)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	417	205

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	2
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	2
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	250	2

Au 31 décembre 2021		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif d'offrir une plus-value du capital à long terme en investissant dans un portefeuille mondialement diversifié d'émetteurs qui exclut les placements dans des émetteurs ayant pour activités principales la valorisation des combustibles fossiles et les infrastructures liées à ceux-ci.

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2022

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non-monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar australien	2	268	—	270	2,9
Couronne danoise	1	244	—	245	2,6
Euro	3	845	—	848	9,1
Yen	3	787	—	790	8,5
Couronne norvégienne	0	—	—	0	0,0
Livre sterling	—	373	—	373	4,0
Franc suisse	1	172	—	173	1,9
Dollar américain	10	6 250	—	6 260	67,4
Total	20	8 939	—	8 959	96,4

Au 31 décembre 2021

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non-monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar australien	(1)	91	—	90	1,3
Couronne danoise	(3)	257	—	254	3,5
Euro	(10)	1 009	—	999	14,0
Yen	(8)	778	—	770	10,8
Couronne norvégienne	0	—	—	0	0,0
Livre sterling	(2)	278	—	276	3,9
Dollar américain	(49)	4 414	—	4 365	61,0
Total	(73)	6 827	—	6 754	94,5

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 448 \$ (338 \$ au 31 décembre 2021). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement de son indice de référence, si l'indice MSCI Monde (CAD) avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 929 \$ (706 \$ au 31 décembre 2021). La corrélation historique n'est pas représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	9 160	—	—	9 160

Au 31 décembre 2021

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	7 061	—	—	7 061

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2022 (aucun en 2021).

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Valeur comptable		
BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	9 160	7 061

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	1,64 %	0,95 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 se calcule comme suit :

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
--	---------------------	---------------------

Parts de catégorie A de l'option 75/75

(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police

(306) 15

Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)

154 48

(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

(1,99) 0,31

Parts de catégorie A de l'option 75/100

(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police

(315) 6

Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)

209 50

(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

(1,51) 0,12

Parts de catégorie F de l'option 75/75

(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police

(1) 0

Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)

0 0

(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

(2,13) 1,19

Parts de catégorie F de l'option 75/100

(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police

(1) 0

Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)

0 0

(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

(2,15) 1,17

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
--	---------------------	---------------------

Périodes closes les

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75

(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police

(428) 31

Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)

214 84

(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

(2,00) 0,36

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100

(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police

(490) 26

Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)

337 68

(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

(1,45) 0,38

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
--	---------------------	---------------------

Aux

Actions étrangères

Australie	2,9 %	1,3 %
Belgique	— %	1,8 %
Canada	2,2 %	4,5 %
Danemark	2,7 %	3,6 %
France	1,6 %	2,7 %
Allemagne	1,1 %	— %
Inde	3,2 %	2,6 %
Irlande	3,2 %	4,6 %
Japon	8,4 %	10,8 %
Pays-Bas	3,3 %	5,0 %
Suisse	1,9 %	— %
Taiwan	1,9 %	2,5 %
Royaume-Uni	8,2 %	7,1 %
États-Unis	57,8 %	51,1 %

Autres actifs, moins les passifs

1,6 % 2,4 %

100,0 % 100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2022	2021 ⁴⁾
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 1 379	1 424
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 8,92	11,12
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	155	128
Frais de gestion	% 1,75	1,75
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,84	2,83
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,84	2,83
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 1,91	0,68

	Exercices clos les 31 décembre	
	2022	2021 ⁴⁾
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 2 003	1 239
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 8,87	11,10
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	226	112
Frais de gestion	% 1,75	1,75
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 3,27	3,30
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 3,27	3,30
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 1,91	0,68

	Exercices clos les 31 décembre	
	2022	2021 ⁴⁾
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 2	3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,07	11,19
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0	0
Frais de gestion	% 0,75	0,75
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,86	1,86
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,86	1,86
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 1,91	0,68

	Exercices clos les 31 décembre	
	2022	2021 ⁴⁾
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 2	3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,02	11,17
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0	0
Frais de gestion	% 0,75	0,75
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,17	2,17
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,17	2,17
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 1,91	0,68

	Exercices clos les 31 décembre	
	2022	2021 ⁴⁾
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 2 188	2 208
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 8,95	11,13
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	245	198
Frais de gestion	% 1,57	1,57
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,65	2,65
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,65	2,65
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 1,91	0,68

	Exercices clos les 31 décembre	
	2022	2021 ⁴⁾
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3 711	2 282
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 8,90	11,11
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	417	205
Frais de gestion	% 1,48	1,48
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 3,02	3,01
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 3,02	3,01
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 1,91	0,68

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 7 mai 2021 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2021.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2022

FPG FNB ESG Équilibré BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	152	57
Placements		
Actifs financiers non dérivés	3 549	2 830
Souscriptions à recevoir	6	1
Distributions à recevoir des fiducies de placement	25	15
Total de l'actif	3 732	2 903
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	5	0
Charges à payer	21	14
Total du passif	26	14
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 706	2 889
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	346	295
Parts de catégorie A de l'option 75/100	782	477
Parts de catégorie A de l'option 100/100	1 001	724
Parts de catégorie F de l'option 75/75	2	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	209	198
Parts de catégorie F de l'option 100/100	3	3
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	356	299
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	145	141
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	862	749
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	9,16 \$	10,72 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	9,11 \$	10,70 \$
Parts de catégorie A de l'option 100/100	9,06 \$	10,68 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	9,31 \$	10,79 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	9,28 \$	10,78 \$
Parts de catégorie F de l'option 100/100	9,21 \$	10,75 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	9,17 \$	10,73 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	9,14 \$	10,72 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	9,11 \$	10,70 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
REVENUS		
Distributions reçues des fiducies de placement	79	30
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Perte nette réalisée	(10)	—
Variation de la (moins-value) plus-value latente	(480)	84
(Perte) gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	(411)	114
Total des (pertes) revenus	(411)	114
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	37	9
Frais d'administration fixes (note 7)	9	2
Frais d'assurance (note 7)	27	8
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 7)	1	1
Total des charges	74	20
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(485)	94
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(46)	10
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(86)	14
Parts de catégorie A de l'option 100/100	(119)	19
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(1)	0
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(29)	8
Parts de catégorie F de l'option 100/100	(1)	0
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(42)	13
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(21)	3
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	(140)	27
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(1,37)	0,91
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(1,33)	0,83
Parts de catégorie A de l'option 100/100	(1,43)	0,70
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(1,48)	0,79
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(1,54)	0,59
Parts de catégorie F de l'option 100/100	(1,31)	0,75
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	(1,29)	1,26
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(1,47)	0,57
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	(1,53)	0,60

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	295	—
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(46)	10
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	394	455
Retrait des parts pouvant être retirées	(297)	(170)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	97	285
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	51	295
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	346	295
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	477	—
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(86)	14
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	434	598
Retrait des parts pouvant être retirées	(43)	(135)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	391	463
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	305	477
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	782	477

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	724	—
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(119)	19
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	845	1 449
Retrait des parts pouvant être retirées	(449)	(744)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	396	705
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	277	724
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 001	724
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3	—
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	3
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	—	3
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2	3

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	198	—
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(29)	8
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	40	190
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	40	190
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	11	198
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	209	198
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3	—
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1	3
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1	3
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(0)	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	3

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	299	—
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(42)	13
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	390	286
Retrait des parts pouvant être retirées	(291)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	99	286
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	57	299
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	356	299
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	141	—
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(21)	3
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	25	138
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	25	138
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4	141
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	145	141

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	749	—
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(140)	27
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	423	741
Retrait des parts pouvant être retirées	(170)	(19)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	253	722
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	113	749
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	862	749
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2 889	—
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(485)	94
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 552	3 863
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 250)	(1 068)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 302	2 795
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	817	2 889
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 706	2 889

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(485)	94
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte nette réalisée sur la vente de placements et de dérivés	10	—
Variation de la moins-value (plus-value) latente sur les placements et les dérivés	480	(84)
Augmentation des distributions à recevoir des fiducies de placement	(10)	(15)
Augmentation des charges à payer	7	14
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	—	(6)
Achats de placements	(1 460)	(2 740)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	251	—
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(1 207)	(2 737)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 821	2 803
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(519)	(9)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	1 302	2 794
Augmentation nette de la trésorerie	95	57
Trésorerie à l'ouverture de la période	57	—
Trésorerie à la clôture de la période	152	57
Information supplémentaire :		
Distributions reçues des fiducies de placement*	69	9

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2022	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds équilibré mondial — 95,8 %			
FNB BMO ESG Équilibré	119 679	3 945	3 549
Total du portefeuille de placements — 95,8 %		3 945	3 549
Autres actifs, moins les passifs — 4,2 %			157
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			3 706

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 19 avril 2023.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Sommaire des principales méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la

conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, F et Prestige des options 75/75, 75/100 et 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	7 mai 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/100	7 mai 2021
Parts de catégorie A de l'option 100/100	7 mai 2021
Parts de catégorie F de l'option 75/75	7 mai 2021
Parts de catégorie F de l'option 75/100	7 mai 2021
Parts de catégorie F de l'option 100/100	7 mai 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	7 mai 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	7 mai 2021
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	7 mai 2021

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	27	—
Émises contre trésorerie	42	44
Retirées au cours de la période	(31)	(17)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	38	27
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	45	—
Émises contre trésorerie	46	58
Retirées au cours de la période	(5)	(13)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	86	45
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	68	—
Émises contre trésorerie	88	140
Retirées au cours de la période	(46)	(72)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	110	68
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	—	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	0

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	18	—
Émises contre trésorerie	5	18
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	23	18

Parts de catégorie F de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	0	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	0

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	28	—
Émises contre trésorerie	40	28
Retirées au cours de la période	(29)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	39	28

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	13	—
Émises contre trésorerie	3	13
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	16	13

Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	70	—
Émises contre trésorerie	43	72
Retirées au cours de la période	(18)	(2)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	95	70

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2022	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Catégorie		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	2
Parts de catégorie A de l'option 100/100	250	2
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	2
Parts de catégorie F de l'option 100/100	250	2
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	250	2
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	250	2

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Au 31 décembre 2021		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A de l'option 100/100	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie F de l'option 100/100	250	3
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le FNB BMO ESG Équilibré (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif d'offrir un équilibre entre le revenu et le potentiel d'appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB choisis en fonction de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) qui offrent une exposition à un portefeuille diversifié d'actions et de titres à revenu fixe mondiaux.

Risque de change

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent, car ce dernier était principalement investi dans des titres canadiens.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 40 % de l'indice MSCI Monde (rendement total), à 20 % de l'indice composé S&P/TSX (rendement total) et à 40 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 356 \$ (283 \$ au 31 décembre 2021). La corrélation historique n'est pas représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hierarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	3 549	—	—	3 549

Au 31 décembre 2021

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	2 830	—	—	2 830

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2022 (aucun en 2021).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
FNB BMO ESG Équilibré	3 549	2 830

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

FNB BMO ESG Équilibré	7,47 %	5,56 %
-----------------------	--------	--------

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(46)	10
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	34	10
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,37)	0,91
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(86)	14
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	65	17
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,33)	0,83

Périodes closes les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(119)	19
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	83	27
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,43)	0,70
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	0
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,48)	0,79
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(29)	8
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	19	13
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,54)	0,59
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	0
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,31)	0,75
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(42)	13
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	33	11
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,29)	1,26
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(21)	3
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	14	5
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,47)	0,57
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(140)	27
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	92	45
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,53)	0,60

Commissions de courtage

Périodes closes les	31 décembre 2022 (\$)	31 décembre 2021 (\$)
Total des commissions de courtage versées	1	1
Total des commissions de courtage versées à des parties liées	—	0

La Société peut choisir des courtiers avec lesquels elle conclut des « accords de paiement indirect » si elle estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Aucun montant au titre des accords de paiement indirect versé ou dû aux courtiers par le Fonds n'a été dûment constaté pour les périodes considérées.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds d'actions canadiennes	14,3 %	15,0 %
Fonds à revenu fixe canadiens	33,6 %	33,8 %
Fonds d'actions internationales	14,1 %	14,1 %
Fonds d'actions américaines	30,3 %	31,3 %
Fonds à revenu fixe américains	3,5 %	3,8 %
Autres actifs, moins les passifs	4,2 %	2,0 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

FPG FNB ESG Équilibré BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

	Exercices clos les	
	2022	2021 ⁽⁴⁾
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net (en milliers) ⁽¹⁾	\$ 346	295
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾	\$ 9,16	10,72
Parts émises et en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	38	27
Frais de gestion	% 1,40	1,40
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾	% 2,23	2,23
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,23	2,23
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁽³⁾	% 8,23	—

	Exercices clos les	
	2022	2021 ⁽⁴⁾
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net (en milliers) ⁽¹⁾	\$ 782	477
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾	\$ 9,11	10,70
Parts émises et en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	86	45
Frais de gestion	% 1,40	1,40
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾	% 2,54	2,55
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,54	2,55
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁽³⁾	% 8,23	—

	Exercices clos les	
	2022	2021 ⁽⁴⁾
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net (en milliers) ⁽¹⁾	\$ 1 001	724
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾	\$ 9,06	10,68
Parts émises et en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	110	68
Frais de gestion	% 1,40	1,40
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾	% 2,88	2,89
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,88	2,89
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁽³⁾	% 8,23	—

	Exercices clos les	
	2022	2021 ⁽⁴⁾
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net (en milliers) ⁽¹⁾	\$ 2	3
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾	\$ 9,31	10,79
Parts émises et en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	0	0
Frais de gestion	% 0,40	0,40
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾	% 1,19	1,19
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,19	1,19
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁽³⁾	% 8,23	—

	Exercices clos les	
	2022	2021 ⁽⁴⁾
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net (en milliers) ⁽¹⁾	\$ 209	198
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾	\$ 9,28	10,78
Parts émises et en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	23	18
Frais de gestion	% 0,40	0,40
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾	% 1,43	1,43
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,43	1,43
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁽³⁾	% 8,23	—

	Exercices clos les	
	2022	2021 ⁽⁴⁾
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net (en milliers) ⁽¹⁾	\$ 3	3
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾	\$ 9,21	10,75
Parts émises et en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	0	0
Frais de gestion	% 0,40	0,40
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾	% 1,86	1,86
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,86	1,86
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁽³⁾	% 8,23	—

	Exercices clos les	
	2022	2021 ⁽⁴⁾
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75		
Actif net (en milliers) ⁽¹⁾	\$ 356	299
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾	\$ 9,17	10,73
Parts émises et en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	39	28
Frais de gestion	% 1,22	1,22
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾	% 2,11	2,11
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,11	2,11
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁽³⁾	% 8,23	—

	Exercices clos les	
	2022	2021 ⁽⁴⁾
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100		
Actif net (en milliers) ⁽¹⁾	\$ 145	141
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾	\$ 9,14	10,72
Parts émises et en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	16	13
Frais de gestion	% 1,18	1,18
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾	% 2,33	2,31
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,33	2,31
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁽³⁾	% 8,23	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG FNB ESG Équilibré BMO

Information supplémentaire (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	Exercices clos les	
	31 décembre	
	2022	2021 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 862	749
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,11	10,70
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	95	70
Frais de gestion	% 1,05	1,05
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,57	2,57
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,57	2,57
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 8,23	—

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds. Pour la période close le 31 décembre 2021, le Fonds n'a effectué aucune vente de titres du portefeuille. Par conséquent, le taux de rotation des titres en portefeuille a été de zéro pour la période.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 7 mai 2021 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2021.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2022

FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Au	31 décembre 2022
ACTIF	
ACTIF COURANT	
Trésorerie	22
Placements	
Actifs financiers non dérivés	898
Total de l'actif	920
PASSIF	
PASSIF COURANT	
Charges à payer	4
Total du passif	4
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	916
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	
Parts de catégorie A de l'option 75/75	177
Parts de catégorie A de l'option 75/100	97
Parts de catégorie A de l'option 100/100	96
Parts de catégorie F de l'option 75/75	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	3
Parts de catégorie F de l'option 100/100	2
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	485
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	51
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	2
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	
Parts de catégorie A de l'option 75/75	10,00 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	9,99 \$
Parts de catégorie A de l'option 100/100	9,97 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	10,06 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	10,05 \$
Parts de catégorie F de l'option 100/100	10,03 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	10,01 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	10,00 \$
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	9,99 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Période close le	31 décembre 2022
REVENUS	
Distributions reçues des fiducies de placement	23
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés	
Moins-value latente	(14)
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	9
Total des revenus	9
CHARGES	
Frais de gestion (note 7)	3
Frais d'administration fixes (note 7)	2
Frais d'assurance (note 7)	1
Total des charges	6
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(3)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(0)
Parts de catégorie A de l'option 100/100	(1)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0
Parts de catégorie F de l'option 100/100	0
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	7
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(0)
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	(0)
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)	
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(0,27)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(0,02)
Parts de catégorie A de l'option 100/100	(0,60)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0,06
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0,05
Parts de catégorie F de l'option 100/100	0,03
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	0,36
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	(0,12)
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	(0,01)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Période close le	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(3)
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	656
Retrait des parts pouvant être retirées	(476)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	180
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	177
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	177
Parts de catégorie A de l'option 75/100	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(0)
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	145
Retrait des parts pouvant être retirées	(48)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	97
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	97
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	97
Parts de catégorie A de l'option 100/100	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	97
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	97
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	96
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	96

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Période close le	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/75	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Parts de catégorie F de l'option 100/100	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO

(suite)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE	
<i>(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)</i>	
Période close le	31 décembre 2022
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	478
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	478
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	485
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	485
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(0)
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	51
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	51
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	51
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	51
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(0)
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE	
<i>(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)</i>	
Période close le	31 décembre 2022
Total du Fonds	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 437
Retrait des parts pouvant être retirées	(524)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	913
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	916
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	916

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO

(suite)

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Période close le	31 décembre 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Ajustements au titre des éléments suivants :	
Variation de la moins-value latente sur les placements et les dérivés	14
Augmentation des charges à payer	4
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(23)
Achats de placements	(889)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(891)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 437
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(524)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	913
Augmentation nette de la trésorerie	22
Trésorerie à l'ouverture de la période	—
Trésorerie à la clôture de la période	22

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2022	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'obligations mondiales — 98,0 %			
BMO Fonds d'obligations mondiales multisectorielles durables, série I	98 447	912	898
Total du portefeuille de placements — 98,0 %		912	898
Autres actifs, moins les passifs — 2,0 %			18
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			916

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Notes complémentaires

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2022

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 19 avril 2023.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Sommaire des principales méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Notes complémentaires (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2022

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débetures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Notes complémentaires (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2022

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constataion des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

Notes complémentaires (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2022

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

Notes complémentaires (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2022

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la

conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

Notes complémentaires (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2022

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO

Notes complémentaires

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2022

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, F et Prestige des options 75/75, 75/100 et 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	10 juin 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/100	10 juin 2022
Parts de catégorie A de l'option 100/100	10 juin 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/75	10 juin 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/100	10 juin 2022
Parts de catégorie F de l'option 100/100	10 juin 2022
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	10 juin 2022
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	10 juin 2022
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	10 juin 2022

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Période close le (en milliers de parts)	31 décembre 2022
--	---------------------

Parts de catégorie A de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	66
Retirées au cours de la période	(48)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	18

Parts de catégorie A de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	15
Retirées au cours de la période	(5)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	10

Parts de catégorie A de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	10
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	10

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0

Période close le (en milliers de parts)	31 décembre 2022
--	---------------------

Parts de catégorie F de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	48
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	48

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	5
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	5

Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2022			
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)	
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	2	
Parts de catégorie A de l'option 75/100	250	2	
Parts de catégorie A de l'option 100/100	250	2	
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3	
Parts de catégorie F de l'option 75/100	250	3	
Parts de catégorie F de l'option 100/100	250	3	
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	250	3	
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	250	2	
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	250	2	

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds d'obligations mondiales multisectorielles durables (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif d'offrir un revenu d'intérêts élevé ainsi qu'un potentiel de plus-value en investissant principalement dans un portefeuille mondial de titres à revenu fixe au moyen d'une méthode de placement responsable.

FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2022

Risque de change

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2022

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non-monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Euro	6	384	(395)	(5)	(0,5)
Livre sterling	2	209	(214)	(3)	(0,3)
Rand sud-africain	1	10	(10)	1	0,1
Dollar américain	13	287	(303)	(3)	(0,3)
Total	22	890	(922)	(10)	(1,0)

Au 31 décembre 2022, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 1 \$. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon le terme à courir.

Nombre d'années	Exposition aux taux d'intérêt au
	31 décembre 2022
Moins de un an	12
De un à trois ans	169
De trois à cinq ans	265
De cinq à dix ans	375
Plus de dix ans	70
Total	891

Au 31 décembre 2022, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 45 \$. La sensibilité du Fonds aux taux d'intérêt a été établie d'après la durée pondérée du portefeuille. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Autre risque de marché

Au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé à l'autre risque de marché, par son placement dans le fonds sous-jacent qui était pleinement investi dans des titres à revenu fixe.

Risque de crédit

Le tableau ci-après présente l'exposition du Fonds au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon les notations.

Notations	% de l'actif net au 31 décembre 2022
AAA	2,6
AA	3,0
A	13,5
BBB	43,0
BB	23,5
B	11,5
CCC	0,1
Non noté	0,4
Total	97,6

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	898	—	—	898

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Au 31 décembre 2022

Valeur comptable	Au 31 décembre 2022
BMO Fonds d'obligations mondiales multisectorielles durables, série I	898

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

BMO Fonds d'obligations mondiales multisectorielles durables, série I	0,64 %
---	--------

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2022

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour la période close le 31 décembre 2022 se calcule comme suit :

Période close le	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75	
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(3)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	10
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,27)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(0)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	4
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,02)
Parts de catégorie A de l'option 100/100	
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,60)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,06
Parts de catégorie F de l'option 75/100	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,05
Parts de catégorie F de l'option 100/100	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,03

Période close le	31 décembre 2022
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	19
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,36
Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(0)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,12)
Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(0)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,01)

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours de la période close le 31 décembre 2022.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2022

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Au	31 décembre 2022
Obligations et débetures étrangères	
Arménie	0,4 %
Australie	0,7 %
Belgique	1,5 %
Bermudes	0,4 %
Brésil	0,3 %
Canada	1,6 %
Chili	0,2 %
Chine	0,9 %
Danemark	1,4 %
République dominicaine	0,4 %
Finlande	0,7 %
France	8,0 %
Allemagne	3,2 %
Hong Kong	0,5 %
Inde	1,4 %
Irlande	2,8 %
Italie	2,6 %
Japon	1,3 %
Luxembourg	2,9 %
Mexique	1,2 %
Norvège	1,0 %
Pays-Bas	4,7 %
Pérou	0,2 %
Portugal	0,3 %
Qatar	1,0 %
Roumanie	0,2 %
Afrique du Sud	1,9 %
Corée du Sud	0,3 %
Espagne	4,2 %
Supranationales	0,5 %
Suède	0,6 %
Suisse	0,8 %
Émirats arabes unis	2,0 %
Royaume-Uni	14,5 %
États-Unis	32,8 %
Swaps	
Swaps sur défaillance	0,2 %
Autres actifs, moins les passifs	2,4 %
	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2022.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour la période indiquée.

Parts de catégorie A de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2022 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 177
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,00
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	18
Frais de gestion	% 1,70
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,69
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,69
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Parts de catégorie A de l'option 75/100	Période close le 31 décembre 2022 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 97
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,99
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	10
Frais de gestion	% 1,70
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,89
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,89
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Parts de catégorie A de l'option 100/100	Période close le 31 décembre 2022 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 96
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,97
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	10
Frais de gestion	% 1,70
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 3,29
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 3,29
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Parts de catégorie F de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2022 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,06
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0
Frais de gestion	% 0,70
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,51
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,51
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Parts de catégorie F de l'option 75/100	Période close le 31 décembre 2022 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,05
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0
Frais de gestion	% 0,70
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,72
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,72
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Parts de catégorie F de l'option 100/100	Période close le 31 décembre 2022 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 2
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,03
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0
Frais de gestion	% 0,70
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,16
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,16
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2022 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 485
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,01
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	48
Frais de gestion	% 1,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,36
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,36
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Parts de catégorie Prestige de l'option 75/100	Période close le 31 décembre 2022 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 51
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,00
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	5
Frais de gestion	% 1,56
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,69
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,69
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO

Information supplémentaire (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2022

Parts de catégorie Prestige de l'option 100/100	Période close le 31 décembre 2022 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 2
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,99
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0
Frais de gestion	% 1,35
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,89
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,89
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds. Pour la période close le 31 décembre 2022, le Fonds n'a effectué aucune vente de titres du portefeuille. Par conséquent, le taux de rotation des titres en portefeuille a été de zéro pour la période.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 10 juin 2022 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2022.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

BMO Assurance

60 Yonge Street
Toronto (Ontario)
M5E 1H5

www.bmo.com/assurance/retraite/fonds-de-placement-garanti
Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner au 1 855 639-3869

Auditeurs indépendants

KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
333 Bay Street, Suite 4600
Toronto (Ontario)
M5H 2S5

BMO Société d'assurance-vie est le seul émetteur et garant du contrat d'assurance individuelle à capital variable FPG BMO. Ce document fournit des renseignements généraux. Pour obtenir de l'information détaillée sur les FPG BMO, veuillez consulter les dispositions de la police et la notice explicative.

^{MD} Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

^{MC} Marque de commerce de BMO Société d'assurance-vie.

BMO  **Assurance**